

## Les dynamiques d'inclusion / exclusion de la jeunesse en zone Méditerranée



Auteur Sébastien DUHAUT (Altai Consulting)

Coordination Xavier LHOTE (AFD)

## AUTEURS

Sébastien DUHAUT

## RÉSUMÉ

Six ans après la vague des Printemps arabes, les jeunes de la zone MED, dans toute leur diversité, sont confrontés à divers défis. Certains groupes sont ou se perçoivent comme exclus, du fait par exemple de blocages dans l'accès à l'emploi, des inégalités régionales et urbaines, ou encore du désinvestissement citoyen qui a succédé à l'enthousiasme des révolutions. Les recompositions culturelles, communautaires et familiales à l'œuvre dans la région jouent également un rôle important. Importante numériquement du fait de la transition démographique (*youth bulge*), la génération des 15-29 ans (ou au-delà, puisque l'intégration dans la vie adulte est parfois problématique) adresse des questions pressantes, parfois violentes, aux systèmes économiques, sociaux et politiques en place. Les bailleurs et les agences de développement, dont l'AFD, sont questionnés sur leur aptitude à favoriser l'intégration réussie de la jeunesse dans ce voisinage immédiat de la France et de l'Europe. Cette note dresse un tableau général de la situation, à partir d'une recherche sur sources secondaires (bibliographie et entretiens avec des chercheurs et observateurs) et de deux études de terrain (approfondie au Liban, synthétique en Tunisie), pour déboucher sur des pistes de projets possibles en faveur des jeunes de la zone MED.

## LANGUE ORIGINALE

Français

## ISSN

2492-2838

## DÉPÔT LÉGAL

2<sup>e</sup> trimestre 2017

## AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement.

## ILLUSTRATIONS

Photographie de couverture : vie quotidienne à Alep-Est, mai 2013, Ammar Abd-Rabbo. Sauf mention contraire, les autres photographies présentées dans cette Note Technique sont de Sébastien Duhaut.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site des publications de l'AFD : <http://librairie.afd.fr>

# Sommaire

---

<b>Résumé exécutif.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>11</b>
1.1. Objectifs de l'étude .....	11
1.2. Etat des lieux à l'AFD .....	11
1.3. La question de la radicalisation.....	13
1.4. Définitions.....	14
1.4.1. Jeunesse .....	14
1.4.2. Exclusion .....	15
1.4.3. Radicalisation .....	15
<b>2. Méthodologie.....</b>	<b>18</b>
2.1. Choix des pays d'enquête terrain.....	18
2.2. Calendrier .....	18
2.3. Entretiens préliminaires (France).....	19
2.4. Tunisie.....	19
2.5. Liban .....	20
2.6. Egypte .....	22
2.7. Récapitulatif.....	23
<b>3. Jeunesses et exclusion dans la zone MED.....</b>	<b>24</b>
3.1. La jeunesse ou les jeunesses ? .....	24
3.2. Les jeunes dans la population .....	26
3.2.1. Transition démographique et pyramides des âges .....	26
3.2.2. Une crise des relations familiales ? .....	28
3.2.3. Les drogues .....	30
3.2.4. L'urbanisation .....	31
3.2.5. Jeunesses et populations déplacées.....	32
3.3. Des systèmes éducatifs de masse mais pas toujours de qualité.....	35
3.3.1. Un enseignement de plus en plus universel .....	35
3.3.2. Problèmes de qualité et d'adéquation au marché du travail .....	38
3.3.3. La fuite des cerveaux.....	40
3.4. Le chômage.....	41
3.5. La participation sociale et politique .....	45
3.5.1. Des systèmes politiques et sociaux souvent discrédités .....	45
3.5.2. Les révolutions et leur reflux .....	47
3.6. Sources d'information, perceptions et référents .....	48
3.6.1. Médias et sources d'information.....	48
3.6.2. Perceptions et préoccupations .....	49
3.6.3. Quels role models pour les jeunes ? .....	50
<b>4. Les géographies de l'exclusion.....</b>	<b>54</b>
4.1. Une exclusion territoriale à trois dimensions .....	55
4.2. L'exemple du Liban.....	56
4.2.1. Centre et périphéries au Liban .....	56
4.2.2. L'exclusion urbaine au Liban.....	58
4.2.3. Les « zones spéciales » au Liban .....	60
4.3. L'exemple de la Tunisie .....	61
4.3.1. Centre et périphéries en Tunisie .....	62
4.3.2. Exclusion urbaine en Tunisie .....	62
4.3.3. « Zones spéciales » en Tunisie.....	63
4.4. Autres pays .....	64

<b>5.</b>	<b><i>La radicalisation et ses causes</i></b> .....	<b>66</b>
5.1.	Les définitions.....	66
5.2.	Panorama des radicalisations .....	67
5.3.	Les perceptions : sentiments d'humiliation, de vide .....	69
5.4.	Les liens sociaux et politiques .....	70
5.5.	Questions identitaires .....	72
5.5.1.	La grande guerre civile islamique.....	73
5.5.2.	Le rôle des lieux, institutions et partis religieux.....	78
<b>6.</b>	<b><i>Quels projets pour l'inclusion de la jeunesse ?</i></b> .....	<b>81</b>
6.1.	L'aide au développement dans la zone MED .....	81
6.2.	Les stratégies officielles formulées .....	82
6.3.	Les partenaires possibles .....	83
6.3.1.	Les Ministères.....	83
6.3.2.	Les réseaux de maisons ou centres de jeunes.....	86
6.3.3.	Les collectivités locales (régions, districts, municipalités).....	89
6.3.4.	Les sociétés civiles .....	92
6.4.	Les zones d'intervention .....	102
6.5.	Les domaines .....	103
6.5.1.	Formation, orientation et emploi.....	103
6.5.2.	Sports, loisirs et culture.....	106
6.5.3.	Participation politique et citoyenne .....	110
6.5.4.	Drogues .....	115
6.5.5.	Les projets de contre-radicalisation.....	116
6.6.	Modalités d'intervention .....	123
	<b><i>Annexes</i></b> .....	<b>124</b>
1.	Entretiens initiaux à l'AFD.....	124
2.	Choix des pays d'étude terrain .....	125
3.	Entretiens préliminaires en France .....	125
4.	Entretiens en Tunisie .....	126
5.	Entretiens au Liban.....	129
6.	Entretiens en Egypte .....	134
	<b><i>Précédentes publications de la collection</i></b> .....	<b>135</b>
	<b><i>Qu'est-ce que l'AFD ?</i></b> .....	<b>138</b>

## Résumé exécutif

---

Les pays de la zone MED<sup>1</sup> présentent **une remarquable dynamique de jeunesse**, pour le meilleur et pour le pire. Sans en être l'acteur unique, la jeunesse arabe a été à la pointe d'un mouvement révolutionnaire de masse assez exceptionnel et peu anticipé par les observateurs, à partir de 2010-2011. Ce mouvement a débouché sur des changements politiques majeurs dans une moitié des pays de la zone (Tunisie, Libye, Egypte, Syrie, Yémen) et a également affecté les autres. Cinq ans plus tard, avec toutes les complexités, les réussites, les reculs et les dérives extrémistes qui se sont produites, les questions portées dans la rue par les jeunes de la zone MED restent d'actualité : comment donner à cette génération sa juste place, dans des marchés de l'emploi, des sociétés et des systèmes politiques dont la rigidité et l'injustice sont dénoncées ? Comment concilier l'affirmation identitaire arabo-musulmane avec le respect des minorités, la liberté de conscience et la démocratie ? Comment promouvoir un développement équilibré, durable et inclusif, qui permettent aux jeunes de s'installer et de fonder une famille dans leur pays ?

**La France est directement concernée** par ces questions pour toute une série de raisons.

Certaines de ces raisons sont évidentes et régulièrement citées : la **proximité géographique**, la présence d'importantes **diasporas** en France, le nombre important de Français et de binationaux vivant dans la zone MED, les mouvements de **va-et-vient migratoires**, l'utilisation de la **langue française** au Maghreb et au Liban ou encore les **risques terroristes** en France, en Europe et dans les pays de la zone MED eux-mêmes.

D'autres raisons, moins souvent soulignées, revêtent une importance non moindre. Tout d'abord, **les situations économiques sont imbriquées** : la situation de l'emploi et des salaires en France impacte significativement certains pays à travers les transferts de la part des diasporas, les investissements d'entreprises françaises jouent un rôle important pour certains bassins d'emploi de la zone MED, et les possibilités comparées de travail ou d'études entre les deux zones influencent les décisions de migration (régulière ou irrégulière) des jeunes vers l'Europe. Enfin, les bouleversements géopolitiques liés aux révolutions arabes peuvent changer certaines données systémiques pour la France, comme l'accès aux énergies fossiles ou l'ouverture de certains marchés.

Sur le plan idéologique et culturel, les deux mondes ne sont pas séparés. Les jeunes françaises et européennes ont parfois **des questions et revendications similaires**, par exemple sur l'accès à l'emploi stable et correctement rémunéré, sur le renouvellement du personnel politique ou sur les appartenances identitaires. Les **débats idéologiques** portés par les jeunes de la zone MED, sur des notions telles que la nation, la démocratie, la dignité personnelle (*karama*, mot-clef des révolutions arabes) ou la place de la religion, se nourrissent de formules explorées historiquement ou débattues actuellement en France, qui sont connues, traduites, débattues, présentées dans les médias (notamment à travers France 24 ou RFI), ou simplement reprises sans conscience claire de leur origine. Un certain nombre d'intellectuels et de religieux installés en France ou en Europe jouent par ailleurs un rôle non négligeable dans la réflexion théologique islamique actuelle, et contribuent aux

---

<sup>1</sup> Incluant, pour l'AFD, Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte, Libye, Palestine, Jordanie, Syrie, Liban, Turquie, Yémen et Irak. Dans la suite du rapport, sauf mention contraire la « zone MED » désignera ce périmètre

cadres de pensées qui prévalent dans la zone MED. A l'inverse, **les divers courants spirituels** qui traversent les jeunes de la zone MED, dans toute leur gamme (depuis le fanatisme jusqu'au rejet complet de la religion) et leur expression dans la prédication, dans les publications d'ouvrages ou dans les médias (chaînes panarabes, pages ou groupes Facebook, vidéos de conférences ou de débats sur Youtube, blogs, journaux, etc.) ont une certaine influence en France, à travers les diasporas bien sûr, mais aussi dans un deuxième temps par les réactions provoquées.

L'AFD joue un rôle important dans la zone MED. Certes l'importance relative de ses subventions et prêts n'atteint pas les mêmes niveaux que dans certains pays d'Afrique subsaharienne, du fait de PIB plus importants et parfois d'une plus grande diversité dans les acteurs de l'aide publique au développement. Mais l'action dans la durée, avec des montants importants, les apports d'expertise technique et le dialogue direct avec les ministères concernés **font de l'AFD un des acteurs pouvant accompagner les évolutions de la jeunesse dans cette zone.**

Cette étude s'est concentrée sur **la question de l'exclusion**, dans ses diverses dimensions (économique, sociale, confessionnelle, territoriale, géographique, politique, etc.), en analysant ses rapports possibles avec **la radicalisation**, tout en gardant à l'esprit que cette dernière est un phénomène à la causalité complexe et finalement minoritaire en termes de nombres de personnes concernées.

En effet, de graves problèmes d'exclusion se posent au sein de la jeunesse de la zone MED. L'aspect le plus incontestable est sans doute **l'exclusion légale** d'un certain nombre de droits et de services (résidence, travail, éducation, propriété, etc.) pour les réfugiés et les déplacés (essentiellement les Palestiniens, les Syriens et les Irakiens au Moyen-Orient). Moins officielles mais tout aussi porteuses de ressentiment, les **discriminations réelles ou perçues envers certaines communautés**, sur la base de la confession, de la langue ou de l'origine ethnique supposée (Arabes sunnites et Kurdes en Syrie, Kurdes en Turquie, Sunnites en Irak depuis 2003, Coptes en Egypte, Palestiniens dans l'ensemble Israël-Palestine, Doms, etc.) minent l'unité nationale des pays concernés et poussent à la violence les jeunes des groupes marginalisés. Le Moyen-Orient est en particulier traversé par la fracture entre **Sunnites et Chiites**, sorte d'exclusion mutuelle, extrêmement violente et qui mobilise de chaque côté des dizaines de milliers de jeunes comme djihadistes, à la fois responsables et victimes de cette grande guerre civile islamique.

En plus de ces diverses situations d'exclusion, de discrimination et de fragmentation, et se combinant souvent avec elles, les **inégalités économiques, sociales, culturelles et territoriales** constituent les formes les plus répandues d'exclusion de la jeunesse. Les inégalités économiques ne sont pas nécessairement plus fortes que dans d'autres pays en développement (encore que les indicateurs statistiques existants soient incomplets), mais elles sont **perçues de manière aiguë**, surtout dans les pays qui avaient mis en avant une idéologie égalitaire (républicaine, arabiste ou socialiste), comme la Tunisie ou la Syrie par exemple. L'exode rural (ancien ou nouveau) et les difficultés des classes moyennes provoquent un entassement dans des **agglomérations à la croissance mal maîtrisée**, où la proximité entre riches et pauvres, la dégradation du cadre de vie et la mauvaise qualité des services (transports, éducation, santé, etc.) rend les inégalités particulièrement insupportables. Les différences de classe sont vécues avec d'autant plus de ressentiment

qu'elles se superposent à des phénomènes de **différenciation culturelle** (bourgeoisie internationalisée, anglophone ou francophone, *versus* classes populaires ne parlant que l'arabe par exemple) ou à une **proximité avec les structures de pouvoir** (classe dominante liée au palais, à l'armée, aux services de renseignement, à un groupe ethnico-confessionnel ou à une région particulière).

Ces diverses formes d'inégalités débouchent effectivement sur des **situations d'exclusion pour certains segments de la jeunesse** et font naître le sentiment que la réussite, ou simplement l'atteinte du bien-être matériel, ne sont pas liés au mérite, à l'éducation et au travail, mais à certains déterminismes sociaux, au fait d'appartenir de naissance à tel ou tel groupe, ou à l'absence totale de scrupules pour « arriver » socialement dans un contexte d'affairisme, de corruption ou de favoritisme. Ces sentiments assez largement répandus sont dangereux, notamment car ils vident de leur sens les progrès réels accomplis par ces pays dans l'éducation, avec une alphabétisation quasiment universelle et des jeunes générations qui suivent maintenant en majorité des études secondaires et, pour une part importante, supérieures.

Les **inégalités territoriales** sont particulièrement prégnantes et concernent tous les pays de la zone. Outre la dichotomie globale du monde arabe entre le Golfe et les pays en développement, cette étude propose une schématisation tripartite de cette exclusion géographique dans la zone MED :

- **l'exclusion urbaine** (banlieues pauvres abritant parfois des camps de réfugiés, mal desservies, à l'habitat de mauvaise qualité, avec des services publics absents ou de mauvaise qualité, etc. – il s'agit parfois aussi de centres-villes historiques en déshérence).
- le **déséquilibre régional** à l'échelle nationale : chaque pays comporte des régions moins développées, laissées à l'écart des plans d'investissement, éloignées des centres urbains principaux et souvent marquées par une agriculture traditionnelle peu dynamique, ne pouvant pas absorber les jeunes générations (surtout les diplômés).
- les **zones spéciales**, souvent frontalières et situées dans les marges, avec une combinaison de facteurs de mal-développement (isolement, présence limitée de l'Etat) et de problématiques sécuritaires (contrebande, présence de groupes armés, effets indirects de guerres dans les pays voisins, etc.)

Les **phénomènes de radicalisation** de la jeunesse dans la zone MED sont pluriels et issus de causalités multiples.

Certains des facteurs dépassent le domaine de compétence d'une agence de développement, mais doivent être rappelés comme contexte d'analyse. Il ne faut en effet **pas tout ramener à une causalité matérialiste univoque**, qui conduirait mécaniquement de la pauvreté à l'extrémisme. La **réflexion théologique** au sein de l'Islam est importante et préoccupe les jeunes quelle que soit leur classe sociale (attitude face aux autres religions, à la pluralité interne de l'Islam, à l'injustice politique et économique, à la violence). La réalité actuelle de **guerre civile au sein de l'Islam**, d'une part entre Sunnites et Chiites, et d'autre part entre partisans et opposants à l'Islam politique, est un déterminant majeur et une cause importante d'enrôlement de la jeunesse. Il convient à cet égard d'être attentif à **ne pas stigmatiser une communauté en particulier** (les Arabes sunnites en l'occurrence) dans le discours sur la radicalisation et la mise en œuvre de projets contribuant à sa prévention,

mais au contraire d'aborder de manière objective les différentes manifestations de l'extrémisme violent, quelle qu'en soit la justification confessionnelle ou ethnique. Les **questions identitaires** sont tout aussi importantes et les déchirements à ce sujet, entre identités nationales, panarabes, islamiques ou métissées, sont un facteur important dans les parcours personnels de radicalisation, avec par exemple un jeune qui se redéfinit soudain comme exclusivement musulman combattant au détriment de ses autres appartenances identitaires. Enfin, **les processus politiques eux-mêmes** et les déceptions qu'ils peuvent engendrer expliquent l'adhésion à certaines idéologies extrémistes et violentes : le reflux des « printemps arabes », le désengagement de la jeunesse, l'exclusion politique et la criminalisation des courants islamistes, les retours aux formules de gouvernement autoritaire ou encore la désillusion face à l'absence de changement économique concret, poussent certains jeunes vers l'extrémisme. Les **relations dégradées entre certains segments de la jeunesse et les institutions** (police, justice, école) sont particulièrement préoccupantes, car elles sapent la confiance dans l'Etat et le sentiment d'appartenance citoyenne.

Ceci dit, l'exclusion économique et sociale garde son rôle dans les processus de radicalisation. Le **chômage des jeunes**, en particulier, atteint des niveaux record. En plus d'être un problème social en lui-même, avec ses conséquences en termes de déstructuration familiale, recul de l'âge du mariage, recours à l'économie informelle ou illégale, petite délinquance ou addictions aux drogues, ce phénomène facilite le recrutement par les groupes extrémistes pour deux raisons : d'une part la détresse économique (puisque certains de ces groupes paient d'assez bons salaires, voire paient les familles des auteurs d'attentats-suicides), et d'autre part les connotations psychologiques et sociales négatives associées au chômage (vide intérieur, mépris des proches et voisins, perte de l'estime de soi) sur lesquelles les recruteurs peuvent facilement jouer en proposant un parcours d'affirmation individuelle, de mission à accomplir et de pouvoir. La consommation de **drogues**, importante dans certaines zones d'exclusion sociale, est un des symptômes du malaise social, et se combine aisément avec les phénomènes miliciens.

Sur la base de ces constats, **que peut faire l'AFD ?**

Tout d'abord, **un certain nombre de programmes contribuent déjà** à lutter contre l'exclusion de la jeunesse et, sans que cela soit nécessairement mentionné, contribuent au traitement de certaines des causes possibles de la radicalisation. Il s'agit en particulier des projets de **formation professionnelle** et de transition vers l'emploi, des **PCPA** en faveur de la participation citoyenne des jeunes, notamment au Maroc et en Tunisie, des appuis aux **politiques urbaines** (réhabilitation, transports, gouvernance locale, etc.) ou encore de certains aspects des projets en faveur des **réfugiés** et des communautés hôtes, surtout au Moyen-Orient.

Pour compléter cette action, cette étude suggère de mettre en œuvre **un programme particulier en faveur des jeunes exclues de la zone MED.**

Il convient tout d'abord de procéder à **un ciblage précis** des zones bénéficiaires, car une dilution des moyens sur toutes les régions des pays considérés empêcherait tout impact significatif. Il y a près de 100 millions de jeunes dans la zone considérée et l'AFD ne pourra pas avoir un impact significatif sur l'ensemble d'entre eux. Sur le plan géographique, entre les trois types de zones exclues mentionnées plus haut (exclusion urbaine, déséquilibres

régionaux et zones spéciales), il conviendrait de **privilégier la dimension urbaine** (pour diverses raisons expliquées dans le corps du rapport).

Il s'agirait donc d'un programme visant essentiellement **les banlieues pauvres des grandes villes** (y compris, le cas échéant, les camps qui s'y trouvent, ainsi que les réfugiés ou déplacés qui y vivent de manière dispersée). Plutôt que de raccrocher des jeunes issus de ces banlieues (ou dans certains cas des centres-villes historiques ou médinas en déshérence) dans des programmes ou des lieux situés dans les quartiers aisés, il faudrait implanter les activités et les structures directement au cœur des quartiers difficiles.

Les **domaines d'action** possibles sont nombreux. Au regard des besoins, des programmes existants de la part des autres bailleurs et des problématiques d'exclusion et de radicalisation, cette étude suggère les secteurs suivants (les projets existants et possibles et leurs modalités, ainsi que les justifications, sont développés dans le corps du rapport) :

- **sports et loisirs** : non seulement activités, mais aussi infrastructures (terrains de sport, centres de jeunes) ;
- **volontariat et vivre-ensemble** : programmes nationaux de volontariat, appui aux structures d'échelle nationale ou internationale (scouts, Croix-Rouge, etc.), rencontres intercommunautaires, camps d'été ;
- **drogues** : centres de prévention et/ou de traitement, sensibilisation ;
- **participation citoyenne** : inclusion des jeunes dans la gouvernance locale, Parlements de jeunes, médias associatifs, débats (y compris sur le thème de la radicalisation, qui n'est pas un tabou) ;
- **éducation**, soutien scolaire, formation professionnelle, accès à **l'emploi** et entrepreneuriat : le domaine est déjà couvert par de très nombreux programmes, mais les besoins sont immenses.

Il n'est pas nécessaire d'aligner les **durées de projet** sur le modèle « quick impact » de bailleurs comme USAID ou DFID. Même dans des contextes mouvants et fragiles, il est possible d'intervenir efficacement pour la jeunesse exclue avec des horizons temporels de trois à cinq ans, ou plus. En effet, l'AFD est connue et appréciée en tant qu'agence de développement intervenant sur le long terme, plutôt que pour des actions « coup de poing » à forte visibilité mais sans effet durable et structurant. De manière connexe, aux actions purement « soft » (rencontres, conférences, camps d'été, formations, tournois sportifs, etc.) il faut préférer des projets contenant également une partie « hard » (infrastructures, constructions, équipements, etc.)

Les **partenaires possibles** sur le thème de la jeunesse sont nombreux mais parfois assez fragmentés. Dans certains pays il est possible de soutenir des **structures publiques** (réseaux de maisons de jeunes, programmes nationaux de volontariat, par exemple). L'AFD pourrait aussi utilement appuyer les **organisations de masse** structurant la jeunesse, comme les scouts ou les sections jeunesse de la Croix-Rouge, pour les aider à se renouveler et/ou à mieux toucher les zones d'exclusion. Certaines **ONGs ou fondations plus locales** sont très dynamiques et directement implantées dans les quartiers difficiles, mais pour éviter l'éparpillement en projets trop petits, il convient de trouver des solutions de mise en réseau, de *sub grants*, de plates-formes ou de réplication d'un même modèle par

divers partenaires locaux. Dans certains contextes où les bailleurs déboursent de manière rapide des montants importants (au Liban par exemple), le travail humanitaire peut représenter une source d'enrichissement personnel. Il convient donc d'**être attentif à la qualité et à la probité** des partenaires de la société civile, en évitant en particulier les ONG très récentes, sans spécialité bien définie et créées pour postuler à diverses lignes de financement disponibles plutôt que pour s'attaquer dans la durée à tel ou tel problème social.

Hormis l'appui aux grandes structures publiques, qui pourrait éventuellement faire l'objet de prêts pour des réalisations d'infrastructures, l'action sur le thème de la jeunesse exclue appelle **plutôt des subventions**.

Cette étude propose un mode d'action particulier : celui de **centres de jeunesse intégrés**, situés spécifiquement dans les quartiers ou zones identifiés comme fragiles et potentiellement vulnérables à la radicalisation, et regroupant **diverses activités complémentaires** (parmi les domaines cités plus haut comme le sport, les loisirs, la culture, les formations professionnelles courtes, les médias associatifs et la participation citoyenne). Leur inscription géographique concrète et locale, avec une partie de soutien aux infrastructures, permet d'assoir l'action dans la durée et de répondre au manque de lieux de socialisation constructive pour la jeunesse. Le modèle de ces centres de jeunesse est flexible et **peut être mis en œuvre par les divers partenaires** évoqués plus haut (comme unité nouvelle ou rénovée au sein d'un réseau public de maisons de jeunes, comme section locale de scouts ou autres, comme local animé par une ou plusieurs ONG locales), l'essentiel étant de bien définir le ciblage en termes de géographie et de bénéficiaires, plutôt que de s'aligner sur les réseaux préexistants (qui justement excluent certaines sections de la jeunesse).

Dans certains cas, ces centres peuvent être utilement implantés à la **jonction entre deux communautés ennemies**, de manière à retisser les liens sociaux entre jeunes des deux camps. Il est en tout cas impératif d'inclure les divers groupes en présence (y compris les réfugiés et les déplacés, le cas échéant). En règle générale, les jeunes filles sont tout aussi demandeuses d'activités que les jeunes hommes ; cependant, il peut être nécessaire de les encourager spécifiquement, en fonction des environnements locaux, afin d'atteindre la parité, de mener un travail avec les familles pour établir la confiance, et d'organiser des activités non mixtes (pour le sport, par exemple).

Il est à noter que ces centres concerneraient plutôt la **première jeunesse**, avec des bénéficiaires majoritairement entre 15 et 25 ans, alors que les personnes plus âgées, du groupe 25-30 ou 25-35 ans, recherchent plutôt une stratégie d'insertion professionnelle, économique et sociale que les activités d'un centre de jeunes ne peuvent combler, et qui concernent les programmes de développement ayant trait par exemple à la transition vers l'emploi, l'entrepreneuriat ou le logement. Cette dernière tranche d'âge peut toutefois jouer un rôle dans l'encadrement des centres, de manière bénévole ou salariée.

Les **budgets de construction** sont à estimer plus précisément, mais ils s'établiraient probablement entre quelques centaines de milliers et environ un million d'euros par centre, pour un terrain de basketball ou une salle de sport par exemple, plus un bâtiment pour les autres activités. Dans certains cas, des bâtiments existants peuvent être rénovés, réaménagés ou agrandis, et par ailleurs des jeunes des communautés locales peuvent être

employés dans une approche « cash for work ». Les **coûts de fonctionnement**, également à préciser, pourraient varier entre 200,000 à 500,000 euros par an environ (qui peuvent être mutualisés avec d'autres bailleurs, l'Etat, la municipalité ou des activités génératrices de revenus). Une série de centres de cette nature pourrait être créée, puis soutenue par l'AFD pendant une période déterminée, dans les principales zones d'exclusion des pays de la zone MED.

Au-delà de ces divers axes possibles d'intervention et du modèle de centres de jeunesse intégrés précisé ci-dessus, qui ressortissent d'une logique de prévention, l'AFD pourrait mettre en œuvre **certaines actions plus explicitement rattachées à la lutte contre la radicalisation** et visant plus spécifiquement les personnes directement concernées. La démobilisation et le retour d'un certain nombre de combattants, outre le traitement sécuritaire et juridique de la part des Etats concernés, pose en effet la question de leur réintégration socio-économique. Dans le respect de son domaine de compétence et à condition que les autorités locales manifestent leur intérêt et leur accord, l'AFD pourrait développer un volet spécifique pour ce segment, à partir de ses programmes existants en termes de formation professionnelle, d'accès à l'emploi et de soutien à l'entrepreneuriat. Il s'agirait là d'actions ressemblant dans une certaine mesure à ce qui est entrepris pour appuyer la réintégration économique, dans leur pays d'origine, des migrants irréguliers ou des déboutés du droit d'asile qui optent pour un retour volontaire subventionné (programmes notamment mis en œuvre par l'OIM).

### 1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Suite à un **appel à propositions lancé en juin 2016**, Altai Consulting a été sélectionné par l'AFD en août 2016 pour mener cette étude sur l'inclusion/exclusion de la jeunesse dans les pays de la zone MED.

Cette étude fait suite à la note technique "**Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion**" préparée par Clara Arnaud pour l'AFD et publiée en mars 2016, et s'appuie sur les définitions et réflexions méthodologiques développées pour la zone Sahel. Elle s'inscrit dans le cadre de l'intérêt particulier porté par l'AFD à la problématique de la jeunesse dans les pays en développement du pourtour méditerranéen. Au sein des dispositifs français concernés, l'agence est interrogée sur sa capacité à mettre en œuvre ou à soutenir des projets répondant aux besoins de cette jeunesse majoritairement arabe, afin de concourir, depuis l'angle de l'aide au développement, à la lutte contre les phénomènes d'exclusion sociale. Le thème de la jeunesse est particulièrement important du fait de la **prépondérance numérique** de ce groupe d'âge dans tous les pays considérés, avec des problématiques particulièrement pressantes en termes de politiques publiques sur **l'emploi, l'éducation et la participation sociale et politique**.

Au niveau politique, la jeunesse et ses revendications ont été au centre des divers mouvements regroupés sous l'expression générique de **printemps arabes**. Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International a formulé une stratégie pour *L'action extérieure de la France pour la jeunesse*<sup>2</sup> et l'AFD est un des opérateurs principaux qui doit la mettre en œuvre. Cet effort, et cette attente envers l'AFD, se nourrissent enfin du fait que l'exclusion sociale soit perçue comme l'une des causes possibles de la **radicalisation**, danger qui touche à la fois ces pays du sud de la Méditerranée et la France, tant les problématiques, les dynamiques sociétales et les populations sont imbriquées.

### 1.2. ETAT DES LIEUX A L'AFD

Une **réunion de lancement**, le 9 septembre 2016 à l'AFD à Paris, entre Altai Consulting et les services concernés à l'AFD (zone MED, Cellule Crises et Conflits), a permis de préciser les résultats attendus de cette étude, **et notamment de souligner son caractère opérationnel**. Il ne s'agit pas d'un travail académique, mais plutôt d'une étude pratique visant à informer la conception et la gestion de projets de développement touchant la jeunesse dans la zone concernée. La brièveté des enquêtes de terrain (environ un mois et demi) et leur caractère non exhaustif (trois pays dont deux en enquête sur place et un par téléphone) conduisent à une certaine prudence dans les extrapolations qui pourront être faites à l'ensemble de la zone considérée. La revue bibliographique des ouvrages et rapports de recherche récents sur la zone dans son ensemble vient compléter l'étude de terrain, et

---

<sup>2</sup> MAEDI, DGM, 2015

permet de cadrer les grandes problématiques touchant la jeunesse en zone Méditerranée à partir des données quantitatives et analyses existantes.

Suite à cette réunion de lancement, le consultant a commencé son travail par une série d'**entretiens avec les responsables concernés à l'AFD**, afin de cerner exactement les attentes des responsables opérationnels envers cette étude, l'état des réflexions et des actions en cours sur la thématique de la jeunesse et de l'exclusion. La liste complète des départements rencontrés est en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** (page **Erreur ! Signet non défini.**).

Les différentes équipes de l'AFD rencontrées soulignent l'importance de comprendre les **trajectoires d'inclusion et d'exclusion** des jeunes dans la zone MED, d'une part pour accompagner le positionnement stratégique de l'agence sur cette thématique, d'autre part pour informer en amont la programmation opérationnelle – non seulement les projets visant directement la jeunesse par des actions à caractère social, comme ceux soutenus par la DPO (Direction du Partenariat avec les ONG), mais également les projets d'infrastructures et d'appui aux politiques publiques susceptibles de toucher ou mobiliser la jeunesse.

**L'impact sur la jeunesse** est l'un des critères généraux examinés et notés lors de l'instruction des projets de développement, au même titre que le genre, le climat et l'économie sociale et solidaire. La stratégie sur *L'Action extérieure de la France pour la jeunesse* adoptée par le MAEDI en 2015 précise un certain nombre d'axes de travail comme la formation (non seulement en vue de l'emploi mais aussi de la citoyenneté), la jeunesse rurale et l'engagement actif de la jeunesse.

**Chacun des différents services interrogés se trouve être concerné par la problématique de la jeunesse** dans le pourtour méditerranéen, et ses dynamiques d'inclusion/exclusion pour une variété de raisons :

- Les services MED et CCC, commanditaires de l'étude, soulignent l'importance de la jeunesse dans cette zone. Il faut considérer **toutes les dimensions de l'exclusion**, y compris les perceptions et le sentiment d'inégalité. En Egypte, l'action de l'AFD se concentrait traditionnellement sur les infrastructures, mais l'agence souhaite aborder davantage le terrain social à l'avenir. Au Liban, le déblocage des prêts a été longtemps suspendu à des processus de ratification très lents du fait des blocages institutionnels (absence de président et de gouvernement pendant une longue période). L'AFD entend renforcer sa réponse aux vulnérabilités liées à la crise syrienne, ce qui passe notamment par des subventions à des ONG pour des projets touchant directement les diverses jeunessees qui vivent au Liban. En Tunisie, l'agence a déjà une action importante en faveur de la formation professionnelle et du développement des territoires. Davantage d'actions en faveur de la société civile, ainsi que sur le thème de la gouvernance, sont prévues.
- Dans le domaine éducatif et de l'emploi, une grande attention est portée **à la lutte contre le décrochage scolaire, à l'orientation et à la formation professionnelle**, afin de favoriser l'insertion dans l'emploi et dans la société des nouvelles générations. Au-delà du nécessaire appui aux systèmes éducatifs nationaux, il s'agit de **toucher les groupes les plus exclus**, en s'intéressant également à l'éducation non formelle, aux populations exclues de l'éducation (comme une partie des réfugiés syriens au Proche-Orient par exemple), et de donner une

deuxième chance éducative aux jeunes adultes qui en ont besoin. Il est souligné que l'étude ne doit pas se concentrer trop exclusivement sur les risques de radicalisation et risquer de présenter la jeunesse comme un danger, mais au contraire **mettre en valeur son potentiel** et les actions positives à accomplir pour favoriser son inclusion.

- Dans le domaine des partenariats avec les sociétés civiles locales, portés notamment par la DPO, la collaboration avec les organisations de jeunesse des pays cibles est une composante importante. Il est indiqué qu'au-delà des causalités économiques l'inclusion doit être favorisée par des actions en faveur **du lien social, du « vivre ensemble » et de la mobilisation participative** (la jeunesse comme actrice et non seulement comme bénéficiaire passive de projets qui lui sont adressés). Les organisations d'éducation populaire françaises et arabes sont certains des leviers d'action possibles pour favoriser l'inclusion de la jeunesse et indirectement lutter contre la radicalisation.
- Dans le cadre de la coopération avec les collectivités locales, l'AFD est amenée à aborder les politiques de la ville et l'inclusion de la jeunesse, notamment par les politiques volontaristes de désenclavement de certains quartiers ou régions, qui s'appuient non seulement sur un travail au niveau des politiques publiques, des services et des infrastructures, mais également sur la **mobilisation et l'animation locale de la jeunesse**, qui passent souvent par des ONG et des associations locales.
- Sous l'angle du **genre**, l'intégration des jeunes femmes dans le monde du travail est un défi particulier puisqu'un important hiatus existe entre la relativement bonne participation des femmes aux études supérieures (encore qu'avec de fortes disparités par filières), et leur taux d'activité nettement plus bas. Il est par ailleurs souligné que les questions de mariage, d'installation, de double ou simple salaire dans le ménage jouent un rôle dans l'inclusion réussie des jeunes dans la société et, à défaut, dans certaines trajectoires de radicalisation où le rôle des femmes ne saurait être ignoré.
- Par sa **stratégie numérique**, mise en débat à l'automne 2016 sur internet et discutée de manière participative, l'AFD rejoint le bouillonnement créatif et revendicatif des jeunes arabes qui ont investi massivement l'espace internet et les réseaux sociaux, y compris de manière politique. De plus, le numérique est un secteur où de nouveaux emplois, fondés sur des compétences particulières, apparaissent et constituent une opportunité pour les nouvelles générations. Cependant, il détruit aussi un certain nombre d'emplois et représente donc également un défi.

De manière générale, il a été convenu que cette étude avait un caractère exploratoire : plutôt que de décrire des projets menés par l'AFD ou connus d'elle, et encore moins de les évaluer, elle **présente et analyse d'autres initiatives et projets** menés sur le thème de la jeunesse par les sociétés civiles locales ou soutenus par d'autres bailleurs, afin d'identifier des initiatives porteuses, de renouveler la réflexion et de proposer des pistes d'action. Les jeunes les plus exclus sont souvent justement ceux qui ne bénéficient d'aucun programme de développement : l'étude ne s'est donc pas limitée **au cercle immédiat des bénéficiaires de programmes existants**.

### 1.3. LA QUESTION DE LA RADICALISATION

Le sujet principal de cette étude est la question de l'inclusion de la jeunesse dans la zone MED. Dans ce cadre, **une attention particulière a été portée à la thématique de la radicalisation**, qui dans certains cas peut être une conséquence de l'exclusion. Ce lien entre exclusion et radicalisation est l'objet d'un nombre croissant de recherches académiques et opérationnelles. Les facteurs sont pluriels, non univoques et variables d'un pays à l'autre : pauvreté, chômage, clivage générationnel, exclusion géographique par zones ou par quartiers, discrimination ethnique ou confessionnelle, frustration politique, etc.

En œuvrant en faveur de l'inclusion de la jeunesse, objet de cette étude, **l'AFD peut contribuer à agir indirectement sur certaines des causes de la radicalisation**, tout en restant dans son rôle d'agence de développement. La perception et les attentes des divers services interrogés varient naturellement en fonction de leur domaine de compétence propre. L'éducation, le développement d'infrastructures, la coopération avec les collectivités locales, ou encore la gouvernance (compétence récemment transférée à l'AFD), comportent chacun à sa manière une dimension d'inclusion sociale susceptible de rejoindre les problématiques particulières de cette jeunesse arabe dont l'ensemble des sources bibliographiques s'accorde à reconnaître le caractère particulièrement dynamique, l'importance numérique et la complexité des défis qui la touchent.

La lutte contre la radicalisation ne saurait donc être un objectif en soi pour une agence de développement comme l'AFD, du fait de la nature politique et sécuritaire du sujet. L'agence peut cependant s'inscrire harmonieusement dans l'action publique française, et répondre aux attentes dont elle fait l'objet, en prenant en compte les effets préventifs possibles des programmes qu'elle mène avec ses objectifs propres de développement, particulièrement sur le thème de l'inclusion de la jeunesse. Comme remarqué par une récente étude, les programmes de développement ont des objectifs valables en soi, mais cela n'interdit pas qu'ils puissent également contribuer à la prévention de la radicalisation et que cela soit mentionné parmi les objectifs de tel ou tel projet<sup>3</sup>.

### 1.4. DEFINITIONS

#### 1.4.1. JEUNESSE

La définition habituelle de la **jeunesse**, celle retenue par les Nations Unies notamment, est la tranche d'âge entre 15 et 24 ans. Certaines études élargissent cette définition jusqu'à 29 ans afin d'inclure également les transitions (parfois longues) de la scolarité vers l'emploi, tandis que d'autres excluent les adolescents et considèrent une tranche d'âge allant de 19 à 35 ans.

L'étude sur les *Jeunesses sahéliennes*<sup>4</sup> conduite par Clara Arnaud pour l'AFD en 2015-2016 fait référence à cette diversité de définitions, et prend le parti de ne pas se cantonner à une classe d'âge, mais au contraire de considérer le processus socio-économique lui-même et donc de prendre la « jeunesse » comme la transition entre l'enfance et l'âge adulte, comme une « **trajectoire vers l'autonomisation** », le seuil étant constitué par la sortie de la

<sup>3</sup> *Countering Violent Extremism and Development Assistance*, Global Center on Cooperative Security, 2016

<sup>4</sup> *Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Clara Arnaud, AFD, 2016

« catégorie des personnes à charge ». Ce seuil comprend plusieurs composantes comme l'insertion professionnelle, l'autonomie financière, le départ du foyer parental et la constitution d'un foyer distinct.

Cette définition convient également à la zone MED, où les problématiques d'insertion professionnelle et de décohabitation allongent la période de la « jeunesse » souvent au-delà de 24 ans (certains auteurs ont même forgé le terme de *waitthood* pour décrire cette phase d'attente, avant d'accéder à la *adulthood*<sup>5</sup>). Un ouvrage arabe de 2011<sup>6</sup> définit la jeunesse comme « une période de trêve psycho-sociale » dans laquelle l'individu est « hors des cadres du travail et du mariage », encore « en recherche de soi-même », avant de « réorganiser ses priorités, qui seront délimitées par les difficultés de la vie quotidienne ». Cette définition de la jeunesse comme **une période transitoire plus ou moins longue** amène également à remarquer qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que d'une certaine manière c'est une catégorie nouvelle, issue de l'allongement de cette transition. En conséquence, certains auteurs signalent l'existence de cette catégorie elle-même comme « un produit spécifique de la modernité<sup>7</sup> ».

#### 1.4.2. EXCLUSION

L'**exclusion** de certains groupes sociaux peut s'exprimer à différents niveaux. L'étude sur les Jeunesses sahéennes note que cette notion est « pluridimensionnelle » et mentionne par exemple l'exclusion « sociale, économique, professionnelle, politique, religieuse ». Il convient de prendre en compte non seulement l'exclusion tangible, mesurable d'une manière ou d'une autre, mais aussi la subjectivité des « sentiments d'exclusion ». L'exclusion peut comprendre le manque d'accès « aux services publics, au système légal, à une éducation ou à des institutions sociales, comme l'accès à la propriété et à un emploi », note l'étude sur les Jeunesses sahéennes, avant d'insister sur les aspects plus difficiles à mesurer comme « une sous-représentation politique, un manque de reconnaissance ou de respect ».

Dans la zone MED en effet, les entretiens initiaux ainsi que la revue bibliographique montrent que l'exclusion est le résultat non seulement des inégalités économiques objectives, mais aussi souvent d'un **sentiment de dépossession civique et politique**, d'une géographie enclavée et perçue comme abandonnée, négligée par les autorités publiques. Enfin, certains groupes linguistiques, confessionnels ou nationaux se perçoivent comme exclus, pour des raisons qui ne sont pas directement ou uniquement économiques (les Kurdes dans la Syrie arabiste, les Palestiniens au Liban, les Coptes dans certaines régions et à certaines périodes en Egypte).

En arabe, *iqSa'* traduit « exclusion » en étant fondé sur une racine signifiant « loin ». Sont également utilisés les termes *tahmish* (« marginalisation »), *istib'ad* (venant également de « loin », avec un sens actif de « rendre lointain »), et *Hirman* (venant d'une racine signifiant entre autres « priver de »).

<sup>5</sup> *Studying Youth in the Arab World*, The Issam Fares Institute for Public Policy and International Affairs at AUB, 2009

<sup>6</sup> الممارسات الثقافية للشباب العربي, «Les pratiques culturelles des jeunes Arabes», collectif d'auteurs, *The Lebanese Association of Women Researchers*, Beyrouth, 2011

<sup>7</sup> *Les nouvelles jeunesses*, Vincenzo Cicchelli et Olivier Galland, Collection : Problèmes politiques et sociaux, n° 955, décembre 2008.

### 1.4.3. RADICALISATION

Cette même étude sur les Jeunesses sahéliennes retient comme définition de la **radicalisation** le « **recours à la violence pour défendre des idées religieuses** », d'après une intervention de la chercheuse Elodie Aparé<sup>8</sup>. Farhad Khosrokhavar, chercheur spécialisé sur les parcours personnels de radicalisation, donne comme définition « un processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel »<sup>9</sup>. Le chercheur Dominique Thomas<sup>10</sup> souligne également qu'on ne doit pas adopter une définition trop large de la radicalisation : elle ne doit inclure que les personnes pour qui « la violence est une option », et non pas ceux qui défendent des idées religieuses éventuellement extrêmes, mais sans violence. Dans un entretien commun à *La Croix*, Olivier Roy et Haoues Seniguer mettent en garde contre le risque de dénoncer comme radical toute personne religieuse orthodoxe ou souhaitant retourner à la « racine » de sa religion, rappelant que le recours à la violence ou sa possibilité doivent être présents pour qu'on puisse parler de « radicalisation »<sup>11</sup>. Dans le même esprit, les sources anglo-saxonnes parlent quant à elles volontiers de **violent extremism**, ainsi que de programmes « CVE » (*Countering Violent Extremism*).

Certains chercheurs **limitent le spectre à l'Islam**, définissant la radicalisation comme « *the progressive personal development from law-abiding Muslim to Militant Islamist* »<sup>12</sup>, mais il semble plus correct d'inclure toutes les formes d'extrémisme religieux, car même si l'époque actuelle est dominée par les groupes islamistes violents, dans certains cas des milices chrétiennes ont aussi pu développer une justification et une pratique de la violence, par exemple lors de la guerre civile libanaise (et dans d'autres régions du monde il peut y avoir une violence hindoue, sikh, etc.). En revanche, les définitions qui incluent dans la radicalisation **tout rejet de la démocratie** (par exemple « *behavioural transformations that lead to the rejection of democratic principles* »<sup>13</sup>) sont probablement trop larges, incluant aussi bien en principe des monarchistes, des marxistes, etc., aux côtés des terroristes. Enfin, les **définitions purement psychologiques** (par exemple « *a process in which confidence in the system decreases and the individual retreats further and further into his or her own group, because he or she no longer feels part of society* »<sup>14</sup>), insistant sur la désocialisation de l'individu, la perte de confiance dans toutes les structures politiques et sociales, correspondent effectivement à certains parcours de radicalisation, mais peuvent aussi bien s'appliquer à l'évolution psychique d'un dépressif misanthrope.

Au niveau institutionnel français, le « **Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme** » présenté par les services du Premier Ministre en mai 2016 parle également de « basculements dans la violence radicale » liés à des « raisons idéologiques et religieuses ».

Il n'y a **pas d'équivalent exact au terme « radicalisation » en arabe** :

<sup>8</sup> *European Conference on African Studies*, Paris, 2015

<sup>9</sup> *Radicalisation*, Farhad Khosrokhavar, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2014

<sup>10</sup> Entretien téléphonique, octobre 2016

<sup>11</sup> *Quelle responsabilité de l'Islam dans la radicalisation ?*, La Croix, 3 avril 2016

<sup>12</sup> *Recruitment of Islamist Terrorists in Europe*, Taarnby, 2005

<sup>13</sup> *The De-radicalisation of Jihadis: Transforming Armed Islamist Movements*, Omar Ashour, 2009

<sup>14</sup> *Decline, Disengagement: An Analysis of Processes of De-radicalisation*, Demant, Slooman, Buijs et Tillie, 2008

- *uḥuli* signifie fondamentaliste (mais pas nécessairement violent ; il peut s’agir d’un paisible musulman salafiste ou juif orthodoxe attachant une grande importance au respect des rites, des heures de prières, et tenant à s’inspirer des exemples les plus proches possibles des origines de sa religion) ;
- *irhabi* signifie terroriste (mais pas nécessairement religieux ; jusqu’aux années 80 on pouvait aussi bien penser aux actions spectaculaires de groupes palestiniens marxistes, par exemple) ;
- *jihadi* signifie djihadiste (mais beaucoup d’acteurs proclament le *djihad* et obtient quelques fatwas de savants religieux en ce sens, y compris l’Iran quand il lutte contre Daach, les Etats qui répriment des groupes armés islamistes, etc.) ;
- *mutaTarrif* signifie extrémiste (probablement le terme le plus adapté, fortement péjoratif et généralement connoté de violence, sinon réelle du moins possible) ;
- la simple arabisation du mot, *radikaliya*, est parfois utilisée, mais plutôt pour désigner la radicalité militante de gauche, éventuellement combattante ou terroriste, que la violence religieuse ;
- enfin les arabophones opposés à l’Islam politique utilisent toute une série de termes dans un sens péjoratif, par exemple *Hanbali* (hanbalite), *wahhabi* (wahhabite), *Daachi* (« daachien » si l’on peut dire, acronyme en arabe du groupe « Etat Islamique en Irak et en Syrie »), *ikhwanji* (« frériste »), etc., mais ce sont des usages polémiques ou ironiques plutôt qu’académiques, qui pour certains incriminent dans leur ensemble des groupes ou des doctrines qui ne justifient pas nécessairement et systématiquement la violence.

La « radicalisation » comme processus religieux et violent, est donc rendue en arabe par des périphrases explicatives. Comme il est difficile de rendre la nuance du « isme », l’« islamisme » lui-même est bien souvent rendu dans les traductions par « Islam » tout court (avec les incompréhensions qu’on peut imaginer) ou par « Islam politique », ce qui nous ramène au cœur des débats théoriques qui agitent l’Islam actuellement.

## 2. METHODOLOGIE

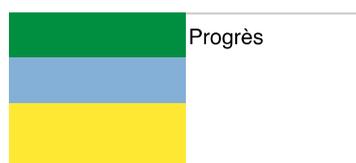
### 2.1. CHOIX DES PAYS D'ENQUETE TERRAIN

Afin de choisir les pays pour l'enquête de terrain, **quatre critères** ont été retenus : 1) pays arabe ; 2) dynamiques de jeunesse et printemps arabes ; 3) sécurité ; 4) autorisations officielles et liberté de recherche.

La **Tunisie** ayant été assez abondamment étudiée dans divers rapports récents, notamment sous l'angle des risques de radicalisation<sup>15</sup> et de l'inclusion<sup>16</sup>, il a été décidé en concertation avec l'AFD d'y conduire une enquête de terrain concise et de consacrer plus de temps au **Liban**, pays où l'AFD est attendue pour la réponse qu'elle peut apporter aux conséquences de la crise syrienne en soutenant des projets en faveur des diverses jeunes gens vivant dans le pays (Libanaise, Syrienne, Palestinienne). 11 jours ont été consacrés à la Tunisie (du 6 au 17 octobre 2016) et 25 jours au Liban (du 19 octobre au 16 novembre 2016). Enfin, en raison de conditions actuellement délicates pour la recherche sur les sujets sociaux en **Egypte**, ce pays a été couvert par le biais d'une enquête téléphonique, sans déplacement sur place.

Ce choix a permis de garantir l'équilibre entre le Maghreb et le Proche-Orient tout en s'alignant sur **les priorités opérationnelles de l'AFD**. La recherche au Liban a porté sur les questions d'inclusion de la jeunesse en général (comprenant donc, outre les Libanais eux-mêmes, les Syriens et les Palestiniens), en veillant à se concentrer sur les problématiques communes à l'ensemble de la zone MED plutôt que sur les particularités purement libanaises.

### 2.2. CALENDRIER



	MOIS	sept-16				oct-16				nov-16				déc-16				janv-17				févr-17
		semaine				1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Cadrage méthodologique et coordination avec l'AFD	Réunion de lancement à l'AFD Paris																					
	Entretiens initiaux (AFD et quelques personnalités et organisations extérieures)																					
	Revue bibliographique																					

<sup>15</sup> *Understanding and preventing youth exclusion and violent extremism in Tunisia*, Banque Mondiale, 2016

<sup>16</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2016



- Des entretiens avec de nombreuses ONG internationales et associations de la **société civile** tunisienne ;
- Des entretiens avec des **chercheurs en sciences sociales et journalistes**, spécialisés sur les questions de la jeunesse, de l'inclusion, des quartiers populaires et de la radicalisation ;
- L'**observation** de projets de développement particuliers ;
- Des **focus groups** avec de jeunes Tunisiens et Tunisiennes.

La liste complète des entretiens est disponible en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** (page **Erreur ! Signet non défini.**).

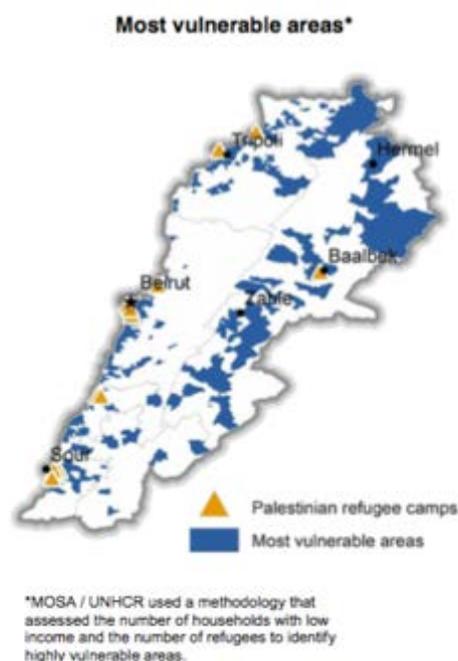
## 2.5. LIBAN

Le Liban a fait l'objet d'une **étude de cas approfondie**, avec rencontre de toutes les catégories d'interlocuteurs prévues dans la Proposition Technique d'Altai Consulting : observateurs académiques, bailleurs, ONG, acteurs de la société civile, observation de projets particuliers et *focus groups* avec la jeunesse (jeunes hommes et jeunes femmes). L'étude s'est intéressée aux diverses jeunesses qui vivent actuellement au Liban, sans exclusive : les Libanais eux-mêmes, mais également les Palestiniens et les Syriens.

L'une des questions de recherche importante au Liban est d'ailleurs le degré de convergence entre ces trois jeunesses, chacune ayant ses propres dynamiques d'exclusion et ses causes possibles de radicalisation (Sunnites libanais en opposition avec la domination perçue du Hezbollah, Syriens désespérés par l'échec de la révolution syrienne et leur statut de sans-papiers au Liban, Palestiniens exaspérés par 60 ans de vie comme citoyens de seconde zone au Liban).

Une attention particulière a été portée au choix des **zones de recherche**, pour privilégier les quartiers et les régions où les problématiques d'exclusion sont les plus fortes, non seulement sur le plan économique mais également s'agissant des politiques de la ville, du transport, de la culture et des questions de statut et de nationalité. Ce choix s'est notamment appuyé sur les diverses **études de vulnérabilité** menées par la communauté internationale, qui incluent à la fois les fragilités du Liban lui-même ainsi que le poids additionnel lié à la crise syrienne.

Carte 1: Zones les plus vulnérables au Liban<sup>17</sup>



Sur cette base et en fonction des opportunités de rencontres et d'observation de projets, mais aussi des contraintes sécuritaires, l'étude de terrain a couvert les zones suivantes au Liban :

- **Beyrouth (9 jours)** : centre et banlieues pauvres (banlieues sud comme Harat Hreik, camps palestiniens de Chatila et Burj al Barajne, bidonvilles ou habitats informels de Heyy al Gharbe et Ouzai). L'étude s'est intéressée à ces banlieues de Beyrouth sur le plan social et pour l'observation de projets en faveur de la jeunesse, plutôt que pour leur particularité politique de quartier général du Hezbollah.
- **Nord (6 jours)** : Tripoli centre, banlieues Est et Nord et camps palestiniens autour de Tripoli (Nahr Abou Ali, Tebbané, Baddawi), Akkar.
- **Saïda (4 jours)** : ville elle-même (y compris vieille ville touchée par la dégradation urbaine et les problèmes sociaux), camps palestiniens de Ain al Hilwe et Mié-Mié, alentours (Abra, Jezzine...). Les troubles sanglants de 2013-2014, impliquant un jeune prédicateur sunnite (Ahmad al Assir) et ses partisans opposés au Hezbollah, ont mis en lumière les risques locaux de radicalisation dans la ville elle-même, mais aussi dans les camps palestiniens dont la situation est explosive, avec un niveau de pauvreté record et la présence de groupes extrémistes.
- **Bekaa (3 jours)** : compte-tenu des conditions sécuritaires qui prévalaient au moment de l'enquête, des entretiens et observations ont pu être menées à Baalbek, Raas Baalbek, Hermel et Aarsal. L'objectif était ici plus de cerner les questions de vivre-ensemble (entre communautés chiite, sunnite et chrétienne).
- **Sud (3 jours)**: l'enquête a été plus rapide dans cette zone, en couvrant Nabatiye, Tebnine, Baysarie (bourgs représentatifs du sud chiite) et Tyr (camps palestiniens).

<sup>17</sup> Etude du Ministère libanais des Affaires Sociales et de l'UNHCR

Des entretiens et observations de diverses natures ont pu être menés :

- Entretiens institutionnels (ministères, municipalités) ;
- Entretiens avec les bailleurs ;
- Entretiens avec de nombreuses associations de la société civile libanaise ;
- Entretiens avec des chercheurs sur le thème de la jeunesse, de l'exclusion et de la radicalisation ;
- *Focus groups* avec de jeunes Libanais, Palestiniens et Syriens ;
- Observation de projets.

La liste complète des entretiens est disponible en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** (page **Erreur ! Signet non défini.**).

## 2.6. EGYPTE

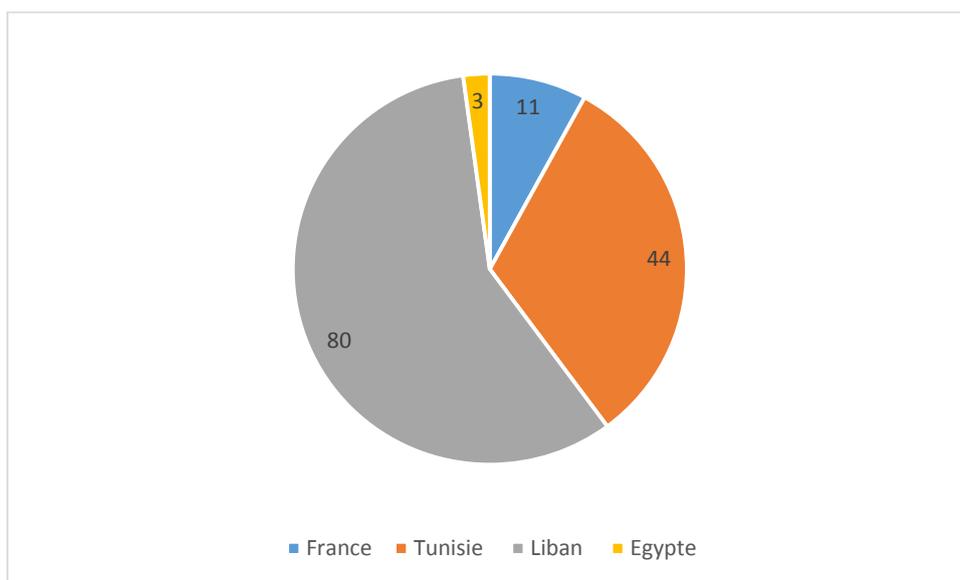
Il a été convenu lors de la réunion de lancement que l'Egypte serait couverte par des **entretiens téléphoniques** en raison des contraintes de temps et des obstacles actuels à la recherche sociale libre en Egypte. Seuls une poignée d'entretiens ont pu être réalisés en raison de l'absence d'enquête de terrain sur place. La liste des entretiens est disponible en

(page 133).

## 2.7. RECAPITULATIF

Au total, 138 entretiens de toutes natures confondus ont été menés, avec une prépondérance donnée au Liban.

Graphique 1: Répartition géographique des entretiens



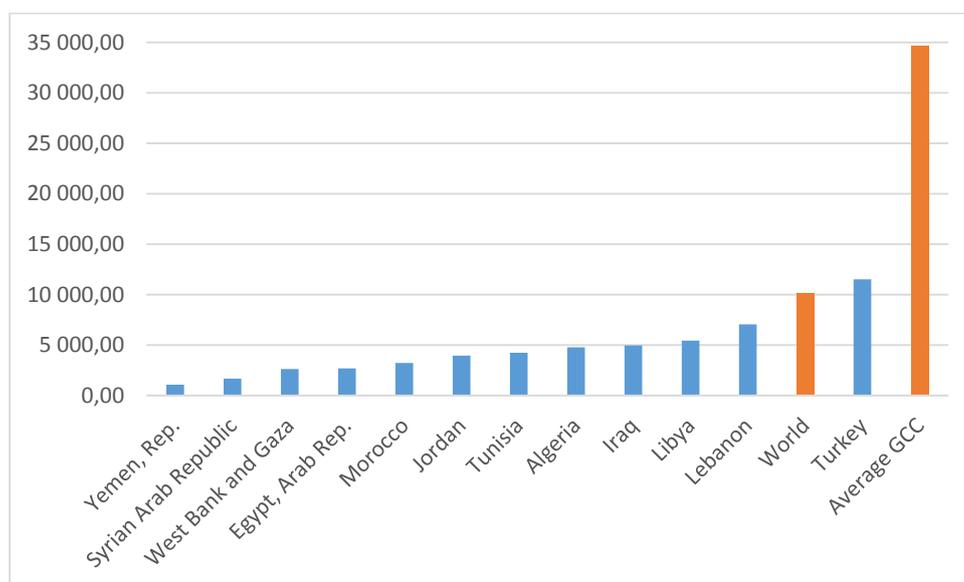
### 3. JEUNESSES ET EXCLUSION DANS LA ZONE MED

#### 3.1. LA JEUNESSE OU LES JEUNESSES ?

Il est évidemment téméraire de parler de “la” jeunesse arabe, comme il le serait d’ailleurs de parler de “la” jeunesse dans n’importe quelle région du monde. Ainsi, bon nombre d’auteurs et de publications préfèrent parler de “jeunesses” au pluriel. C’est le cas notamment de l’ouvrage *Jeunesses arabes*<sup>18</sup> qui souligne la « diversité infinie de l’imaginaire et des pratiques » et propose un panel d’exemples et d’illustrations tirés de divers pays.

Les **divisions sociales**, surtout quand il s’agit de parler des problèmes d’exclusion et d’inclusion, sautent aux yeux. Elles reflètent les inégalités économiques de la zone MED en général. Un économiste comme Thomas Piketty remarque que le Moyen-Orient est la zone la plus inégalitaire du monde, avec par exemple dans la zone allant de l’Egypte à l’Iran (comprenant les pays du Golfe), les 10% les plus riches concentrant 60% des revenus totaux, ce qui est nettement supérieur même aux pays les plus inégalitaires du monde comme le Brésil et l’Afrique du Sud (entre 50 et 55%), et identifiant cette « poudrière inégalitaire » comme l’une des causes du terrorisme<sup>19</sup>. La comparaison a ses limites puisqu’il s’agit dans un cas d’inégalités internes à un pays donné, et dans l’autre d’inégalités régionales (essentiellement entre la zone MED au sens de l’AFD et les pays du Golfe), mais elle a sa logique puisque dans une certaine mesure le « monde arabe » se considère comme un ensemble qui devrait être uni.

Graphique 2: PIB par habitant<sup>20</sup>



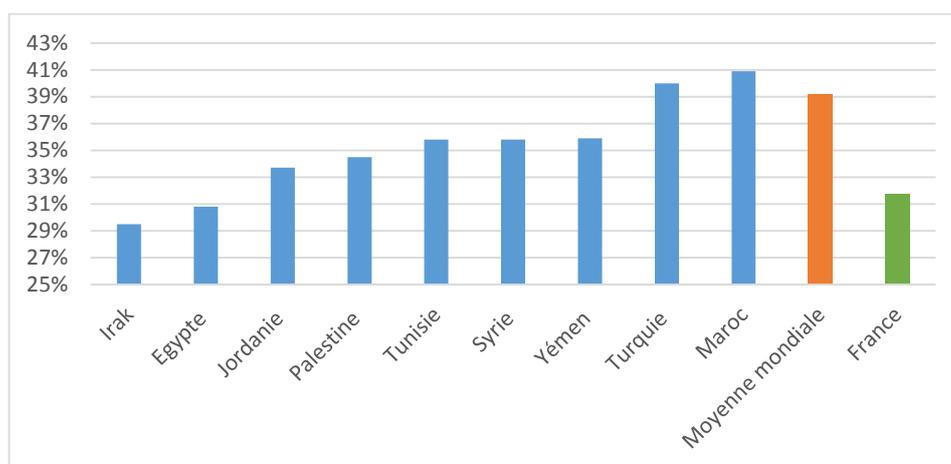
<sup>18</sup> *Jeunesses arabes, Du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques*, sous la direction de M. Catusse et L. Bonnefoy, 2013

<sup>19</sup> *L’Orient le Jour*, 4 juin 2016

<sup>20</sup> Banque Mondiale, 2015, en dollars américains constants de 2010. Pour la Syrie, données estimées de 2010. Pour le Yémen, données de 2013.

Au sein de chaque pays la différence est large entre jeunesse de centre-ville, ayant accès aux loisirs, aux universités (y compris privées), aux voyages à l'étranger, parlant des langues étrangères, etc., et la jeunesse des quartiers pauvres et des campagnes. Quantitativement, il est difficile de s'appuyer sur les coefficients de Gini car ils ne sont pas toujours disponibles : manquent dans la liste du *CIA World Factbook*<sup>21</sup> le Liban, la Syrie, la Libye, l'Irak la Palestine ; celle du PNUD<sup>22</sup> omet l'Algérie, la Libye et le Liban. De plus, ils mesurent les inégalités de revenus, mais pas celles de patrimoine ou d'accès aux services. En dépit de ces limites, les coefficients de Gini connus pour la zone MED indiquent un degré moyen, plus inégalitaire que l'Europe ou la France mais moins que la moyenne mondiale :

Graphique 3: Niveaux d'inégalité (coefficient de Gini)<sup>23</sup>



Au-delà des contrastes qui existent entre jeunes urbains et ruraux, éduqués ou non, riches et pauvres, il convient de prendre en compte **la diversité de statut ainsi que les groupes ethniques et religieux**. Comment parler de la jeunesse libanaise par exemple, quand en réalité les jeunes vivant dans ce pays sont également palestiniens et syriens, avec des statuts légaux très différents ? Comment même parler de « la » jeunesse de nationalité libanaise exclue, quand en réalité nombre de projets éducatifs et sociaux sont organisés par confession, avec une tripartition des structures religieuses, caritatives, éducatives, etc., entre Sunnites, Chiites et Chrétiens ? Il en va de même pour la Jordanie, avec une jeunesse « jordanienne de souche », une jeunesse d'origine palestinienne qui n'a pas exactement le même statut, et maintenant la jeunesse syrienne. Au Maghreb, ces clivages entre nationaux et « réfugiés » (certains installés depuis trois ou quatre générations...) sont moindres, mais dans certains cas il peut être pertinent de distinguer entre jeunesse arabe et jeunesse berbère ou kabyle, par exemple.

En Syrie, au Yémen, au Liban, une certaine jeunesse se donne justement comme objectif de **dépasser les clivages confessionnels** et de renverser les systèmes politiques qui leur sont associés (le mouvement civique associé à la crise des ordures au Liban, par exemple). A l'inverse, cependant, de nombreux jeunes s'engagent dans des structures qui s'enracinent ou même renforcent ces lignes de fractures, y compris au niveau de l'action sociale (structuration sociale de la jeunesse chiite par Amal au Liban, mouvements de jeunesse

<sup>21</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2172rank.html>

<sup>22</sup> <http://hdr.undp.org/en/content/income-gini-coefficient>

<sup>23</sup> *Human Development Reports*, PNUD, moyenne 2005-2013

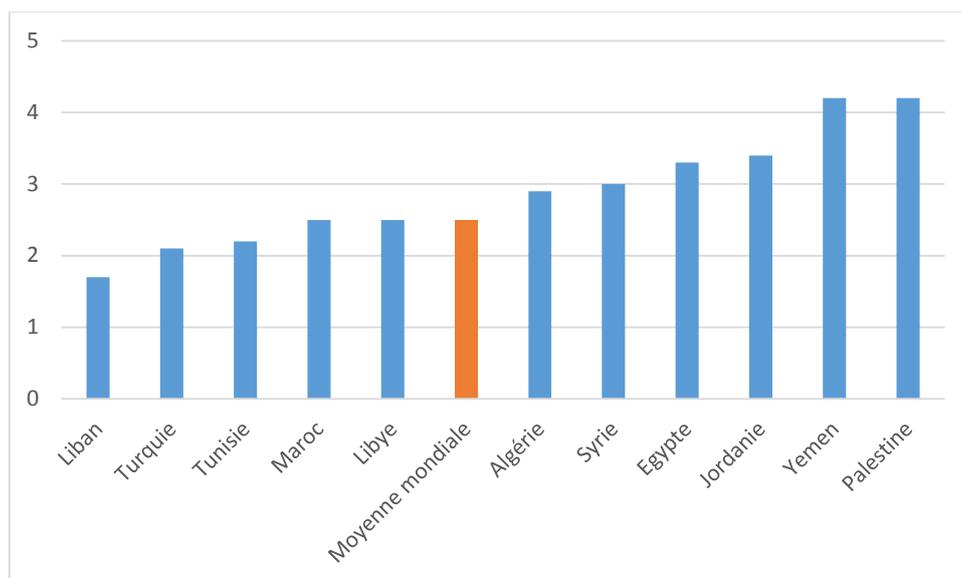
chrétiens en Egypte, Syrie ou Liban, partis kurdes en Irak et en Syrie, mouvements d'inspiration islamique sunnite dans toute la zone, etc.). En Egypte, de nombreux jeunes coptes ont participé à la révolution de 2011, aux côtés des jeunes sunnites et d'ailleurs contre l'avis de leurs autorités ecclésiastiques, mais il conviendrait d'étudier ce qui reste de cette convergence après le reflux du mouvement révolutionnaire, les tensions communautaires liées à la chute du président Morsi et le retour à l'autoritarisme.

## 3.2. LES JEUNES DANS LA POPULATION

### 3.2.1. TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET PYRAMIDES DES AGES

La **transition démographique** est désormais bien entamée, voire touche à sa fin, dans la plupart des pays considérés, avec des taux de fécondité généralement compris entre deux et trois enfants par femme (le Yémen et l'Irak faisant exception avec des taux nettement supérieurs), contrairement aux pays d'Afrique sub-saharienne par exemple, où les taux se situent encore entre 3 et 7<sup>24</sup>.

Graphique 4: Taux de fécondité<sup>25</sup>



Les taux de natalité déclinent depuis les années 60, l'espérance de vie augmente (autour de 70 ans pour le Maroc et le Liban par exemple) et les taux de croissance démographique diminuent pour se situer entre 1% et 2% (avec encore une fois des exceptions, comme le Yémen autour de 3%)<sup>26</sup>. De plus, l'âge du mariage augmente et se situe en 2005 entre 27 et 33 ans dans la plupart de ces pays<sup>27</sup>, ce qui constitue une autre raison pour inclure la tranche d'âge 24-29 ans dans la « jeunesse ».

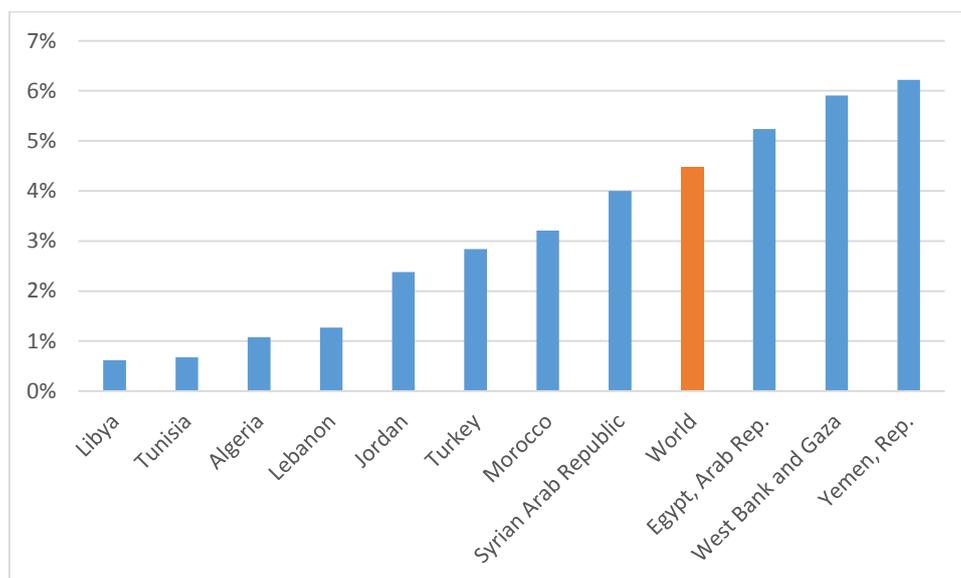
<sup>24</sup> CIA World Factbook, 2015

<sup>25</sup> Banque Mondiale, 2014, <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN>

<sup>26</sup> *The Janus Face of the Demographic Transition in the Arab World*, Paul Puschmann - Koen Matthijs, 2012

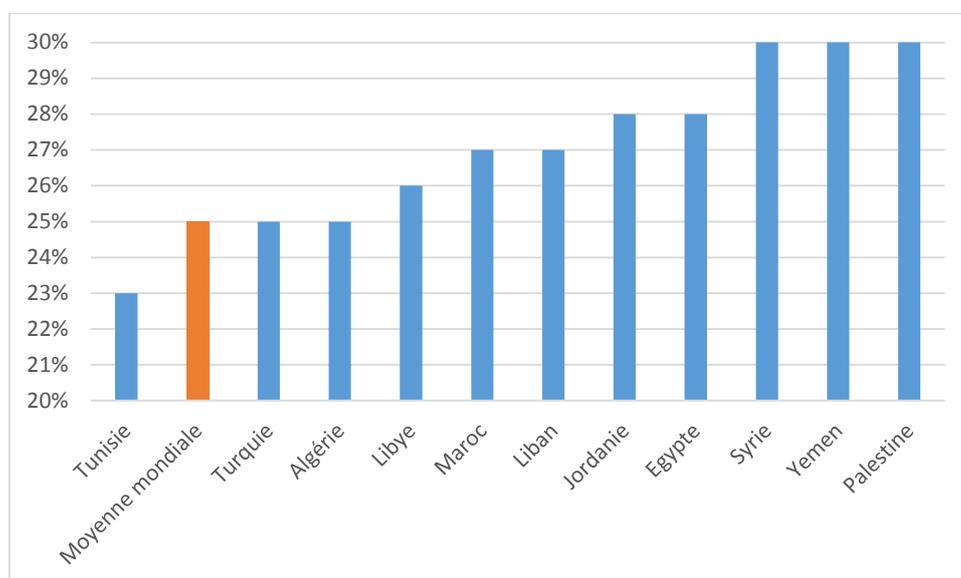
<sup>27</sup> *The Janus Face of the Demographic Transition in the Arab World*, Paul Puschmann - Koen Matthijs, 2012

Graphique 5: Taux de fertilité des adolescentes (15-19 ans)<sup>28</sup>



En conséquence, les **pyramides des âges** des pays de la zone MED montrent une nette évolution entre 1950 et 2016, passant d'une forme purement « étalée » (chaque tranche d'âge étant supérieure en nombre à celle au-dessus) à des formes plus égales où les tranches d'âge entre 0 et 40 ans représentent des proportions proches les unes des autres (avec des disparités, la Palestine ou le Yémen conservant par exemple une forme plus étalée que la Tunisie, le Maroc ou la Libye)<sup>29</sup>.

Graphique 6: Proportion de jeunes dans la population<sup>30</sup>



La situation est donc **assez différente des pays sahéliens par exemple** : ce ne sont plus les enfants qui constituent la partie la plus saillante des pyramides d'âge mais plutôt, dans la plupart des pays, les jeunes – ce que les auteurs anglo-saxons dénomment le « **youth** »

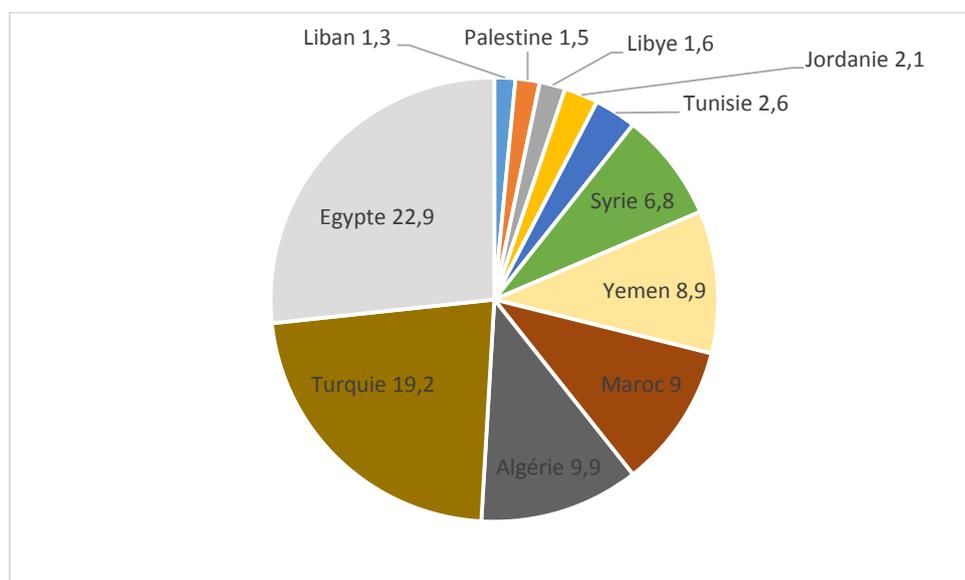
<sup>28</sup> Banque Mondiale, 2014

<sup>29</sup> *Youth in the MENA region: How to bring them in*, OECD, 2015

<sup>30</sup> Chiffres issus de *The Power of 1,8 billion. Adolescents, Youth and the Transition of the Future*, UNFPA, 2014

**bulge** », avec près de 30% de la population entre 15 et 30 ans<sup>31</sup>. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent un cinquième de la population dans les pays arabes, contre 13% dans les pays développés ; cette proportion a atteint un pic en 2010 et devrait diminuer ensuite pour atteindre 17% en 2025<sup>32</sup>.

Graphique 7: Nombre total de jeunes dans les pays de la zone MED (en millions)<sup>33</sup>



Il convient de garder à l'esprit les proportions du graphique ci-dessus pour les priorités programmatiques. S'il est par exemple relativement aisé de mettre en œuvre des projets pour la jeunesse au Liban ou en Tunisie, leur poids demeure limité dans la population de jeunes de la zone MED, tandis que **les grandes masses de l'Egypte ou de l'Algérie** paraissent en comparaison négligées par les bailleurs (la Turquie étant un cas plus particulier de pays émergent et non-arabe).

### 3.2.2. UNE CRISE DES RELATIONS FAMILIALES ?

L'insertion sociale est souvent freinée par la **difficulté matérielle que rencontrent les jeunes pour se marier et s'installer**. Les attentes matérielles (appartement, si possible en propriété plutôt qu'en location, emploi stable, voiture) sont souvent difficiles à réunir, ce qui est l'une des causes du recul progressif de l'âge du mariage dans les pays de la zone MED. Acheter un logement revient cher (30 ans de revenus annuels en Algérie, 25 en Tunisie, contre 8 en moyenne dans l'OCDE), les possibilités d'emprunt sont restreintes et les politiques publiques échouent à favoriser l'installation immobilière des jeunes. Tout cela, en plus du recul des mariages précoces et de l'évolution des mentalités, conduit à la cohabitation forcée entre enfants et parents et au recul de l'âge du mariage (50% des hommes entre 25 et 29 ans ne sont pas mariés, contre 23 % en Asie par exemple). Le coût du mariage lui-même, comprenant la dot, peut monter jusqu'à 120 mois de revenus dans le quartile le plus pauvre en Egypte<sup>34</sup>.

<sup>31</sup> *The Challenge of Youth Employability in Arab Mediterranean Countries*, European Training Foundation, 2015

<sup>32</sup> *Arab Spring: Demographics in a region in transition*, PNUD, 2013

<sup>33</sup> Chiffres issus de *The Power of 1,8 billion. Adolescents, Youth and the Transition of the Future*, UNFPA, 2014

<sup>34</sup> *Expanding Youth Opportunities in the Arab Region*, PNUD, 2013

Certains chercheurs soulignent l'aspect frustrant de cette réalité sociale et économique, et le lien qu'elle peut entretenir avec certaines trajectoires personnelles de radicalisation (la propagande de Daach insistant par exemple sur la possibilité immédiate de se marier, éventuellement plusieurs fois, pour les jeunes célibataires rejoignant ses rangs).

Les **relations entre les enfants et les parents** connaissent également des difficultés et peuvent constituer parfois un des « garde-fous » manquants dans les parcours de radicalisation. Le fossé entre les parcours d'emploi des parents et les possibilités ouvertes aux jeunes générations a déjà été souligné. Observateur académique du monde musulman, Olivier Roy voit dans cette fracture générationnelle une des causes importantes des parcours de radicalisation, citant l'exemple du Sud tunisien où souvent les pères sont absents car ils travaillent ailleurs, et où les mères doivent élever seules leurs enfants, conduisant à des familles « dysfonctionnelles ». Les autorités publiques, prisonnières de leur rhétorique sur « les valeurs arabo-musulmanes », auraient du mal à admettre l'existence de ces dysfonctionnements familiaux et à y répondre.

Ces questions concernent la grande majorité des jeunes, tandis que d'autres peuvent affecter de manière particulièrement aiguë des segments plus restreints. C'est par exemple le cas de l'**homosexualité**, qui sauf exceptions très relatives (certains quartiers de Beyrouth, d'Istanbul ou du Caire par exemple) ne peut pas être vécue de manière ouverte et apaisée, et conduit à diverses formes de persécution (allant jusqu'au meurtre prémédité, parfois de la part de milices ayant pignon sur rue comme à Bagdad par exemple, ou dans les territoires contrôlés par Daach). La seule solution pour les jeunes concernés est bien souvent l'émigration, ou la dissimulation. Il s'agit là d'une sorte d'exclusion anthropologique de la part de sociétés qui n'ont pas de véritable place à offrir à cette minorité, et ce toutes religions confondues. Les quelques évolutions qui ont pu ponctuellement se produire à ce sujet, notamment grâce aux efforts de certaines associations locales en termes de plaidoyer ou de petites manifestations, sont fragiles et réversibles.

Toujours en lien avec la gestion sociale de la sexualité, les questions de **cohabitation prémaritale**, ou sans horizon de mariage du tout, demeurent généralement un tabou, hormis dans quelques milieux sociaux très restreints. Dans les environnements les plus conservateurs, cela peut aller jusqu'à la difficulté pour les couples à simplement se rencontrer ou parler de manière isolée, ou aux mariages arrangés ou forcés. Le modèle de liberté personnelle totale associé à l'Occident n'est pas plébiscité (il est même ouvertement critiqué, et la plupart des jeunes de la zone MED restent tout de même attachés, du moins en théorie, aux valeurs de famille et de chasteté avant le mariage). Mais les limitations moralisantes et la pression de la société sur l'individu peuvent aussi contribuer aux désirs d'émigration. De plus, ces normes moyennes largement partagées rejettent dans une marginalité douloureuse les groupes considérés comme déviants, par exemple les **mères célibataires** (sujet sur lequel travaille par exemple l'association Amal pour la Famille et l'Enfant en Tunisie).

Dans les pays pluriels (le Liban bien sûr, mais aussi la Syrie, la Jordanie, l'Égypte ou l'Irak), la question des **couples mixtes** ne trouve que des solutions imparfaites car c'est le droit religieux ainsi que la pression communautaire qui priment : émigration, mariage à l'étranger puis retour (mais souvent avec rejet familial), ou conversion forcée pour l'homme chrétien (et souvent aussi pour la femme chrétienne épousant un musulman, bien que ce ne soit pas

obligatoire dans le droit islamique). Dans certaines communautés, ces affaires peuvent aller jusqu'au crime « d'honneur ». A ce sujet, le modèle « occidental » laïque est plus attirant : au Liban par exemple des groupes assez forts militent pour le mariage civil. La mixité des couples quant à la confession (entre Sunnites ou Chiites) ou à la nationalité (palestinien et libanais) tend à poser légèrement moins de problèmes.

Il est bien entendu délicat pour l'AFD ou d'autres bailleurs d'intervenir directement sur les problématiques familiales et culturelles décrites ci-dessus. Les aspects de plaidoyer relèvent plutôt des diplomaties ou d'organisations spécialisées de Droits de l'Homme. En revanche, les agences de développement peuvent **soutenir certaines politiques familiales** mises en œuvre par les autorités des pays concernés, par exemple pour l'accès au logement des jeunes couples à travers des prêts bancaires subventionnés (de tels programmes existent en Tunisie et, à titre d'exemple quoiqu'en dehors de la zone considérée, en Iran où ils contribuaient à la popularité du président Ahmadinejad).

### 3.2.3. LES DROGUES

L'impression qualitative des interlocuteurs interrogés sur ce sujet au Liban et en Tunisie est que **l'utilisation des drogues augmente significativement**, et qu'elle constitue un problème social majeur dans certaines zones.

L'agence spécialisée UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime) note dans son rapport de 2015 une tendance mondiale à l'augmentation (d'environ 200 millions d'utilisateurs en 2006 à environ 250 millions en 2013). Il y a notamment une diversification des substances de synthèse observées (dont le rapport 2014 montrait une augmentation rapide des saisies à partir de 2008, tandis que les saisies de cannabis, héroïne et cocaïne restaient relativement stables). Le Moyen-Orient a notamment vu la **progression rapide du Captagon**, drogue de synthèse notamment utilisée par les combattants de Daach, qui serait produite essentiellement en Syrie et au Liban et exportée notamment vers la Turquie et le Golfe.

**Les données chiffrées sont rares et incomplètes**, notamment parce que les pays ne répondent pas ou ne sont pas en situation de répondre aux questionnaires de l'UNODC (pas de réponse sur l'usage du cannabis, par exemple, pour la Tunisie, la Libye, la Jordanie, et la Syrie), qui d'ailleurs abordent plutôt l'amont (production, trafic, saisies) que l'aval (consommation, conséquences sociales, traitement). On ne peut donc pas véritablement établir une comparaison entre pays ou dans le temps de manière systématique. Mais par exemple une étude des services de santé du Grand Tunis a trouvé en 2014 que 10% des lycéens avaient consommé des drogues, dont 3% du cannabis et 1% de la cocaïne<sup>35</sup>. Les experts interrogés par l'UNODC pour le rapport 2016 perçoivent une **augmentation de l'usage des amphétamines en Jordanie, Syrie et au Liban**. A titre d'exemple, plusieurs interlocuteurs à Saïda mentionnent le fait que des cadavres de victimes d'overdose ou de produits frelatés sont de temps à autres découverts au petit matin dans les rues de la vieille ville.

Certaines **théories du complot**, invérifiables dans le cadre de cette étude, s'expriment au sujet des drogues : quelques interlocuteurs palestiniens sont par exemple convaincus

<sup>35</sup> [http://www.huffpostmaghreb.com/2014/01/06/tunisie-substance-psychoactive\\_n\\_4547522.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2014/01/06/tunisie-substance-psychoactive_n_4547522.html)

qu'Israël encourage indirectement la circulation de certaines substances, ou les subventionne pour faire baisser les prix, afin de réduire l'esprit de résistance dans les nouvelles générations palestiniennes. Certains islamistes voient dans les drogues une sorte de sappe contre le monde musulman, sans que le coupable soit très clair. Une chose est en revanche évidente : **l'intérêt financier** que tirent divers groupes politiques et miliciens du trafic de drogue.

La consommation est encouragée par le fait que diverses drogues sont souvent disponibles sur le marché pour des prix relativement bas, accessibles même aux plus pauvres : environ 13 USD pour un gramme d'héroïne à Saïda (Liban) d'après une association locale, 5 USD pour certaines pilules de synthèse d'après des interlocuteurs au camp palestinien voisin d'Ayn al Hilwé, de 5 à 20 USD pour une unité de Captagon d'après les sources en ligne.

Indépendamment des profiteurs et des éventuels manipulateurs, le problème des drogues est étroitement relié aux phénomènes d'exclusion et de radicalisation pour plusieurs raisons :

- Les zones où la consommation de drogues est reconnue comme un problème social important **recourent pour beaucoup les géographies de l'exclusion** : banlieues pauvres, camps de réfugiés, etc.
- La consommation de drogues recoupe également les **phénomènes de violence milicienne** et d'enrôlement de la jeunesse, avec par exemple au camp palestinien de Ayn al Hilwé à Saïda (Liban) des gens en armes pour le compte de diverses factions qui sont visiblement sous l'emprise de substances (on parle de cas extrêmes où une partie des salaires serait donnée sous forme de drogues). L'utilisation de drogues serait massive parmi les combattants de Daach. De manière plus générale, les contextes de guerres longues ont souvent favorisé certaines addictions qui perdurent ensuite pendant plusieurs décennies. Dans ce domaine, les effets de long terme de la guerre civile libanaise se font encore sentir, et de même les guerres de Syrie ou de Libye laisseront probablement des traces sur plusieurs décennies.
- Le trafic de drogue **finance directement certaines milices religieuses** (dans la Bekaa libanaise par exemple).
- L'usage des drogues est **corrélé à la délinquance**, qui à son tour renforce l'exclusion sociale (périodes en prison, rapports problématiques aux autorités, rejet social, etc.)
- Enfin, de nombreux parcours individuels de radicalisation ont montré **une dynamique drogue-repentance soudaine-djihad**, avec des prédicateurs qui parviennent efficacement à convaincre de jeunes drogués de changer radicalement leur comportement, et ce soudain changement de vie peut se prolonger dans le départ pour le *djihad*, avec le martyr comme horizon, dans une perspective de rachat des fautes passées.

Il convient de remarquer que pour de nombreux interlocuteurs, et de manière cohérente avec les perceptions islamiques, **la consommation d'alcool** est à partir d'une certaine quantité incluse dans l'addiction aux drogues et considérée comme partie du même problème, bien qu'elle ne soit pas illégale dans la plupart des pays de la zone.

#### 3.2.4. L'URBANISATION

La population est de plus en plus urbanisée, avec une population urbaine totale dans le monde arabe (zone MED mais aussi pays du Golfe) qui **devrait doubler entre 2010 et 2050**

et atteindre environ 75% de la population totale<sup>36</sup>. Cette urbanisation pose des problèmes majeurs pour les politiques de la ville, avec environ 43 millions de personnes déjà concernés par les bidonvilles ou l'habitat informel en 2005 dans la zone MED. Tous les pays de la zone sont concernés par un exode rural qui dure depuis plusieurs décennies et n'est pas encore parvenu à son terme : les populations rurales stagnent, vieillissent ou même régressent en nombre dans certains cas, tandis que les jeunes actifs migrent vers les grandes villes en quête d'opportunités économiques.

Ce mouvement concerne en particulier les jeunes, à tel point que certaines zones rurales connaissent un vieillissement accéléré. C'est le cas par exemple des villages chrétiens au Liban, où les jeunes ne rentrent que pour les week-ends ou les vacances, tandis qu'ils sont à Beyrouth ou à l'étranger pour étudier ou travailler le reste de l'année. Certains projets de développement cherchent à **encourager les jeunes à « rester au pays »**, par exemple en appuyant le développement agricole, le tourisme local ou encore l'artisanat, mais leur impact demeure relativement limité face à la force d'attraction des grandes agglomérations en termes d'opportunités économiques et éducatives. A Jezzine, par exemple (Sud Liban), l'association DPNA (Development for People and Nature Association) a lancé un incubateur de petites entreprises qui encourage des initiatives dans les domaines de l'éco-tourisme, la restauration et l'artisanat.

### 3.2.5. JEUNESSES ET POPULATIONS DEPLACÉES

Les pays de la zone MED sont parmi les plus durement affectés dans le monde par les **déplacements forcés de population**. Ils accueillent 39% des déplacés du monde<sup>37</sup> et la proportion de réfugiés peut atteindre environ un tiers de la population totale (Jordanie, Liban). Le phénomène concerne beaucoup plus le Proche-Orient que le Maghreb, avec la présence de réfugiés palestiniens depuis maintenant 68 ans (environ cinq millions de réfugiés enregistrés par l'UNRWA, principalement au Liban, en Syrie et en Jordanie), de réfugiés irakiens principalement depuis 2003 (principalement en Jordanie et en Syrie), et depuis 2011 de réfugiés syriens (environ cinq millions<sup>38</sup>, principalement en Jordanie, Liban, Turquie et Irak), le tout avec certains enchevêtrements de situations (réfugiés palestiniens et irakiens en Syrie maintenant au Liban, réfugiés syriens en Irak, etc.).

La perte de repères, les dénis de droits, la pauvreté, les cas de racisme ou de violence, la déstructuration de la cellule familiale (absence du père mort, emprisonné ou au combat, divorce, violence domestique), le sentiment d'injustice et d'abandon de la part de la communauté internationale, sont autant de facteurs qui peuvent **pousser les jeunes réfugiés vers l'extrémisme violent**. A cet égard, il est même étonnant que les millions de réfugiés syriens en Turquie, en Jordanie et surtout au Liban où leur statut est le pire (arrêt des enregistrements en tant que réfugiés, absence de papiers de résidence conduisant à des arrestations périodiques, exploitation sur le marché du travail, etc.), n'aient produits que de rares cas de radicalisation.

En plus des déplacés et des réfugiés du fait des conflits, les pays de la zone MED sont structurellement concernés par deux grands types de migrations :

<sup>36</sup> *Arab Human Development Report*, PNUD, 2010

<sup>37</sup> *Global Trend*, 2015,

<sup>38</sup> *UNHCR Data Portal*, 2016

- **L'émigration**, principalement vers l'Europe et les pays du Golfe. Il existe de fortes disparités entre les nationalités ayant déjà une diaspora importante et bien ancrée en Europe et ceux, comme la Libye, la Jordanie ou encore le Yémen, pour lesquels le phénomène est plus marginal.
- **L'immigration de travail**, certes moins forte dans les pays de la zone MED que dans le Golfe, mais qui touche par exemple à des degrés non négligeables la Jordanie (environ 280,000 permis de travail en 2011, principalement Egyptiens et Asiatiques) et le Liban (environ 180,000 en 2011, principalement pour des personnes d'origine asiatique<sup>39</sup>). La Libye, qui comptait avant la crise environ 600,000 travailleurs réguliers et un million d'irréguliers, fonctionnait comme un pays du Golfe, à la différence que les travailleurs étrangers non-arabes y étaient plutôt Africains qu'Asiatiques

**Les jeunes sont concernés au premier chef** par ces mouvements. La distribution par âge des immigrants dans les pays européens montre un pic entre 25 et 30 ans. L'âge médian des migrants internationaux s'établissait en 2013 à 29,9 pour l'Afrique (dont l'Afrique du Nord) et 33,7 pour l'Asie (dont le Moyen-Orient), contre plus de 40 en Europe, Amérique du Nord et Océanie<sup>40</sup>. En 2011, avant les déplacements forcés de populations dus aux crises notamment syrienne et libyenne, l'examen des pays d'origine et de résidence des migrants<sup>41</sup> faisait apparaître une émigration égyptienne, jordanienne et syrienne (par ordre d'importance) principalement vers le Golfe, et une émigration du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et marginalement Libye) principalement vers Europe. Un sondage de 2010 en Egypte<sup>42</sup> montrait qu'un tiers des jeunes hommes désirait émigrer (en priorité dans les pays du Golfe et seulement pour une minorité de 12% en Europe), que ce désir de migration était nettement plus fort chez les hommes que chez les femmes, et qu'il était positivement corrélé avec la classe sociale.

Il existe en fait **deux mondes arabes** : la zone MED au sens de l'AFD, constituée de pays en développement, et les pays du Golfe. La différence est évidente dans les niveaux de vie mais même sur le plan de l'accessibilité : les conditions sont souvent encore plus draconiennes pour se rendre dans les pays du Golfe que pour l'Europe ou l'Amérique du Nord (sans parler du regroupement familial et de la naturalisation, généralement impossibles dans le Golfe).

Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point **la mobilité volontaire à l'intérieur de la zone MED n'est pas vraiment un des chemins envisagés par la jeunesse** : en cas de blocage dans le pays d'origine, on pensera plus facilement à émigrer vers les grandes villes, vers l'Europe ou vers le Golfe, en quête de salaires plus élevés par exemple, que vers un autre pays de la zone. Les contre-exemples locaux sont finalement assez limités, ou liés à des situations de conflit bien particulières : Syriens travaillant au Liban avant 2011, Syriens arrivés au Liban à cause de la guerre, Irakiens résidant en Jordanie ou au Liban, Egyptiens travaillant en Libye. Au total, en 2011, les migrants originaires de la zone MED étaient 4,9

<sup>39</sup> *Lebanon Migration Profile*, Migration Policy Center, 2013

<sup>40</sup> *Trends in International Migration Stock*, Nations Unies, 2013

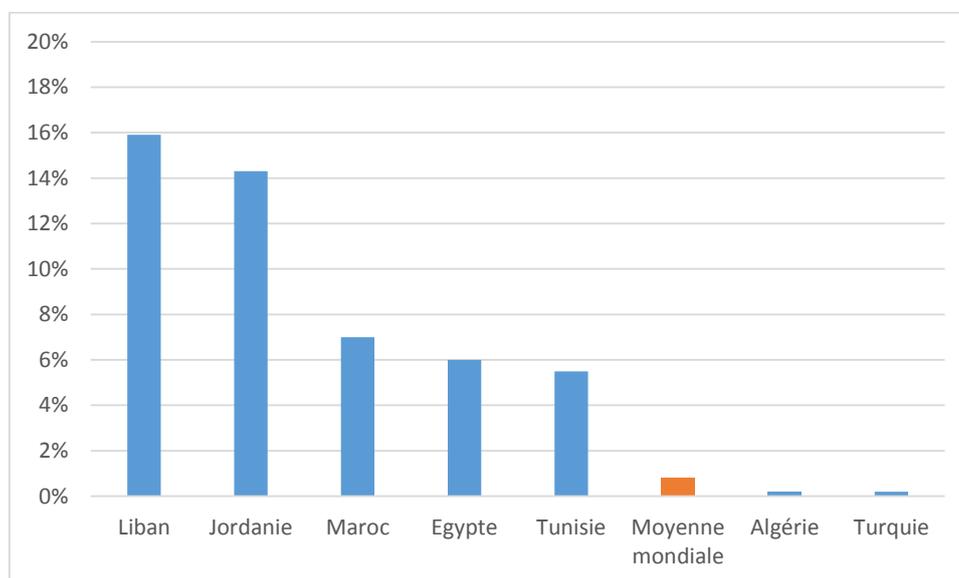
<sup>41</sup> *Migration after the Arab Spring*, Migration Policy Center, 2012

<sup>42</sup> *Survey of Young People in Egypt*, Population Council, 2010

millions dans l'Union européenne et 1,6 millions dans les pays du Golfe, contre seulement 0,6 millions de migrations internes à la zone (la plupart en Libye)<sup>43</sup>.

**L'importance des transferts de fonds des émigrés** dans l'économie locale, illustrée par le graphique suivant, peut entraîner des conséquences variées et contradictoires. Ces transferts peuvent encourager certains jeunes à émigrer puisqu'ils témoignent de salaires plus hauts à l'étranger. Mais ils peuvent aussi contribuer à amortir les difficultés économiques rencontrées au niveau local, en permettant aux personnes aidées par des proches à l'étranger de compléter leurs revenus, de payer des études, des frais de santé ou encore d'acquérir un logement. La création d'entreprise et l'accès à la propriété immobilière peuvent être encouragés par l'investissement, lors du retour, de l'épargne accumulée à l'étranger (cas de jeunes Libanais qui travaillent quelques années dans le Golfe, puis achètent une maison, fondent une entreprise et/ ou se marient à leur retour).

Graphique 8: Transferts de fonds des émigrés en proportion du PIB<sup>44</sup>



La plupart des émigrés demeurent attachés à leur pays et à leur région d'origine par des liens familiaux, culturels et économiques. Certains fondent des associations et prennent part à des initiatives dans leurs pays en faveur du développement ou de causes particulières, financent des ONG actives sur place ou reviennent porteurs d'un projet d'investissement ou de fondation d'œuvres sociales. Les programmes PCPA (Programme concerté pluri-acteurs) permettent de mettre en relation les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée. La Fédération Tunisienne pour une Citoyenneté des Deux Rives joue par exemple un rôle politique important. Sur le thème de la jeunesse, cette **interaction entre les diasporas et les pays concernés** pourrait être mise à profit en soutenant des projets mis en place par des associations situées en Europe ou en mobilisant des cofinancements parmi les diasporas.

<sup>43</sup> *Migration after the Arab Spring*, Migration Policy Centre, 2012

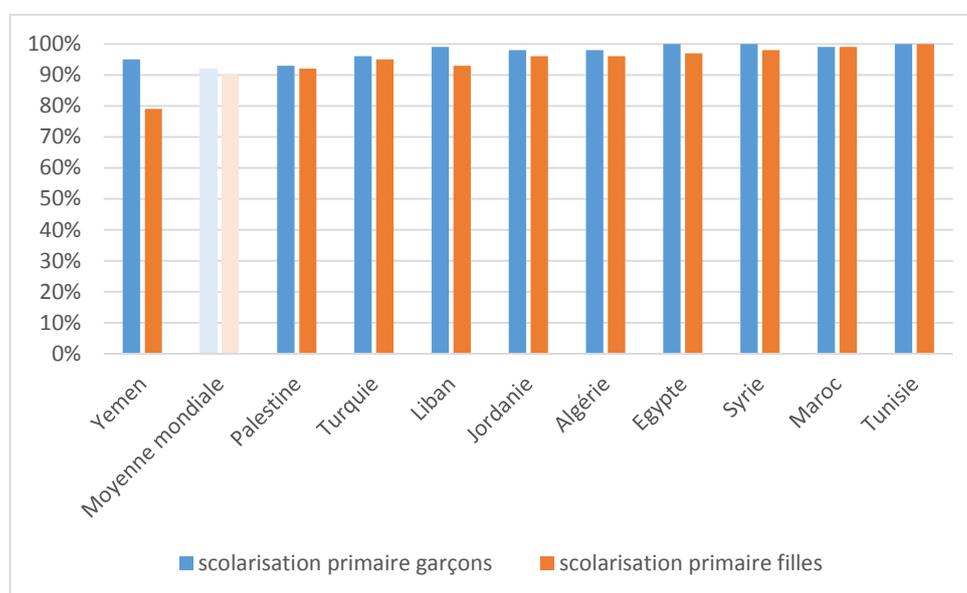
<sup>44</sup> Banque Mondiale, 2015

### 3.3. DES SYSTEMES EDUCATIFS DE MASSE MAIS PAS TOUJOURS DE QUALITE

#### 3.3.1. UN ENSEIGNEMENT DE PLUS EN PLUS UNIVERSEL

Au rebours des chiffres sur le chômage massif des jeunes (présentés dans la section suivante), **la situation éducative, au moins en termes quantitatifs, est relativement bonne** dans les pays de la zone MED, avec des taux de scolarisation souvent proches de 100% dans le primaire<sup>45</sup> (avec toutefois des reculs liés aux conflits, et encore 8,5 millions d'enfants non scolarisés, essentiellement des filles des zones rurales, dans l'ensemble du monde arabe<sup>46</sup>), des taux élevés d'intégration dans les études secondaires (entre 60 et 90% au Maroc, en Egypte, en Tunisie ou encore en Jordanie, et environ 50% même au Yémen) et un accès à l'université qui est désormais important (50% en Jordanie et en Palestine, entre 30 et 40% en Tunisie et en Egypte)<sup>47</sup>, mais qui peut reculer sous l'effet des crises (les réfugiés syriens au Liban accèdent très difficilement aux études supérieures, par exemple).

Graphique 9: Scolarisation primaire, par genre<sup>48</sup>



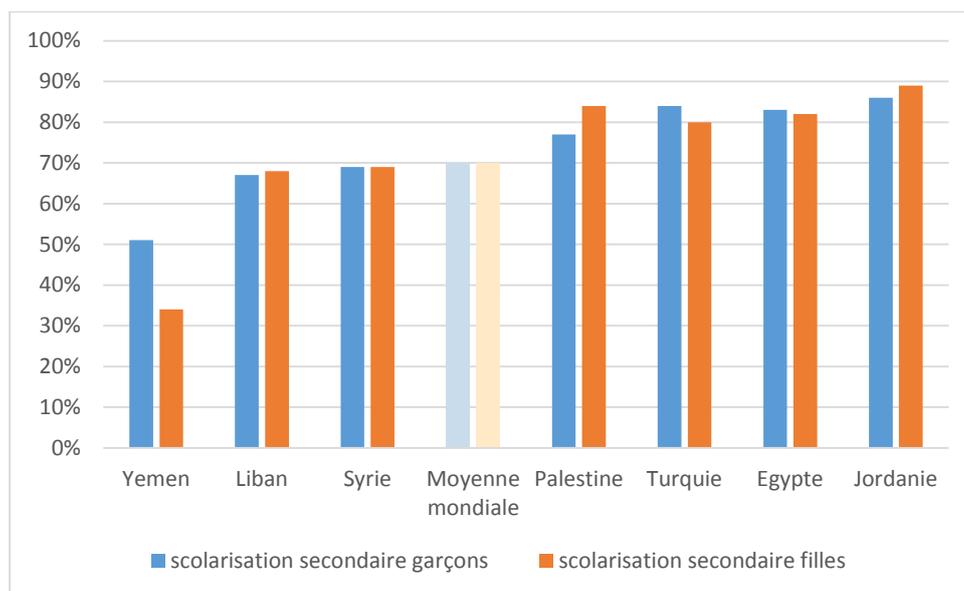
<sup>45</sup> *The Challenge of Youth Employability in Arab Mediterranean Countries*, European Training Foundation, 2015 (Adjusted primary school enrolment, net per cent of primary school-age children, 1999-2013)

<sup>46</sup> *Arab youth: missing educational foundations for a productive life?*, Center for Universal Education at BROOKINGS, 2014

<sup>47</sup> *Youth in the MENA region: How to bring them in*, OECD, 2015

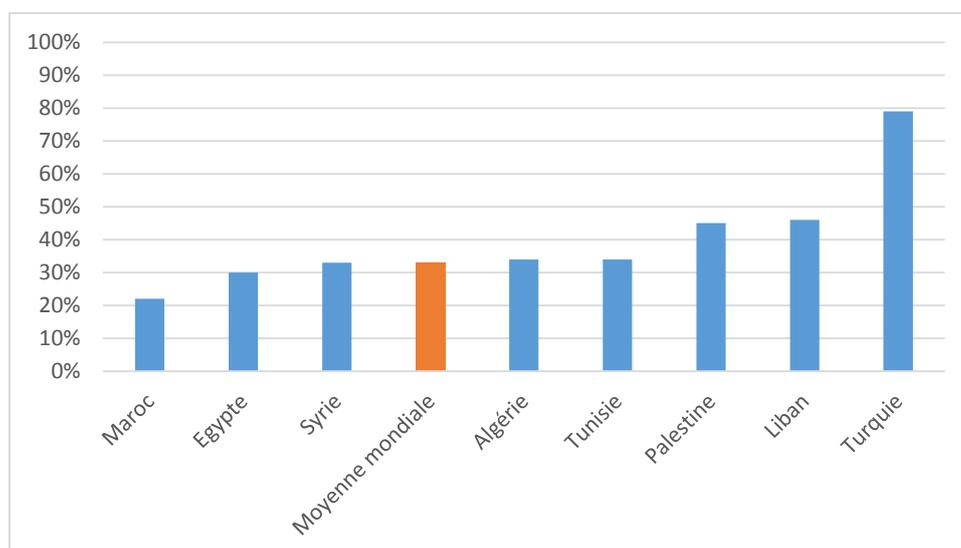
<sup>48</sup> Chiffres de 1999-2013, issus de *The Power of 1,8 billion. Adolescents, Youth and the Transition of the Future*, UNFPA, 2014.

Graphique 10: Scolarisation secondaire, par genre<sup>49</sup>



L'accès aux études universitaires progresse rapidement, avec une augmentation en termes absolus de 256% entre 1998 et 2008 par exemple<sup>50</sup> (tandis que la population augmentait 139%).

Graphique 11: Scolarisation supérieure<sup>51</sup>



Malgré cette massification, dans certaines zones et dans certains milieux sociaux, le **décrochage scolaire** reste un défi important. L'expression elle-même (*tasarrob madras*) revient régulièrement dans les constats sociaux dressés par divers interlocuteurs de cette étude. Un conseiller municipal à Tripoli avance le chiffre de 30,000 décrocheurs par an dans

<sup>49</sup> *The Power of 1,8 billion. Adolescents, Youth and the Transition of the Future*, UNFPA, 2014 (Secondary school enrolment, net per cent of secondary school-age children, 2000-2013). Chiffres de la Banque Mondiale pour les deux genres pour la moyenne mondiale.

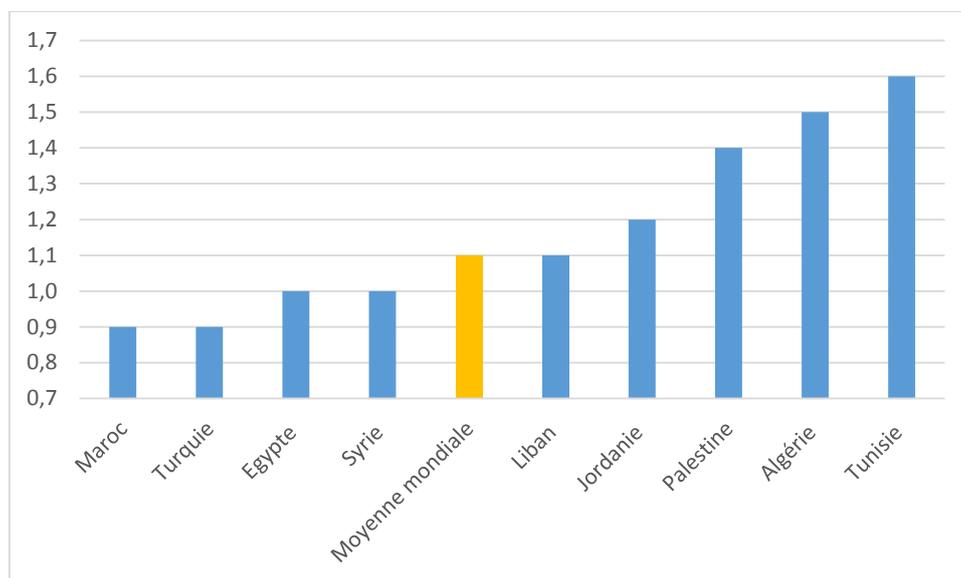
<sup>50</sup> *Arab Knowledge Report*, PNUD et Mohamed Bin Rashid Al Maktoum Foundation, 2014

<sup>51</sup> Banque Mondiale, 2013, <http://data.worldbank.org/indicator/SE.TER.ENRR> (Gross enrolment ratio, tertiary, both sexes)

l'agglomération. En Tunisie, plusieurs interlocuteurs soulignent un phénomène important de décrochage scolaire, souvent autour de l'âge de 15 ans et notamment produit par l'observation de frères et sœurs plus âgés, diplômés du supérieur mais sans emploi. D'après le FTDES (Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux), 117,000 jeunes Tunisiens auraient quitté l'école sans diplôme en 2012-2013. Un rapport de 2016<sup>52</sup> souligne un phénomène touchant essentiellement les 13 à 17 ans (78% des décrocheurs) avec deux pics de décrochage respectivement en 7<sup>ème</sup> préparatoire et en 1<sup>ère</sup> secondaire, c'est-à-dire à 13-14 ans puis à 16-17 ans. Le phénomène touche deux fois plus les garçons que les filles. Une étude du FTDES sur 601 jeunes de trois gouvernorats (Monastir, Kairouan et Kasserine) a confirmé ces tendances, en indiquant que les décrocheurs sont à 90% des anciens redoublants et viennent en grande majorité de familles pauvres et/ou peu éduquées. Au Liban, le phénomène touche particulièrement les écoles publiques, où le suivi personnalisé des élèves est bien moindre que dans le privé.

Contrairement au marché du travail, où l'on constate une différence très significative entre les jeunes hommes et les jeunes filles, **les systèmes éducatifs intègrent relativement bien les filles**, avec des taux de participation à l'enseignement secondaire légèrement supérieurs aux garçons<sup>53</sup> et par exemple 62% de filles dans les universités tunisiennes<sup>54</sup>. Toutefois, les filles participent nettement moins aux filières professionnelles, alors que ces dernières connaissent des taux d'emploi plus élevés que les filières générales dans la plupart des pays.

Graphique 12: Index de parité pour l'éducation supérieure<sup>55</sup>



La **progression rapide de l'enseignement privé** (universités privées, lycées ou écoles privées, mais également tout le phénomène des cours du soir et des entreprises de soutien scolaire ou de préparation au baccalauréat), si elle peut avoir un certain rôle d'entraînement

<sup>52</sup> *L'abandon Scolaire en Tunisie : Etat des Lieux, Caractéristiques et Perspectives*, Khaled Boughzou, Université de Tunis, 2016

<sup>53</sup> *The Challenge of Youth Employability in Arab Mediterranean Countries*, European Training Foundation, 2015

<sup>54</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2014

<sup>55</sup> Banque Mondiale, 2012 (*Gender Parity Index*: quotient du nombre de filles par le nombre de garçons inscrits dans l'enseignement supérieur)

et d'accélération (nouvelles méthodes pédagogiques, filières d'avenir), va cependant déboucher sur de **plus grandes inégalités** dans l'acquisition de compétences et l'accès à l'emploi, voire un système de « wasta » (piston) modernisé, sous forme d'esprit de corps et de favoritisme entre anciens élèves de tel ou tel établissement. La dualité entre système privé et public pourrait à terme **renforcer l'exclusion de la jeunesse**, avec des jeunes condamnés aux écoles et universités publiques sous-financées, mal équipées et retardataires en termes de technologie, de langues et d'adéquation au marché du travail, tandis que d'autres trouvent dans le système privé l'opportunité de s'intégrer à un certain groupe socio-professionnel et de s'arrimer à la mondialisation (maîtrise de l'anglais, du langage « business », *soft skills*, technologies, éventuellement échanges à l'étranger). Dans certains cas toutefois, et puisque la fondation d'une école ou d'une université est apparemment un investissement assez rentable, la qualité des établissements privés peut être assez médiocre ou **friser l'escroquerie**, avec des élèves qui « achètent » pratiquement leurs diplômes. Le cas des professeurs du public qui incitent très fortement leurs élèves à suivre également leurs leçons particulières payantes est rapporté par de nombreux observateurs en Tunisie. Les situations sont diverses, entre des pays où l'enseignement privé est ancien est reconnu, comme le Liban (l'Université américaine a ouvert en 1866 et celle de Saint Joseph en 1875), et d'autres où c'est un fait plus nouveau comme en Tunisie.

### 3.3.2. PROBLEMES DE QUALITE ET D'ADEQUATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Malgré ces taux de scolarisation relativement bons, les défauts dans la qualité de l'éducation et dans l'adéquation aux besoins du marché du travail sont généralement cités comme l'une des causes du chômage de masse chez les jeunes. Les « **skills mismatch** » sont identifiés par les employeurs comme un frein au développement commercial par 50% des entreprises sondées en Egypte et 38% au Liban, par exemple<sup>56</sup>. Il y a effectivement de nombreux emplois non pourvus : environ 150,000 pour 600,000 chômeurs en Tunisie par exemple<sup>57</sup>. Mais certains pays présentent également le cas d'une croissance créant peu d'emplois : le Liban avec son secteur bancaire très développé par exemple, ou encore l'Algérie avec le secteur énergétique. Selon une étude de 2012 sur le climat d'investissement, la région MENA est celle où les entreprises se plaignent le plus du niveau éducatif de la main d'œuvre (près de 40% des firmes sondées, contre environ 15 % en Asie du Sud par exemple<sup>58</sup>). Il est délicat de quantifier **la qualité de l'éducation**, mais un indicateur comme le test de mathématiques TIMSS montre qu'à PIB équivalent, les pays de la zone MED sont nettement en dessous de la moyenne des autres pays du monde (seule la Tunisie et le Liban sont sur la courbe de tendance). Au Yémen et au Maroc, plus de 70% des élèves du primaire n'acquièrent pas les compétences de base en écriture et en calcul<sup>59</sup>. Les résultats des tests PISA montrent également, pour les pays où ils sont disponibles (la situation dans les autres est probablement pire), d'assez fortes différences avec les pays de l'OCDE :

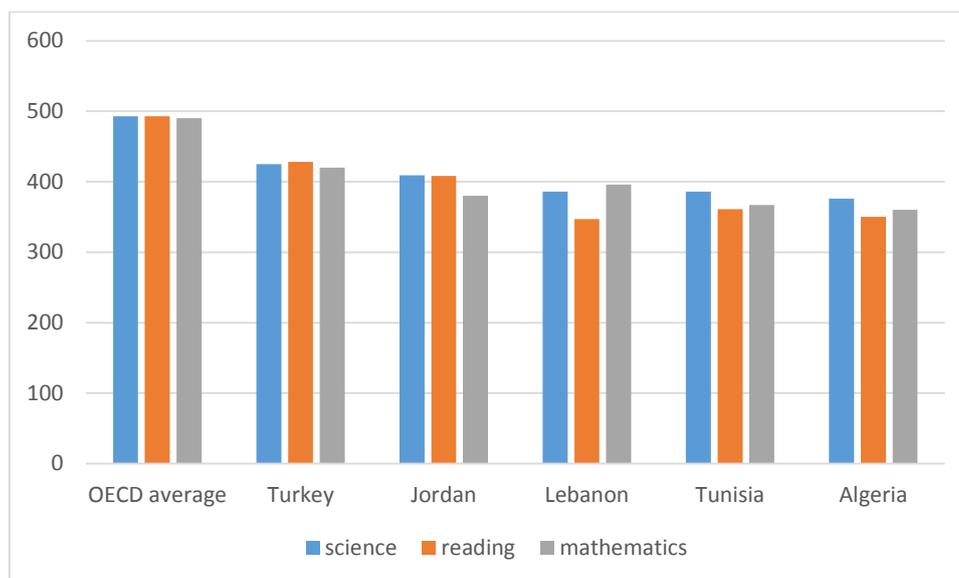
<sup>56</sup> *Union for the Mediterranean regional employability review*, Martín, I. and Bardak, U., 2012

<sup>57</sup> *Le Marché du Travail en Tunisie*, Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, 2016

<sup>58</sup> *Investment Climate Assessment*, Enterprise Surveys, 2012, cité dans *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

<sup>59</sup> *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

Graphique 13: Résultats des tests PISA 2015



**Les sciences sociales et les filières littéraires et juridiques**, qui ouvraient traditionnellement la voie à des emplois dans le secteur public, sont particulièrement affectées par le manque de débouchés car les Etats ne peuvent plus embaucher tous les diplômés (50% des diplômés de ces filières n'avaient pas trouvé de travail trois ans et demi après la fin de leurs études en Tunisie, par exemple<sup>60</sup>). Or de vastes cohortes de jeunes dans la zone MED suivent des études dans ces domaines : jusqu'à 70% des diplômés d'université en Palestine et en Algérie<sup>61</sup>. De manière générale, les attentes et les préférences des jeunes pour des emplois protégés dans le secteur public (10% des 15-34 ans y aspirent en Libye, autour de 40% au Maroc, en Algérie et au Liban, plus de 50% dans tous les autres pays de la zone<sup>62</sup>) semblent correspondre au système économique qu'avaient connu leurs parents (au milieu des années 70 en Egypte, 80% des demandeurs d'emploi trouvaient leur première embauche dans le secteur public, ce qui n'est plus du tout le cas maintenant<sup>63</sup>), plutôt qu'aux réalités actuelles.

Un des défis importants à la qualité de l'éducation et à la réussite scolaire réside dans **le plurilinguisme**. Le mélange d'arabe, de français et d'anglais, s'il peut représenter un atout chez les couches les mieux éduquées (souvent ayant accès aux écoles et universités privées, et voyageant, voire parlant ces langues à la maison), peut s'avérer désastreux dans les milieux populaires de certains pays, avec des systèmes publics passant brusquement d'une langue à l'autre entre deux classes, et où les élèves (et parfois les professeurs) ne maîtrisent pas complètement la langue d'enseignement. L'introduction du français comme langue d'enseignement (et non plus comme simple langue étrangère) à partir de la neuvième en Tunisie serait ainsi une source importante de difficultés. Ces systèmes éducatifs qui hésitent entre plusieurs langues, et changent parfois brusquement de cap pour des raisons politiques et identitaires, finissent par produire des diplômés qui ne sont véritablement à l'aise dans aucune langue. En Syrie, du moins dans les écoles et universités publiques, les

<sup>60</sup> *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

<sup>61</sup> *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

<sup>62</sup> *Gallup World Pol Survey*, 2010, cité dans *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

<sup>63</sup> *Arab youth: missing educational foundations for a productive life?*, Center for Universal Education at BROOKINGS, 2014

étudiants ont une bonne maîtrise de l'arabe écrit et parlé, mais une faible connaissance des langues étrangères. En Tunisie ou au Liban, à l'inverse, certains diplômés du supérieur ont des difficultés avec l'arabe écrit officiel car ils n'ont pas fait d'études supérieures dans cette langue, mais leur maîtrise du français ou de l'anglais peut aussi être incomplète puisque ce n'est pas leur langue maternelle.

De manière générale, la maîtrise limitée ou inexistante du français et/ou de l'anglais est **un facteur important d'exclusion du marché du travail** pour la jeunesse, généralement populaire, qui a étudié uniquement à l'université publique, dans des pays où à la fois les entreprises d'une certaine taille, les employeurs étrangers ou même les institutions publiques valorisent cette compétence parfois presque plus que la spécialité elle-même pour les candidats à des postes un tant soit peu qualifiés. Lors d'ateliers pour la rédaction de CV animés par des ONG au Liban, il a par exemple été remarqué que les animateurs excluaient radicalement tout CV écrit en arabe.

Ainsi l'éducation supérieure peut dans certains cas faire partie d'**une trajectoire de mauvaise insertion, de frustration, de sentiment de déclassement**, avec de longues années passées à l'université pour finalement ne vivre que de petits emplois précaires, insuffisants pour acquérir son autonomie et fonder une famille. De nombreux observateurs attirent l'attention sur le problème des « diplômés chômeurs » en Tunisie, avec des taux proches de 40% dans l'intérieur et le Sud<sup>64</sup>.

### 3.3.3. LA FUITE DES CERVEAUX

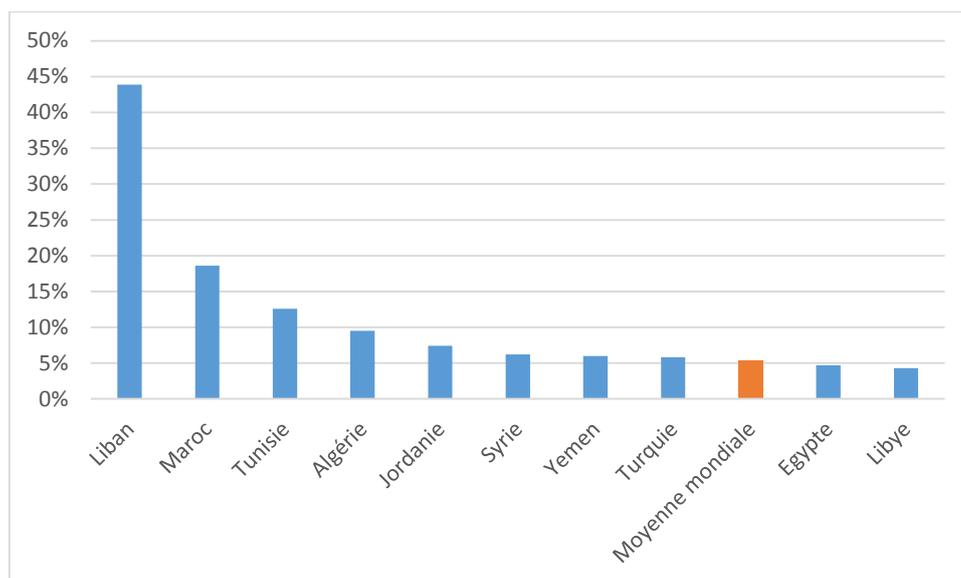
Au niveau macroéconomique, les investissements importants dans l'éducation sont en partie perdus, sous l'effet des phénomènes cités plus haut (sous-emploi notamment chez les jeunes femmes, mauvaise adéquation des compétences au marché du travail), mais également de l'émigration, avec **un phénomène de *brain drain*** qui affecte particulièrement les pays de la zone MED : jusqu'à 35% des diplômés de l'enseignement supérieur émigrent au Liban, et 17% au Maroc<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2014

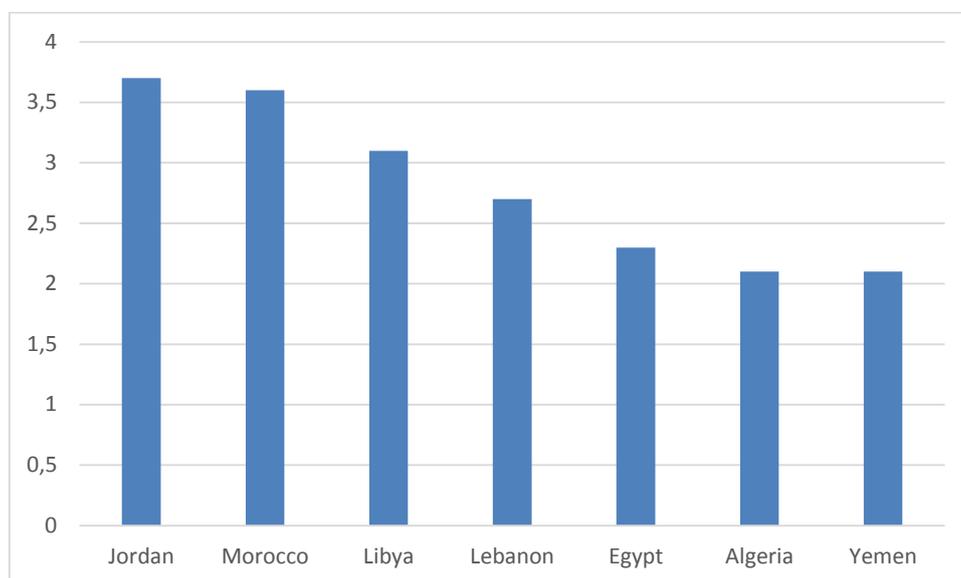
<sup>65</sup> *Arab Knowledge Report*, PNUD et Mohamed Bin Rashid Al Maktoum Foundation, 2014

Graphique 14: Emigration des diplômés du supérieur<sup>66</sup>



Ce phénomène illustre d'ambivalence des causalités économiques : les étudiants du supérieur ne sont généralement pas parmi les plus pauvres ou les plus exclus du pays, mais à un certain moment l'émigration apparaît à ces personnes, appartenant plutôt aux classes moyennes, comme une réponse possible au manque d'avenir qu'ils ressentent dans leur pays, voire comme la seule issue.

Graphique 15: "Indicateur de capacité à retenir les talents"<sup>67</sup>



### 3.4. LE CHOMAGE

La région MED se caractérise par **un taux de chômage des jeunes nettement supérieur aux autres régions du monde** : environ 30% des 15-24 ans au Moyen-Orient et 25% en

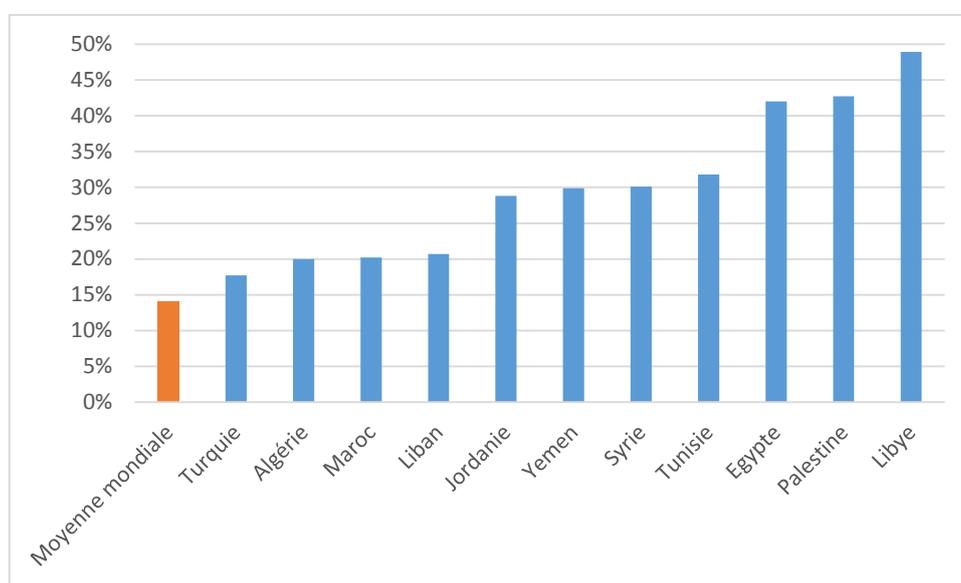
<sup>66</sup> Banque Mondiale, 2000

<sup>67</sup> *Forum Economique Mondial*, 2013 (de 1 à 7, 7 étant la capacité la plus forte à « retenir les talents »)

Afrique du Nord, contre des taux compris entre 10 et 15% pour l'Asie et l'Amérique latine<sup>68</sup>. D'après des données de 2013, la situation est particulièrement dramatique en Libye (50%), en Palestine et en Egypte (tous deux autour de 40%)<sup>69</sup>. Un autre indicateur d'inactivité, les « NEET » (*Not in Employment, Education or Training*) souligne le même problème, avec une acuité particulière chez les jeunes femmes (41% de NEET chez elles en Egypte et 38% en Palestine).

Le chômage affecte l'ensemble de la population, mais il est particulièrement élevé chez les jeunes, avec dans cette tranche d'âge (de 15 à 24 ans) des taux qui sont souvent le double du taux national<sup>70</sup>. Les titres universitaires ne protègent plus contre le chômage : 25% des diplômés d'université en Afrique du Nord et 21% au Moyen-Orient sont au chômage, contre 13% par exemple dans les pays de l'OCDE<sup>71</sup>.

Graphique 16: Chômage des jeunes (proportion des 15-24 ans)<sup>72</sup>



Le phénomène est encore plus aigu parmi **les jeunes femmes** et représente une sorte de paradoxe, entre d'un côté l'évolution sociale qui permet, voire attend des femmes qu'elles travaillent, et le manque d'offres d'emploi. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont la région du monde où la participation des femmes au marché du travail est la plus faible : en moyenne environ 25%, contre 50% dans le monde et jusqu'à près de 70% en Asie de l'Est<sup>73</sup>.

Dans certains cas, le décalage entre les attentes et la réalité est extrême. Un groupe de jeunes diplômées de l'enseignement supérieur, interviewées à Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid, Tunisie), déclarait ainsi que leur vie consistait « **à moisir à la maison, en oubliant ce qu'on a appris** ». Elles avaient toutes au moins une licence, certaines dans des disciplines scientifiques et techniques, mais n'avaient jamais véritablement travaillé depuis leur sortie de l'université (hormis de courts contrats de volontariat ou peu payés dans des associations). Dans ces régions intérieures de la Tunisie, l'agriculture vivrière traditionnelle

<sup>68</sup> *Youth in the MENA region: How to bring them in*, OECD, 2015

<sup>69</sup> *Youth in the MENA region: How to bring them in*, OECD, 2015

<sup>70</sup> *The Challenge of Youth Employability in Arab Mediterranean Countries*, European Training Foundation, 2015

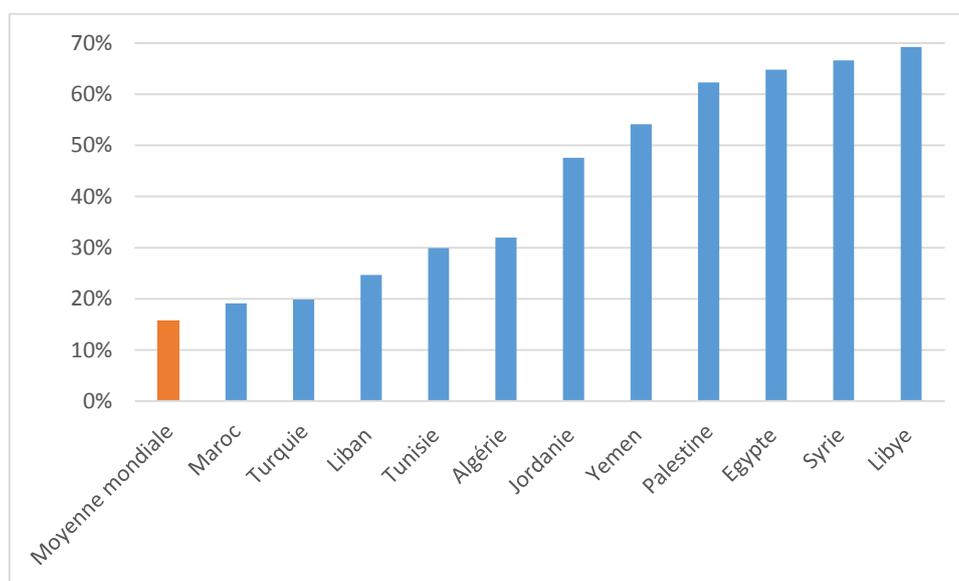
<sup>71</sup> *Arab Knowledge Report*, PNUD et Mohamed Bin Rashid Al Maktoum Foundation, 2014

<sup>72</sup> Banque Mondiale, d'après les chiffres du BIT, 2014, <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS>

<sup>73</sup> *Jobs for Shared Prosperity*, Banque Mondiale, 2013

ne constitue qu'un amortisseur assez modeste face au chômage. En effet, les questions agraires non résolues (distribution et cadastrage des terres domaniales) brident la modernisation de l'agriculture et des fermes existantes, qui pour la plupart ne peuvent fournir qu'un revenu d'appoint à un ménage et n'offrent pas une véritable alternative pour des diplômés ne trouvant pas de travail. Un interlocuteur associatif à Tunis parle quant à lui de jeunes femmes « enterrées vivantes » dans les quartiers populaires, sans travail, sans loisirs autres que la télévision car les espaces publics sont plutôt réservés aux jeunes hommes, limitées dans leurs sorties du domicile par des familles qui attendent qu'elles trouvent un mari mais dans le même temps limitent concrètement les possibilités de rencontre.

Graphique 17: Chômage des jeunes femmes (15-24 ans)<sup>74</sup>



Sans remettre en cause leur gravité, ces chiffres doivent être interprétés dans le cadre d'**économies comportant une part de secteur informel**. Dans les sondages sur des échantillons limités comme dans les statistiques économiques nationales, certains jeunes peuvent être comptabilisés comme « chômeurs » ou « inactifs » alors qu'ils exercent tout de même certaines activités : tenir un petit magasin, travailler quelques heures dans un restaurant, participer à certains travaux agricoles, vendre des fruits ou des légumes dans les rues (tel Mohammad Bou Azizi, le chômeur de Sidi Bouzid en Tunisie), etc. Il est vrai que socialement, n'est souvent considéré et déclaré comme « travail » que l'emploi formel, avec salaire mensuel déterminé (et parfois même, dans certains pays de tendance socialiste, prioritairement l'emploi public). L'emploi informel constitue un amortisseur au manque de « vrais » emplois, encore que de manière fort relative car les revenus sont souvent minimes, sans progression de carrière ni couverture sociale, et les tâches sont peu valorisantes socialement.

Il est à noter que dans certains cas, les barrières à l'emploi dans la zone MED sont **de nature juridique**. Au Liban, les interlocuteurs palestiniens citent généralement les « 72 professions » interdites (c'est un chiffre ancien Issu du décret 38/11 de 1983<sup>75</sup>, réformé par la loi du 17 août 2010, qui en théorie leur ouvre le marché du travail mais prévoit un certain

<sup>74</sup> Banque Mondiale, d'après les chiffres du BIT, 2014

<sup>75</sup> *The Law, the Loss and the Lives of Palestinian Refugees in Lebanon*, CMI Working Paper, 2007

nombre d'exceptions dans les professions libérales réglementées comme la médecine, le droit ou l'ingénierie, et aligne leur statut sur celui des autres travailleurs étrangers au Liban, eux-mêmes soumis à l'obtention de permis de travail par le Ministère du Travail). Dans toute la région, l'accès au travail des réfugiés syriens est légalement limité, avec des variantes : pratiquement entièrement interdit au Liban (ce qui conduit la grande majorité des réfugiés à travailler au noir et de manière précaire), avec des exceptions en Jordanie (surtout depuis les engagements pris à la Conférence de Londres en février 2016) et de manière relativement fluide en Turquie.

En plus de ces restrictions juridiques, qui contribuent par exemple de manière aiguë à l'exclusion sociale des jeunesses syrienne et palestinienne au Liban, l'accès à l'emploi est également bridé par **certaines discriminations de nature sociale**, moins faciles à cerner. Un phénomène universel, signalé par tous les interlocuteurs, est celui de la « **wasta** » ou **piston** : il fait concurrence aux systèmes formels de mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi, et installe une logique tribale au cœur de l'économie, avec un nombre important de jeunes (et moins jeunes) gens qui dépendent pour leur emploi non pas de leurs compétences mises en relation avec le système productif, mais de patronages variés, qui à leur tour renforcent la segmentation sociale puisqu'il s'agit souvent de confessionnalisme ou de régionalisme. Le renforcement des systèmes objectifs de mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi, qu'ils soient publics ou privés, est donc crucial.

Au Liban, de nombreuses ONG actives dans le soutien à l'entrepreneuriat signalent par ailleurs les cas de jeunes qui préfèrent demeurer plus ou moins désœuvrés, car **ils émergent auprès d'une milice ou d'un parti**. Un jeune de Tripoli confie par exemple à une ONG : « J'ai droit à mon Captagon<sup>76</sup> gratuit, pourquoi je quitterais mon groupe pour aller travailler ? ». Ce système de patronage produit bien entendu des exclus parmi les jeunes qui n'ont pas de « parrain » suffisamment fort pour leur trouver un emploi ou simplement les stipendier comme hommes de main.

Au-delà de ce système de patronage, les jeunes interrogés mentionnent volontiers des **discriminations par quartier ou par région**, associées à des perceptions culturelles négatives (accent, manière de s'habiller, stéréotypes, etc.) : les jeunes Tunisiens issus des banlieues pauvres ou des régions de l'intérieur auraient ainsi moins de chance d'être embauchés que les autres ; en Egypte, ce serait le sud ; au Liban par exemple la région du Akkar. Dans certains pays les discriminations se fondent aussi sur **l'appartenance confessionnelle** :

- Dans la Syrie des Assad, les emplois publics (et parmi eux, en particulier les emplois liés à la sécurité) sont distribués d'abord aux Alaouites, puis aux autres minorités (Chrétiens, Druzes...) et généralement en dernier aux Arabes ou aux Kurdes sunnites (c'est d'ailleurs une des causes principales de la révolution de 2011) ;
- En Egypte, des discriminations existent entre Chrétiens et Musulmans<sup>77</sup> ;
- Certaines ONG de défense des droits des Berbères alertent sur les discriminations dont ils seraient l'objet au Maroc et en Algérie.

---

<sup>76</sup> Drogue de synthèse

<sup>77</sup> *Discrimination at Work in the Middle East and North Africa*, Bureau International du Travail, 2007

En l'absence d'études statistiques solides, il est difficile de préciser les sentiments de discrimination dont font état les interlocuteurs ou de dire dans quel pays, envers quel groupe, les discriminations à l'embauche sont les plus fortes. Il est en revanche certain que la perception d'une injustice dans l'accès à l'emploi est une composante cruciale des sentiments d'exclusion et de certains parcours de radicalisation.

### 3.5. LA PARTICIPATION SOCIALE ET POLITIQUE

#### 3.5.1. DES SYSTEMES POLITIQUES ET SOCIAUX SOUVENT DISCREDITES

L'image ci-dessous, extraite des actes d'une « Rencontre de la jeunesse arabe pour la réflexion et la réforme »<sup>78</sup>, donne une idée de l'apparence que peuvent prendre les événements officiels organisés pour la jeunesse par les élites politiques traditionnelles et du manque d'enthousiasme que l'on peut imaginer chez les bénéficiaires :

Figure 1: "Préparation des leaderships de jeunesse"



Divers interlocuteurs en Tunisie, dont les fonctionnaires des Maisons des Jeunes en Tunisie, décrivent **la politique officielle pour la jeunesse** sous Ben Ali comme extrêmement corsetée, affiliée RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique), parti du pouvoir, et ne donnant finalement aucune autonomie aux jeunes. De même en Syrie, dans le système de l'Etat et du parti Baas, la politique de jeunesse était essentiellement **un encadrement et un embrigadement**, par exemple dans les scouts nationaux, dans les sections étudiantes du parti Baas ou même dans les activités d'Eglise, fortement contrôlées par des hiérarchies ecclésiastiques qui demeuraient dans une pratique assez verticale et traditionnelle du pouvoir, qu'elles soient catholiques ou orthodoxes (la même remarque vaut pour l'Eglise copte en Egypte, dont la hiérarchie qui appelait au calme s'est d'ailleurs trouvée contestée par les militants révolutionnaires coptes lors des mouvements de la place Tahrir).

<sup>78</sup> Bibliothèque alexandrine, 2007

La combinaison de ces rigidités et de ce paternalisme généralisé, de la part des diverses autorités, qu'elles soient étatiques, religieuses ou sociales, aboutit logiquement à un **désengagement des jeunes** envers des systèmes perçus (souvent à juste titre) comme verrouillés, sclérosés ou en décalage générationnel. Le degré d'éloignement et de méfiance est inquiétant, notamment dans des pays comme l'Algérie, la Tunisie ou l'Égypte d'avant les révolutions.

En **Palestine** (et dans les camps palestiniens au Liban), un problème supplémentaire vient de l'image de faiblesse associée au leadership palestinien dans la défense de la cause nationale, qui peut elle aussi contribuer à conduire les jeunes vers des groupes extrémistes (dont la palette d'offre est très large), vers le désespoir (dont les drogues sont un symptôme) ou vers le désir forcené d'émigration.

Certains systèmes ou figures personnelles de leaders semblent tirer un peu mieux leur épingle du jeu, par un mélange d'affectivité et d'une certaine image réformatrice, par exemple le roi de Jordanie ou le roi du Maroc (ou même Bachar el Assad en Syrie, quand il laissait entrevoir dans les années 2000 la possibilité d'une détente dans le régime policier dont il avait hérité).

D'après un sondage de 2010 en Égypte<sup>79</sup>, seuls 16% des jeunes concernés avaient déjà **voté** (les filles encore moins que les garçons, les pauvres encore moins que les classes moyennes ou supérieures), et en Syrie évidemment les élections (longtemps appelées officiellement « renouvellement de l'allégeance » avec des résultats systématiquement supérieurs à 95%) étaient plutôt un sujet de plaisanteries que d'engagement civique pour les jeunes.

Il est à noter que la colère contre les régimes politiques et sociaux en place ne s'exprime pas nécessairement par des manifestations ou des révolutions. Certains jeunes peuvent faire simplement le choix de s'y intégrer d'une manière ou d'une autre (en rejoignant l'aile jeunesse du parti au pouvoir, s'intégrant dans les services secrets, jouant l'affairisme, etc.), tandis que de nombreux « **votent avec leurs pieds** » par l'émigration qui n'est pas seulement économique mais exprime aussi un manque d'espoir et de foi dans leur propre pays et ses institutions, avec parfois un discours de rejet violent sur un monde arabe vu comme irrécupérable, maudit par une sorte de déterminisme civilisationnel, voué aux guerres, au confessionnalisme, à la dictature, etc. Ce discours est courant chez les jeunes de tendance laïque, chrétiens comme musulmans, qui quittent la Syrie, l'Irak ou le Liban, et rejettent les vieux systèmes communautaristes hérités des *millet* de l'Empire ottoman.

Au Liban, le **mouvement né de la crise des ordures de 2015**, avec une implication assez importante de la jeunesse (laïque et relativement éduquée), a exprimé de manière brutale (« vous puez », « dégagez », etc.) le rejet d'un leadership politique composé principalement d'anciens chefs de milices confessionnelles corrompus (avec, dans certains cas, des transmissions régulières de pouvoir de père en fils).

---

<sup>79</sup> *Survey of Young People in Egypt*, Population Council, 2010

### 3.5.2. LES RÉVOLUTIONS ET LEUR REFLUX

Une des causes majeures de la frustration des jeunes qui, dans certains cas, peut entraîner des trajectoires de radicalisation, est la **déception consécutive à l'enthousiasme des « printemps arabes »**. Les vastes mouvements populaires, le plus souvent emmenés par la jeunesse et plutôt hors des cadres politiques existants (y compris hors des partis politiques islamistes d'opposition), n'a finalement pas débouché sur une amélioration des conditions économiques pour cette génération ni sur une participation accrue aux prises de décision politiques.

La plupart des auteurs soulignent **l'authenticité de la mobilisation populaire** des jeunes en 2010-2011, particulièrement en Tunisie, Libye, Egypte et Syrie, mais également dans les autres pays arabes à des degrés divers. Il s'agit là d'un « tournant sans précédent pour l'histoire moderne au Moyen-Orient et les « Attitudes du Nord synchronisées de millions de jeunes hommes et de jeunes femmes » dans cette région<sup>80</sup>.

Or, quelques années après ces révolutions, « aucune de ces aspirations n'a été concrétisée »<sup>81</sup>. Certains spécialistes de la Tunisie notent « le fossé entre l'existence d'une révolution et le peu de progrès concrets », matérialisé notamment par la **faible participation aux élections**<sup>82</sup>. L'ISIE (Instance Supérieure Indépendante pour les Elections) n'a pas publié de chiffres par tranche d'âge pour les élections législatives et présidentielles de 2014, mais la participation des jeunes est décrite comme « particulièrement faible » d'après des observations qualitatives<sup>83</sup>, confirmées par le fait que les points de vote réservés aux jeunes (à travers une répartition par numéros sur les listes électorales reflétant l'âge) étaient nettement moins fréquentés que les autres<sup>84</sup>. En revanche, un système de quotas a encouragé les diverses listes à inclure des candidats jeunes (au moins une personne de moins de 35 parmi les quatre premiers de la liste). Un sondage de novembre 2015 indiquait par ailleurs que 60% des jeunes Tunisiens comptaient ne pas voter aux élections municipales (qui ont été reportées plusieurs fois et n'ont pas encore été organisées)<sup>85</sup>.

Toujours à propos de la Tunisie, une étude note qu'en 2013 « les jeunes Tunisiens déploraient toujours l'absence de voies institutionnelles nécessaires pour participer efficacement à la Tunisie postrévolutionnaire »<sup>86</sup>, parlant même de « rêves brisés ». Que ce soit en Egypte, en Libye ou en Tunisie, deux ans après les processus révolutionnaires, la majorité des jeunes estimait que « leur » révolution non seulement n'avait pas débouché sur des changements sociaux et économiques concrets, mais avait été confisquée<sup>87</sup>. L'ambiance générale est donc à la **déception sur le plan politique** avec, pour les cinq pays les plus touchés par les printemps arabes : une révolution aux résultats mitigés en Tunisie, un retour à l'autoritarisme en Egypte, et d'épouvantables guerres civiles en Libye, Syrie et au Yémen.

<sup>80</sup> *La jeunesse arabe récoltera-t-elle dans un avenir proche la moisson du « printemps » ?*, Abdeslam Badre, 2014

<sup>81</sup> *La jeunesse arabe récoltera-t-elle dans un avenir proche la moisson du « printemps » ?*, Abdeslam Badre, 2014

<sup>82</sup> Pierre Puchot, entretien à Paris le 20 septembre 2016

<sup>83</sup> *Rapport Final sur les Élections Législatives et Présidentielles de 2014 en Tunisie*, National Democratic Institute, 2015

<sup>84</sup> *Tunisia Parliamentary Elections*, International Republican Institute, 2015

<sup>85</sup> Sondage I-Watch

<sup>86</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2014

<sup>87</sup> *The revolutionary promise: youth perceptions in Egypt, Libya and Tunisia*, British Council, 2013

En revanche, **la sphère sociale et associative** demeure relativement dynamique et l'engagement dans les associations de société civile, notamment par le bénévolat, demeure une valeur importante pour les jeunes : 90% des Tunisiens estiment important de s'engager auprès de la société civile, tandis que seuls 2,7% sont engagés dans un parti politique<sup>88</sup>. Dans la période actuelle de reflux de l'enthousiasme révolutionnaire, **l'engagement de la jeunesse dans la société civile doit être soutenu** et structuré, avec des programmes d'appui au volontariat, au service civique, des échanges avec leurs homologues européens ou entre pays de la zone MED et si possible la consolidation et la mise en réseau des innombrables initiatives locales, dynamiques mais fragiles et petites, qui ont émergé suite à la libéralisation dans certains pays (Tunisie notamment). Il est également important, en amont, de **soutenir le principe de la liberté associative** dans les pays où elle est particulièrement bridée.

### 3.6. SOURCES D'INFORMATION, PERCEPTIONS ET REFERENTS

#### 3.6.1. MEDIAS ET SOURCES D'INFORMATION

**Les sources d'information des jeunes arabes ont connu une évolution extrêmement rapide**, à retenir pour les actions de coopération dans le domaine des médias ou les volets de communication attachés à d'autres projets. La télévision conserve un rôle important (citée par 63% des sondés ; il conviendrait d'affiner entre chaînes nationales et chaînes panarabes), mais **les sources d'information en ligne** et les médias sociaux sont maintenant des phénomènes massifs (45% et 32% respectivement), tandis que la radio et les journaux, éléments cruciaux à l'époque des nationalismes arabes, sont désormais marginaux (17% pour chacun d'eux et seulement 7% qui lisent des journaux quotidiennement)<sup>89</sup>. Il existe bien sûr un certain fossé entre générations à cet égard, les jeunes constituant la majorité des utilisateurs de médias sociaux (67% des utilisateurs de Facebook dans le monde arabe ont entre 15 et 29 ans<sup>90</sup>). La grande majorité utilise les réseaux sociaux depuis un smartphone plutôt qu'un ordinateur portable (83% contre 11%<sup>91</sup>).

Les médias sociaux ne sont pas majoritairement des sources d'information en tant que tels (seulement 44% des usagers considèrent les médias sociaux comme dignes de confiance<sup>92</sup>), mais ils servent de **caisse de résonance** aux informations et aux opinions, avec 52% des sondés qui déclarent partager des articles d'information sur Facebook<sup>93</sup>. L'accès à l'information n'est pas l'objectif premier des utilisateurs de médias sociaux, avec seulement 12%, contre 55% pour la socialisation, le fait de se connecter à d'autres personnes. D'ailleurs les deux applications préférées sont WhatsApp et Facebook, la première arrivant légèrement devant Facebook, ce qui témoigne d'un usage plus tourné vers le *chat* que vers la réception, la production ou la rediffusion d'information et d'opinions.

Un récent **sondage au Liban**<sup>94</sup> confirme ces tendances, avec des taux d'usage très élevés pour la télévision (98%), les sites internet (96%) et les médias sociaux (95%), tandis que la

<sup>88</sup> *Défis de la jeunesse tunisienne*, UNFPA, 2015

<sup>89</sup> *Arab Youth Survey*, ASDA'A Burson-Marsteller, 2016

<sup>90</sup> *Arab Social Media Report*, Mohammed bin Rashid School of Government, 2015

<sup>91</sup> *Arab Social Media Report*, Mohammed bin Rashid School of Government, 2015

<sup>92</sup> *Arab Social Media Report*, Mohammed bin Rashid School of Government, 2015

<sup>93</sup> *Arab Youth Survey*, ASDA'A Burson-Marsteller, 2016

<sup>94</sup> *Survey on the Knowledge, Attitude and Perception of Youth Towards Mass Media in Lebanon*, UNESCO, 2015

radio et les journaux sont clairement moins utilisés (respectivement 38% et 13%). La radio est essentiellement utilisée en voiture, tandis qu'internet et la télévision le sont au domicile. Les smartphones devancent les ordinateurs portables (96% contre 67%) pour la consultation d'internet, avec des usages spécifiques (plutôt le smartphone pour les réseaux sociaux, plutôt l'ordinateur portable pour le travail). Au sein de la tranche d'âge étudiée (de 14 à 29 ans), les plus âgés utilisent en moyenne plus la télévision, tandis que les plus jeunes se tournent plus vers les médias sociaux en ligne.

Au-delà d'**intégrer internet et les médias sociaux dans les projets pour la jeunesse**, avec divers objectifs (atteindre les bénéficiaires, recevoir les réponses aux appels d'offres, organiser les consultations internes, évaluer les performances, communiquer sur les résultats, etc.), il est important de consolider les compétences des journalistes autodidactes qui s'expriment avec ces nouveaux outils (blogs, reportages spontanés, webradios et webtv, etc.) et, de manière plus large, il est possible **d'explorer les possibilités économiques** du secteur (formation au codage, développement d'applications, de logiciels, business plan pour les médias en ligne).

### 3.6.2. PERCEPTIONS ET PREOCCUPATIONS

Il est bien entendu délicat de décrire et de quantifier des perceptions et opinions de « la » jeunesse arabe, tant les situations et les sensibilités sont variées en fonction des régions, des classes sociales, des contextes géopolitiques. De plus, **les techniques de sondages ne s'appliquent pas avec la même fiabilité qu'en Europe**, dans des pays où les données démographiques sont parfois imprécises ou anciennes. En dépit de ces limites, certaines recherches récentes permettent de retenir un certain nombre de faits saillants.

Tout d'abord, **les questions de radicalisation et de terrorisme sont au premier plan des préoccupations** des jeunes arabes, ce qui n'est guère surprenant tant les pays de la zone MED sont parmi les premières victimes de ces phénomènes. La montée de Daach est ainsi placée en tête des préoccupations par 50% des personnes ayant répondu à un sondage en 2016<sup>95</sup> (le sondage inclut également les pays du Golfe). La menace du terrorisme est également citée plus souvent que le chômage par les sondés.

Parmi les **causes du recrutement par Daach telles que perçues par les jeunes, le chômage et le manque d'opportunités** pour les jeunes viennent en tête. Les autres causes incluent une série de problèmes de nature religieuse et politique (le conflit entre Sunnites et Chiites, le désir de rétablissement du califat, le conflit israélo-palestinien, etc.) sur lesquels une agence de développement n'a *a priori* pas de prise, mais également la corruption perçue des gouvernements.

Il semble que **la vague de solidarité entre les différents pays de la zone MED** touchés par le « printemps arabe » ait reflué. Il existe cependant encore des liens, avec des militants démocratiques égyptiens installés en exil à Tunis (le *Cairo Institute for Human Rights Studies* par exemple), des Libyens également installés en Tunisie, des militants de la révolution syrienne surtout en Jordanie et en Turquie (pratiquant le journalisme sur les réseaux sociaux, correspondants pour des chaînes syriennes ou arabes pro-révolution ou employés d'ONG), etc. Mais en général, après une phase de mobilisation intense, avec des

<sup>95</sup> Arab Youth Survey, ASDA'A Burson-Marsteller, 2016

manifestations de jeunes récurrentes pour exprimer une sorte de solidarité révolutionnaire entre différents pays, la complexification des processus, les guerres civiles (Libye, Syrie), les surenchères islamistes et les retours à l'autoritarisme (Egypte) ont semble-t-il conduit la jeunesse à se recentrer sur leur propre pays, leur cadre de vie plus immédiat et leur réussite personnelle.

### 3.6.3. QUELS ROLE MODELS POUR LES JEUNES ?

Quels sont les **role models** actuels en potentiels des jeunes de la zone MED ? L'Histoire récente a montré la fragilité des « pays modèles » : l'attractivité de la Turquie, présentée comme modèle d'islamisme modéré auquel aspireraient les jeunes révolutionnaires arabes, a sérieusement reculé ; la Tunisie, présentée un temps comme le seul exemple de printemps arabe réussi<sup>96</sup>, suscite un certain nombre de déceptions en interne et n'a pas fait tache d'huile ; les Emirats Arabes Unis sont présentés par l'*Arab Youth Survey 2016* comme un pays modèle pour les jeunes arabes, mais la localisation à Dubaï d'ASDA'A, auteur du sondage, n'y est peut-être pas étrangère.

Plutôt que les « pays-modèles », ce sont certaines personnalités qui peuvent focaliser l'attention et l'affectivité. Il est difficile d'avancer des tendances générales pour une si vaste zone à partir d'une brève étude de terrain, aussi l'on se limitera à quelques illustrations.

En Tunisie, une figure comme Sayida Ounissi, jeune députée du parti An Nahda et secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui détonne entre des gouvernements et parlements arabes majoritairement masculins et assez âgés, jouit d'une certaine popularité et indique une voie possible de femme arabe active, à l'identité islamique assumée et participant à un processus politique de transition au sein d'un parti islamiste lui-même en plein *aggiornamento* sur les rôles respectifs du politique et du religieux, de la démocratie, etc.

Certains bailleurs tentent aujourd'hui de soutenir et de faire émerger des « leaders » dans le monde arabe, particulièrement des **exemples de réussite féminine dans le monde des affaires** : on peut citer par exemple le *Arab International Women's Forum* à Londres. Les personnalités ainsi invitées et primées ne sont toutefois pas nécessairement très connues du grand public, et certaines tentatives de déclarer des *role models* officiels semblent un peu forcées, comme un « sondage » de 2007 ayant déclaré l'émir de Dubaï « *Prince of the Arab Youth* ».

En Syrie, **Abd el Baset al Sarout**, joueur de football de Homs devenu militant révolutionnaire, auteur de slogans et chansons contre le régime, puis combattant, personnage du film *Retour à Homs* (2013) est populaire dans la jeunesse sunnite anti-régime, et même parmi des gens plus neutres, pour sa gouaille, ses slogans, son accent et le romantisme du rebelle prenant des risques. Son parcours reflète aussi les contradictions et les impasses de cette génération puisqu'après l'armée syrienne libre il aurait un temps rejoint Daach et se déclare dernièrement désespéré, orphelin de sa révolution et souhaitant rejoindre ses compagnons dans le martyre.

---

<sup>96</sup> *Is Tunisia a role model for the Arab world?*, BBC, 2 décembre 2014

Le rôle particulier des médias sociaux dans certains des mouvements révolutionnaires des dernières années a fait apparaître **la figure du blogueur**, du reporter indépendant, de l'activiste médiatique. En Tunisie, Slim Amamou a par exemple acquis une certaine notoriété par le militantisme numérique, avant de devenir brièvement Ministre de la Jeunesse et des Sports en 2011. Yassine Ayyari, blogueur tunisien également, dénonçait certains aspects du régime de Ben Ali puis plus récemment a eu des démêlés avec la justice suite à ses critiques contre *Nida Tunes* (parti du président actuel) et la corruption au sein du Ministère de la Défense. On peut enfin citer Lina Ben Mhenni, toujours en Tunisie, qui anime le blog *A Tunisian Girl*. En général ces figures sont plutôt issues des classes moyennes ou aisées, avec un certain niveau d'éducation, et le centre de gravité de leurs positions est du côté des libertés personnelles (liberté d'expression, droits de l'Homme, demande de transparence à l'Etat), mais leur écho peut aussi atteindre les masses plus populaires et marginalisées.

Illustration 1: Manifestation contre l'arrestation de Yassine Ayari, janvier 2015<sup>97</sup>



Etant donné le niveau de violence qui prévaut dans la zone, par les guerres et par les répressions étatiques, il ne faut pas s'étonner que les *role models* des jeunes (ou du moins proposés aux jeunes) soient souvent des martyrs. C'est le cas tout d'abord d'un certain nombre de **figures proposées par les partis et les milices**, figures qui ne sont pas forcément jeunes mais qui en tout cas sont proposées aux jeunes d'aujourd'hui comme modèle à suivre d'abnégation et de sacrifice pour la cause. Tout le Sud du Liban est couvert de portraits de l'Imam Moussa Sadr, probablement assassiné par Kadhafi en 1978, que le mouvement *Amal* met en avant notamment dans ses nombreuses œuvres en faveur de la jeunesse marginalisée (écoles techniques, scouts, clubs, etc.). Le Hezbollah quant à lui affiche les portraits de ses martyrs et les propose en modèle à imiter (avec actuellement une forte insistance sur Jihad Moughnié, tué en 2015 à 24 ans par une frappe israélienne en Syrie). En Tunisie, les bourgades de l'intérieur affichent fièrement, dans des fresques murales, leurs jeunes tombés sous les balles de la police durant la révolution de 2010-2011, et Sidi Bouzid rend officiellement hommage à celui qui par son immolation le 17 décembre 2010 a déclenché la révolution.

<sup>97</sup> Photographie Al Jazeera

Illustration 2: Poster en l'honneur de Bou Azizi à Sidi Bouzid, Tunisie, 13 octobre 2016



Dans un registre plus ludique, le jeune Palestinien **Mohammad Assaf** a accédé du jour au lendemain à une immense popularité en faisant vibrer la corde nationaliste palestinienne par ses reprises de chansons traditionnelles dans la compétition télévisée *Arab Idol* en 2013, et le film éponyme<sup>98</sup> a romancé un parcours personnel dans lequel peuvent se reconnaître de nombreux jeunes arabes (depuis la pauvreté et l'horizon fermé de la bande de Gaza jusqu'au succès, avec franchissement clandestin de la frontière interdite avec l'Égypte). Les *crooners* arabes (Kadhem as Saher, Fadl Chaker, Saad Lamjarred, Amr Diab, etc.) sont évidemment populaires parmi les jeunes hommes et les jeunes filles, donnant une forme et une expression à l'affectivité et relayés par de puissantes industries médiatiques et de production (studios d'enregistrement, chaînes satellitaires, sites de téléchargement, etc.). Les chansons sont toutefois souvent superficielles et jouissent d'un succès assez éphémères. Généralement ces stars de la chanson évitent d'afficher trop clairement un alignement politique et tentent de rester « au-dessus de la mêlée ». Certains peuvent être instrumentalisés ponctuellement par tel ou tel régime ou parti, mais ceux qui produisent directement les chansons miliciennes, à la gloire du Hezbollah, de Bachar el Assad, du maréchal Sissi, etc., sont plutôt des chanteurs de deuxième catégorie. En général et pour ce qui est des stars de premier plan, les textes « engagés » en restent aux concepts larges : amour de la patrie, paix, etc.

Certaines formes d'art qui passent par les mêmes médias (chaînes satellitaires, mais de plus en plus vidéos youtube, partages Facebook et MP3 à télécharger) peuvent porter des messages plus profonds tout en restant extrêmement populaires. La **poésie** par exemple jouit dans le monde arabe d'une popularité et d'une spontanéité plus grande qu'en Occident. Tandis que peu de jeunes français pourraient citer des poètes contemporains, dans les pays

<sup>98</sup> *The Idol*, 2015

arabes la plupart des jeunes connaissent au moins quelques poèmes de Mahmoud Darwich, notamment dans leurs lectures par l'auteur qui circulent sur internet à grande échelle et qui portent une sensibilité à la fois palestinienne, arabe, romantique, propre à toucher un très large public. Au-delà de cette figure tutélaire qui appartient maintenant au passé (mort en 2008), de plus jeunes poètes, fortement impliqués dans les aspirations révolutionnaires, ont acquis une popularité dépassant leur propre pays. On peut citer par exemple Hisham el Jokh, auteur et réciteur de poésies en dialecte égyptien, parlant à la fois de politique (pour la révolution, contre certaines tendances islamistes) et d'amour (amour romantique, amour des parents).

A travers ces quelques exemples, on peut voir que **l'émergence de personnalités-modèles** propres à inspirer la jeunesse en zone MED est complexe. D'un côté il y a des personnalités jeunes, populaires et sympathiques, mais souvent confinées dans la superficialité du show-business ou du sport. De l'autre il y a la sphère politico-religieuse, où les jeunes ont bien du mal à se faire une place et où les dérives (cooptation, radicalisation), ou simplement la répression (emprisonnement, exil, meurtre), peuvent briser la relation entre la personnalité et les masses.

La coopération avec certains de ces *role models* relève plutôt de la diplomatie politique (les « personnalités d'avenir ») ou culturelle (événements, tournées dans les Instituts français), mais dans certains cas, des programmes de développement dans la zone MED pourraient **associer certaines personnalités connues et appréciées**, ayant un lien avec le sujet traité ou souhaitant s'y investir, comme « ambassadeurs » d'honneur. Les agences ONU le font déjà : l'UNRWA a désigné Mohammad Assaf *Youth Ambassador*, le HCR a désigné (entre autres) l'acteur égyptien Adel Imam *Good Will Ambassador*, etc. Un programme spécial de l'AFD pour la jeunesse dans la zone MED pourrait certainement s'associer le concours d'une personnalité connue souhaitant s'engager sur ce thème, pour obtenir un certain impact médiatique, et renforcer les messages en leur donnant un visage.

#### 4. LES GEOGRAPHIES DE L'EXCLUSION

---

Les chercheurs aussi bien que les acteurs de la société civile insistent sur l'importance des **clivages territoriaux**, avec de fortes inégalités entre zones "utiles" et quartiers ou régions en déshérence, cumulant divers handicaps comme la rareté de l'emploi, l'éloignement, l'absence d'activités culturelles et le sentiment général d'être à la marge, négligé par les politiques publiques. Une récente étude de la BBC fondée sur 6 focus groups (48 participants) a souligné l'« oisiveté subie » des jeunes dans les zones rurales tunisiennes, notant que les « non-étudiants » des zones rurales sont la catégorie la plus pessimiste quant à l'avenir<sup>99</sup>.

Un exemple de territoire marginalisé est le Akkar au Liban, région traditionnellement pauvre dans le contexte libanais, et qui de plus accueille un grand nombre de réfugiés syriens<sup>100</sup>. En 2015, lors de la crise des ordures, on pouvait lire sur des banderoles de protestation contre le projet d'implantation d'une décharge « **Nous voudrions un gouvernement, plutôt que les poubelles du gouvernement**<sup>101</sup> ».

En Tunisie, la plupart des observateurs soulignent la **fracture entre la côte et l'intérieur**. Olivier Roy<sup>102</sup> mentionne comme régions particulièrement à risque le sud ainsi que les régions intérieures où la déconnection des circuits économiques a conduit à l'existence d'une sorte de « fausse paysannerie » qui ne parvient plus à vivre de l'écoulement de ses produits sur le marché. Pour lui, la fracture entre la côte et l'intérieur est ainsi plus importante que les fractures urbaines (quartiers pauvres des grandes villes). Le vide culturel est souligné par de nombreux observateurs : « Les gens dans les régions intérieures n'ont rien excepté le foot et les cafés »<sup>103</sup>. Depuis longtemps, le terme « hittiste » issu du dialectal maghrébin (ceux qui sont adossés aux murs toute la journée) est passé dans la littérature de recherche française et il est rappelé dans un ouvrage récent<sup>104</sup> qui évoque « le règne de l'ennui ». Même au niveau de l'engagement associatif, la fracture entre la côte et l'intérieur en Tunisie est très nette : seulement 3% des jeunes ruraux participent à des organisations de la société civile, tandis que la Côte représente 72,5% du bénévolat<sup>105</sup>.

L'illustration suivante témoigne d'une offre de culture et de divertissement disponible dans la capitale (du moins pour des jeunes ayant quelques moyens), mais difficilement accessible pour des jeunes des banlieues défavorisées ou des régions de l'intérieur :

---

<sup>99</sup> *Les Jeunes Tunisiens et leurs Perceptions d'avenir*, BBC Action, 2016

<sup>100</sup> *Liban, Note de Cadrage Stratégique 2016-2018*, AFD, 2016

<sup>101</sup> Observation personnelle dans la capitale de district, Halba

<sup>102</sup> Entretien téléphonique, 22 septembre 2016

<sup>103</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2014

<sup>104</sup> *Jeunesses arabes, Du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques*, sous la direction de M. Catusse et L. Bonnefoy, 2013

<sup>104</sup> *L'Orient le Jour*, 4 juin 2016

<sup>105</sup> *Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, 2014

Illustration 3: Concert du groupe algérien Labess à Tunis, 15 octobre 2016.



Toutefois, **les fractures peuvent être multiples** et il est délicat d'identifier laquelle joue le rôle majeur dans les phénomènes d'exclusion et éventuellement de radicalisation. Dominique Thomas, spécialiste des mouvements djihadistes, estime qu'en Tunisie la fracture principale est celle qui passe à l'intérieur des grandes villes, avec par exemple un recrutement d'*Ansar al Chari'a* (ayant en partie abouti à Daach après l'interdiction d'*Ansar al Chari'a* en 2013) essentiellement dans les quartiers défavorisés de Tunis, Sousse, Gabes ou Bizerte.

#### 4.1. UNE EXCLUSION TERRITORIALE A TROIS DIMENSIONS

Il est difficile de résumer à grands traits la situation de 11 pays de la zone MED, mais les trois grands axes suivants permettent de cerner un grand nombre de situations :

- **L'exclusion régionale**, structurelle, historique : il s'agit de différences dans le développement à l'échelle nationale. Chaque pays compte des régions périphériques, moins développées que la moyenne et *a fortiori* que la zone centrale, en termes d'infrastructures, de niveau de vie, de niveau éducatif, d'offre culturelle, etc. En général, cette situation se reflète dans des discours à la fois politiques et populaires sur l'injustice de l'Etat central et les « régions oubliées ». Le sentiment d'injustice se double en général d'une identité régionaliste retournée en fierté (« nous les sudistes », « nous les gens de l'intérieur », etc.). La jeunesse de ces régions périphériques éprouve souvent un sentiment d'injustice envers l'Etat central d'une part, et envers le milieu social perçu comme étant plus au centre de la société. Dans certains cas, cette géographie recoupe celle des mouvements révolutionnaires et/ou de la radicalisation.
- **L'exclusion urbaine**, avec dans chaque grande ville une ceinture de pauvreté présentant un contraste saisissant avec les quartiers aisés (ou des classes moyennes, quand elles existent encore...). Il existe également des cas d'abandon par la bourgeoisie locale des centres historiques, qui ont alors tendance à se dégrader et à connaître des problèmes sociaux comparables à ceux des banlieues pauvres. Les niveaux de pauvreté et d'inégalité sont variés, avec une gradation entre de véritables bidonvilles, de l'habitat informel, et des quartiers populaires pouvant ressembler aux banlieues de certaines métropoles

européennes. Une des constantes est le fort sentiment d'un fossé entre deux jeunesses (celle huppée du centre, qui peut s'amuser, se déplacer, etc., et celle « des quartiers » qui est loin, sans argent, éventuellement maltraitée par la police). Le fossé est économique et géographique (problème des transports publics, accessibilité du centre-ville, cadre de vie et environnement), mais aussi culturel (façon de parler, de s'habiller, maîtrise des langues étrangères). Souvent les périphéries urbaines abritent des populations « étrangères » (au sens propre, Palestiniens et Syriens au Liban par exemple, ou au sens figuré, avec des gens issus de l'exode rural en Tunisie ou ailleurs). Les banlieues issues de l'exode rural sont citées par exemple par USAID comme zones à risque pour la radicalisation<sup>106</sup>.

- **Les zones « spéciales »** : il s'agit de territoires souvent restreints ou différents du reste du pays, très spécifiques, présentant des problématiques d'exclusion et de sécurité particuliers. Ce sont souvent des zones frontalières, parfois sous régime militaire ou avec des opérations militaires régulières, avec des dynamiques de contrebande, de criminalité et de radicalisation qui ont leurs ressorts propres, différents du reste du pays. Ces zones se caractérisent souvent par un manque de présence et de contrôle de l'Etat, qui permet aux groupes extrémistes ou djihadocriminels de s'implanter. La doctrine d'USAID dans le domaine parle de « *poorly governed or ungoverned areas* » en soulignant deux carences étatiques : la sécurité et les services<sup>107</sup>.

## 4.2. L'EXEMPLE DU LIBAN

### 4.2.1. CENTRE ET PERIPHERIES AU LIBAN

Le centre (Beyrouth et le Mont Liban) contre les périphéries (Liban Sud, Nord avec en particulier le Akkar, Bekaa dans une certaine mesure), c'est la vision traditionnelle au Liban, liée à la **critique de la domination de l'establishment beyrouthin**. Cette vision demeure présente dans les discours politiques, à la fois au Sud (avec le discours chiite sur les *madhloumin*, les "opprimés", défavorisés dans le cadre national libanais), et au Nord (tous les interlocuteurs à Tripoli rappellent par exemple que c'est la ville la plus pauvre du bassin méditerranée). Cette exclusion territoriale concerne bien évidemment les jeunes, avec un accès moindre aux loisirs, à la culture et aux études universitaires dans les régions périphériques. Il convient toutefois de relativiser certains clichés : le Liban Sud n'est par exemple plus dans son ensemble une zone de grande pauvreté.

<sup>106</sup> *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency*, USAID, 2011

<sup>107</sup> *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency*, USAID, 2011

Carte 2: Centre et périphéries au Liban



Actuellement, la problématique d'exclusion régionale la plus pressante au Liban est probablement **celle de Tripoli et de la région Nord**. Les interlocuteurs les mieux informés à Tripoli, dont par exemple l'ancien maire Rachid Jamali, soulignent le manque d'investissements industriels (malgré la présence de familles de capitalistes tripolitains comme Miqati ou Safadi), voire le blocage volontaire du développement de Tripoli par certaines forces politiques libanaises et syriennes (notamment le blocage du projet de transformation de la petite base aérienne militaire René Mouawwad en véritable aéroport civil). De plus, la reconstruction du Liban après la guerre civile, menée notamment sous l'égide du CDR (Conseil du Développement et de la Reconstruction) a privilégié Beyrouth. Il est toutefois question d'investissements dans des projets de réparation de navires en cale sèche et d'extension du port de Tripoli, qui pourraient fournir de l'emploi aux jeunes de la région. La crise syrienne a encore fragilisé le Nord Liban, d'une part avec l'arrivée massive de réfugiés et d'autre part avec le ralentissement des échanges transfrontaliers.

Le Nord présente une situation d'éloignement géographique, d'enclavement rural pour le Akkar, et de pauvreté (c'est la région avec le niveau de consommation le plus bas : 2,532,000 LBP par habitant, contre par exemple 6,514,000 à Beyrouth et 3,385,000 dans la Bekaa<sup>108</sup>). De nombreuses localités sont sous pression avec la présence de nombreux réfugiés syriens, notamment sous la forme de camps informels (*informal tented settlements*). Le Nord est la région où la pauvreté rurale est la plus forte<sup>109</sup> et Tripoli est la ville comptant la plus grande proportion de ménages pauvres : 55% contre 30% en moyenne au Liban et moins de 10% à Beyrouth<sup>110</sup>. Ces diverses données sont déjà anciennes, mais avec l'arrivée massive de réfugiés syriens eux-mêmes souvent fort démunis, les indicateurs se sont très probablement encore détériorés. Enfin, cette zone est connue (et parfois injustement

<sup>108</sup> *Poverty, growth and income distribution in Lebanon*, International Poverty Centre, 2008

<sup>109</sup> *Rural Poverty in Lebanon*, International Fund for Agricultural Development, 2008

<sup>110</sup> *Poverty, growth and income distribution in Lebanon*, International Poverty Centre, 2008

stigmatisée) pour ses phénomènes de radicalisation, avec la présence de divers groupes sunnites radicaux, surtout à Tripoli.

#### 4.2.2. L'EXCLUSION URBAINE AU LIBAN

Chaque grande ville (Beyrouth, Tripoli, Saida, Tyr) présente un visage marqué par de fortes inégalités, avec une ceinture de pauvreté extrêmement visible, ne serait-ce que dans l'habitat. Il s'agit en général d'un mélange de banlieues pauvres et de camps palestiniens, avec :

- à **Beyrouth**, le complexe formé de la banlieue sud (Harat Hreik, Ghobeyri), de zones d'habitat informel (Ouza'i, Heyy al Gharbe) et de camps palestiniens (Burj al Barajné, Chatila)

Illustration 4: Hey al Gharbe, banlieue sud de Beyrouth. Quartier informel très pauvre habité par la communauté Dom, ainsi que de nombreux Libanais, Syriens et Palestiniens.<sup>111</sup>



- à **Tripoli**, les parties Est et Nord composées de quartiers historiques dégradés (Al Aswaq, al Zahriye, Haddadin), de banlieues pauvres (Tebbané, Al Mankoubin, Wadi an Nahlé) et de camps palestiniens (Beddawi, et plus loin Nahr al Bared). Hormis la présence désormais massive de réfugiés syriens, l'analyse n'a pas beaucoup changé depuis l'article historique de Michel Seurat sur « la ville dans la tête », à propos de Bab Tebbané<sup>112</sup> (qui en particulier analyse les violences communautaires du fait de la proximité entre Alaouites et Sunnites, avec des donneurs d'ordres et d'argent libanais et régionaux jouant sur ces tensions).

<sup>111</sup> Ce quartier est identifié par l'ONG Rescue Me par exemple comme particulièrement vulnérable au recrutement islamiste (<http://www.middleeasteye.net/in-depth/features/social-worker-sisters-seek-understand-radicalised-minds-ISIS-Al-qaeda-extremism-265087129>)

<sup>112</sup> *Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban): étude d'une 'asabiyya urbaine*, Michel Seurat, CERMOOC, 1985

Carte 3: Quartiers d'exclusion dans l'agglomération de Tripoli, Liban



- à **Saida**, d'une part la vieille ville dégradée (*Saida al Balad*, avec de nombreux jeunes Libanais, Palestiniens, Syriens consommant des drogues et s'adonnant à la petite criminalité) et d'autre part les camps palestiniens d'Ayn al Hilwe et de Mié-Mié et leurs extensions (*Khatt as Sekke*, *Ta'mir...*), avec comme *leitmotiv* des interlocuteurs la plus grande densité d'habitants au monde (100,000 sur un seul km<sup>2</sup>), et de fait une désespérance politique et sociale à son comble, qui nourrit de jeunes recrues les divers groupes armés radicaux installés sur place (liés à Al Qaeda, à Daach, au Hezbollah, etc.).

Carte 4: Quartiers d'exclusion dans l'agglomération de Saïda, Liban



- à Tyr les camps palestiniens (Burj al Chimali, Al Bass), et leurs alentours

Les villes moyennes libanaises, comme par exemple Zahlé, Baalbek, Jounié, Nabatiye ou encore Hermel, ne présentent pas d'aussi grands contrastes ou de quartiers entiers marqués

par la pauvreté et l'exclusion (hormis sans doute le camp palestinien Wafel à Baalbek) et apparaissent donc comme moins prioritaires que les quatre villes précédemment citées (Beyrouth, Tripoli, Saïda et Tyr) pour ce qui est des programmes de développement et d'inclusion urbaine.

#### 4.2.3. LES « ZONES SPECIALES » AU LIBAN

Il s'agit surtout des territoires frontaliers les plus affectés par la crise syrienne, et où l'autorité de l'Etat et des forces de sécurité libanaises est incomplète.

Carte 5: Exemple de "zones spéciales" au Liban



**Wadi Khaled**, dont les habitants n'ont obtenu la nationalité libanaise qu'en 1994, est caractérisé par une grande porosité avec la Syrie, avec des résultats paradoxaux : passage d'armes et de combattants rejoignant la révolution syrienne (du moins avant qu'elle ne soit vaincue dans la région), mais aussi divers trafics lucratifs en partenariat plus ou moins direct avec des éléments du régime syrien.

**Aarsal**, actuellement sous statut militaire particulier, présente le cas d'une localité entièrement sunnite, ressentant un fort sentiment de solidarité avec la révolution syrienne, et se sentant (non sans raison) opprimée par la domination des milices chiites dans la Bekaa. La « radicalisation » de la jeunesse locale (et des moins jeunes) a donc épousé la courbe des événements en Syrie, avec l'apparition de mouvements de plus en plus fondamentalistes (par exemple Front an-Nusra et Daach), dont certaines cellules peuvent d'ailleurs être créées ou manipulées par les services de sécurité syriens et leurs alliés libanais à des fins de décrédibilisation. La synchronisation avec la crise syrienne est favorisée par la présence d'environ 120,000 réfugiés syriens (pour une bourgade de 30,000 habitants) et des relations anciennes avec la Syrie, notamment pour la contrebande (d'équipements ménagers du Liban vers la Syrie, et de produits pétroliers en sens inverse). Enfin la crise économique locale, provoquée par la fermeture de ces voies de contrebande et l'impossibilité d'accéder aux vergers de cerisiers (du fait des barrages de l'armée libanaise d'une part, et de la présence dans le *jurd* des groupes extrémistes), peut conduire certains jeunes à revoir leurs calculs et à s'engager dans l'un de ces groupes qui paient quelques centaines de dollars par mois.

Illustration 5: Camps de réfugiés syriens autour d'Arsal (Liban), 2 novembre 2016

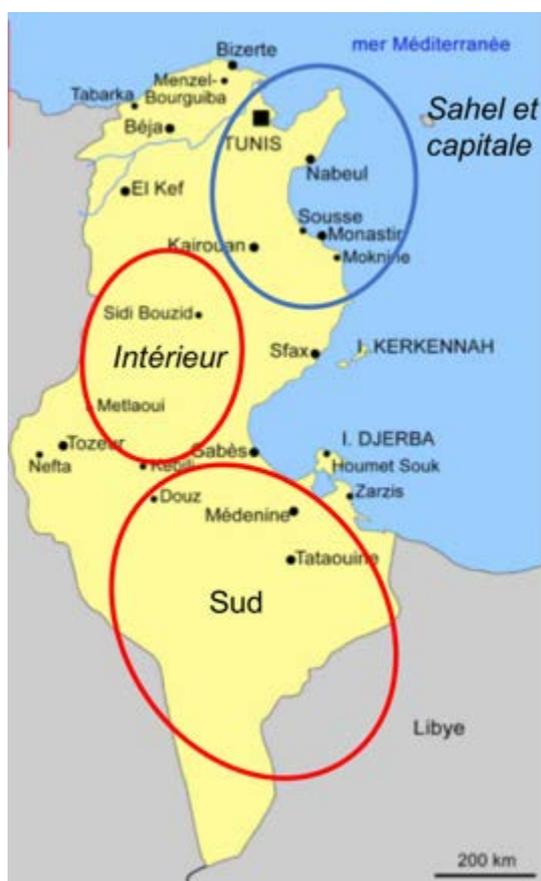


### 4.3. L'EXEMPLE DE LA TUNISIE

Le discours des jeunes Tunisiens sur l'inégalité territoriale est fort. Les *focus groups* conduits dans une des régions intérieures les plus emblématiques (Sidi Bouzid et Regueb, berceaux de la révolution de 2011, avec de nombreux « martyrs » célébrés comme tels), ont mis en exergue le sentiment d'injustice envers un Etat central qui aurait délibérément favorisé le **Sahel** (la côte), son industrie touristique et sa bourgeoisie, et ce depuis l'indépendance, au détriment des régions du **Dakhel** (intérieur). De fait, malgré de nombreux projets de développement mis en œuvre par des associations locales et financés par des bailleurs internationaux, les régions intérieures n'ont pas rattrapé leur retard depuis 2011, et le ressentiment envers le manque de résultats concrets de la révolution à cet égard est l'un des facteurs importants dans certains parcours de radicalisation.

### 4.3.1. CENTRE ET PERIPHERIES EN TUNISIE

Carte 6: Exemples d'exclusion régionale en Tunisie



Parmi les interlocuteurs académiques rencontrés, la dénonciation des **inégalités régionales** était forte. Malgré l'importance de l'aide au développement en Tunisie et l'électrochoc de la révolution pour l'Etat et les autorités publiques, il ne semble pas que des projets majeurs et structurants aient commencé à résorber ces inégalités régionales. La plupart des interlocuteurs ont par exemple à l'esprit la promesse du président Essebsi de construire de nouvelles autoroutes, mais peu semblent y croire, et l'on ne voit pas non plus d'industrialisation volontariste qui serait à même de résorber le chômage dans les zones de l'intérieur.

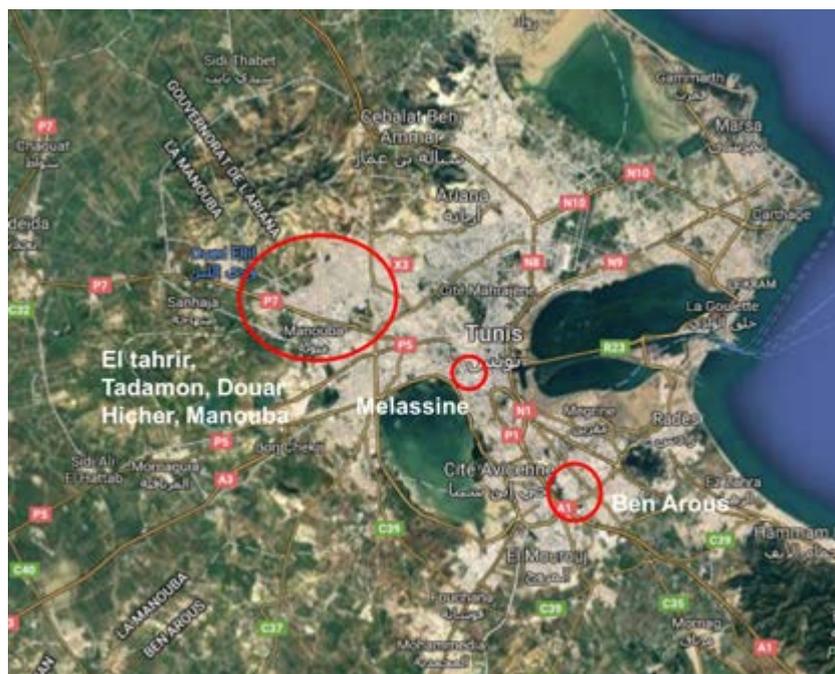
### 4.3.2. EXCLUSION URBAINE EN TUNISIE

Les inégalités urbaines, bien que nettement moins fortes qu'au Liban par exemple, sont dénoncées avec plus de virulence. Ce décalage s'explique sans doute en partie par la différence de phraséologie politique entre les deux pays : République marchande et libérale au Liban, Etat social et égalitaire en Tunisie<sup>113</sup>. Il n'en demeure pas moins que le **Grand Tunis** est structuré entre quartiers et banlieues chics (certaines parties du centre, banlieues nord) et quartiers plus populaires (Tadamon, Douar Hicher, Ben Arous, Malassine). Il s'agit là de quartiers existant depuis maintenant plusieurs décennies, souvent apparus au départ de manière informelle sous l'effet de l'exode rural, puis « formalisés » par les efforts des

<sup>113</sup> Entretien avec Myriam Catusse, chercheuse IFPO, Beyrouth, 3 novembre 2016

autorités publiques en matière de politique urbaine (transports, voiries, services, etc.). Les jeunes Tunisiens de ces quartiers se sont fortement impliqués dans le mouvement révolutionnaire, puis le parti salafiste *Ansar al Charia* y a eu pignon sur rue en 2012-2013, enrôlant de milliers de jeunes dont certains ont ensuite franchi le pas de la lutte armée (notamment après l'interdiction de ce parti en août 2013, dans un contexte de porosité des frontières et de déplacements relativement faciles pour rejoindre la Libye ou la Syrie). Le niveau de misère y est objectivement moindre que dans les camps palestiniens ou les banlieues pauvres du Liban (ou encore certains quartiers du Caire), mais les jeunes s'y sentent discriminés, par les recruteurs, par la bourgeoisie et surtout par la police.

Carte 7: Exemples de quartiers d'exclusion urbaine dans le Grand Tunis



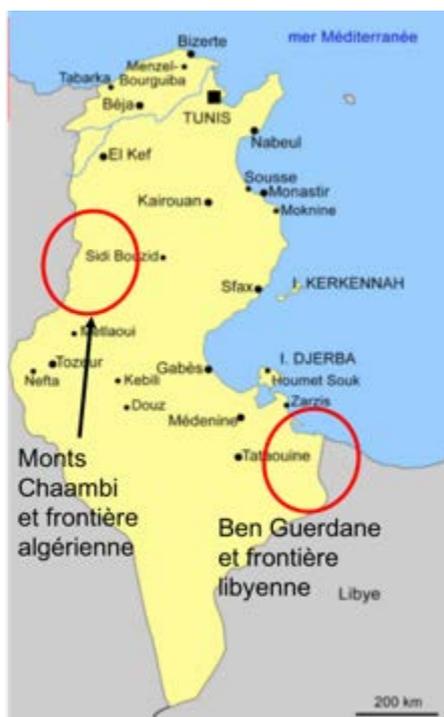
#### 4.3.3. « ZONES SPECIALES » EN TUNISIE

Les « zones spéciales » en Tunisie comprennent les foyers djihadistes (**monts Chaambi**) et les zones frontalières sensibles (monts Chaambi encore, Ben Guerdane et la frontière avec la Libye en général et, dans une moindre mesure actuellement, la frontière avec l'Algérie). La contrebande, notamment d'essence, y est florissante (sur les routes de l'intérieur, par exemple autour de Kairouan, on trouve des stations informelles d'essence à chaque kilomètre ou presque, signalées par un bidon éclairé par une ampoule placée à l'intérieur). Cette économie informelle entretient bien sûr un sentiment d'éloignement et de méfiance envers l'Etat central. A **Ben Guerdane**, la proximité de la Libye explique des phénomènes de radicalisation par contagion. De plus, l'économie locale a durement souffert de la guerre en Libye, puisque de nombreux Tunisiens du Sud allaient travailler par périodes de quelques mois en Libye, où les salaires étaient environ trois fois plus hauts et les possibilités d'emploi plus nombreuses<sup>114</sup>. Les liens tribaux, qui perdurent dans le Sud tunisien alors qu'ils ont disparu ailleurs, peuvent jouer dans les deux sens par rapport aux phénomènes de radicalisation : ils constituent un filet de liens humains rendant difficile une désocialisation

<sup>114</sup> Entretien avec Hamza Meddeb, Tunis, 7 octobre 2016

complète d'un individu, mais une tribu ou un segment tribal peut décider à un moment ou à un autre, en fonction de ses intérêts, de prêter allégeance ou même de fournir des combattants à tel ou tel groupe armé radical dominant la région. Environ 15% des combattants extrémistes tunisiens sur le théâtre syro-irakien viendraient de la région de Ben Guerdane<sup>115</sup>, et une tradition ancienne de participation au *djihad* marque la zone, avec des jeunes partis combattre en Afghanistan dans les années 80-90.

Carte 8: "Zones spéciales" en Tunisie



#### 4.4. AUTRES PAYS

Il n'est pas ici possible d'évoquer de manière exhaustive les géographies de l'exclusion dans tous les autres pays de la zone MED, mais quelques exemples peuvent illustrer ces trois grands types de marginalisation.

En **Syrie**, avant les grands bouleversements et déplacements de populations induits par la révolution et sa répression, les régions à la marge comprenaient par exemple toute la steppe intérieure et certaines parties du Sud (Deraa) et du Nord (région entre Alep et Lattaquié), avec des niveaux de pauvreté plus élevés que la moyenne et un moindre niveau éducatif. Chaque grande ville avait ses quartiers périphériques de grande misère, avec souvent des constructions illégales, peuplés en majorité par des Arabes sunnites (souvent issus de l'exode rural), qui correspondent *grosso modo* aux zones passées sous le contrôle de la révolution en 2011-2012, et intensivement bombardées depuis : Douma, Harasta, Dareyya ou Yarmouk à Damas, Baba Amro ou Waar à Homs, quartiers Est à Alep. Enfin, les « zones spéciales » pour la Syrie correspondraient surtout à la frontière avec l'Irak (Al Boukamal), particulièrement affectées par les allées-venues de djihadistes téléguidés par le régime syrien depuis 2003 et, à la frontière avec le Liban (Tell Kalakh, Zabadani, Flita, etc.), où

<sup>115</sup> *Foreign Fighters*, The Soufan Group, Décembre 2015

éléments liés au régime et groupes plus autonomes se livrent à diverses activités de contrebande et trafics d'armes. La géographie de l'exclusion des jeunes est complexifiée en Syrie par la diversité religieuse (Sunnites, Alaouites, Chrétiens, etc.) et linguistique (langues arabe, kurde et assyrienne), qui prémunit certaines zones objectivement défavorisées contre la radicalisation : villes kurdes sur la frontière nord (Kobane, Qameshlé, etc.), du fait de l'attrait relativement faible des idéologies islamistes pour les Kurdes ; poches chrétiennes du Nord-Est (Khabour) ; Salamieh, bourgade relativement marginalisée mais imperméable par nature à l'islamisme sunnite car ismaélienne et traditionnellement d'extrême-gauche marxiste.

En **Egypte**, la grande ligne de fracture traditionnelle à l'échelle nationale, à la fois économique et culturelle, passe entre le Nord et le Sud (le Saïd). A l'échelle des villes, on peut citer certains quartiers d'exclusion au Caire comme Imbaba ou Manshiyat Nasr. Enfin, la plus saillante des zones spéciales est le Sinaï, avec des phénomènes d'enracinement de groupes djihadistes tout à fait particuliers, liés à la fois aux conditions sociales (tribus bédouines), naturelles (montagnes, enclavement) et géographiques (zone frontalière).

### 5.1. LES DEFINITIONS

L'expression anglo-saxonne de “**violent extremism**” permet de désigner spécifiquement la violence motivée par l'idéologie, sans incriminer *a priori* des pratiques ou interprétations radicales, littéralistes, ou ultra-orthodoxes de la religion, qui peuvent certes poser problème dans les relations sociales mais ne sont pas en elles-mêmes délictuelles ou violentes.

L'expression de « **countering violent extremism** » (**CVE**) a été adoubée par un sommet éponyme organisé par la Maison Blanche en février 2015 avec des représentants officiels et de la société civile de plus de 60 pays. Le document officiel américain qui en est résulté définit le CVE de la manière suivante : « *proactive actions to counter efforts by violent extremists to radicalize, recruit, and mobilize followers to violence and to address specific factors that facilitate violent extremist recruitment and radicalization to violence* »<sup>116</sup>.

Il convient de **bien inclure toutes les radicalisations**. Au Liban, la tendance (appuyée par le camp chiite) est par exemple de ne désigner comme « extrémistes » que les combattants sunnites, alors que de nombreux jeunes chiites prennent également les armes par idéologie religieuse, avec une phraséologie justificative assez comparable (martyre, sacrifice, paradis, virilité, lutte contre la tyrannie, etc.).

La « radicalisation » désigne **un processus** plus ou moins rapide, conduisant *in fine* au crime pour des motifs d'idéologie religieuse. On se demande donc (pour l'AFD) comment **agir en amont**, afin d'éviter que le processus aille à son terme violent, en modifiant certains éléments de l'environnement (conjoncture économique, cadre urbain, gouvernance, services sociaux et culturels, participation politique locale ou nationale, etc.) et de la formation personnelle (éducation de la personne, apprentissage du vivre ensemble, formation culturelle, etc.).

En tant qu'agence de développement, l'AFD serait amenée à agir plutôt sur les causes, encore que des actions **en aval** (formation et réinsertion professionnelle d'ex-combattants par exemple), pourraient recouper certaines de ses compétences et faire l'objet de projets particuliers. Mais le sujet est extrêmement sensible politiquement. En Tunisie, certaines associations se plaignent de lois anti-terroristes trop larges, qui les empêchent de soutenir directement des individus revenus du djihad et souhaitant se réintégrer socialement et professionnellement, et un débat s'est d'ailleurs engagé sur l'opportunité d'interdire le retour de Tunisiens ayant combattu à l'étranger, voire de leur retirer leur nationalité.

S'agissant de l'action sur les causes, on peut d'ailleurs distinguer entre le « préventif » à proprement parler, qui s'efforce de modifier certains facteurs structurels pouvant conduire dans certains cas à la radicalisation, et des interventions plus directes et urgentes, par exemple de contre-discours et de réconciliation entre communautés. Un rapport danois

---

<sup>116</sup> Department of State & USAID Joint Strategy on Countering Violent Extremism, mai 2016

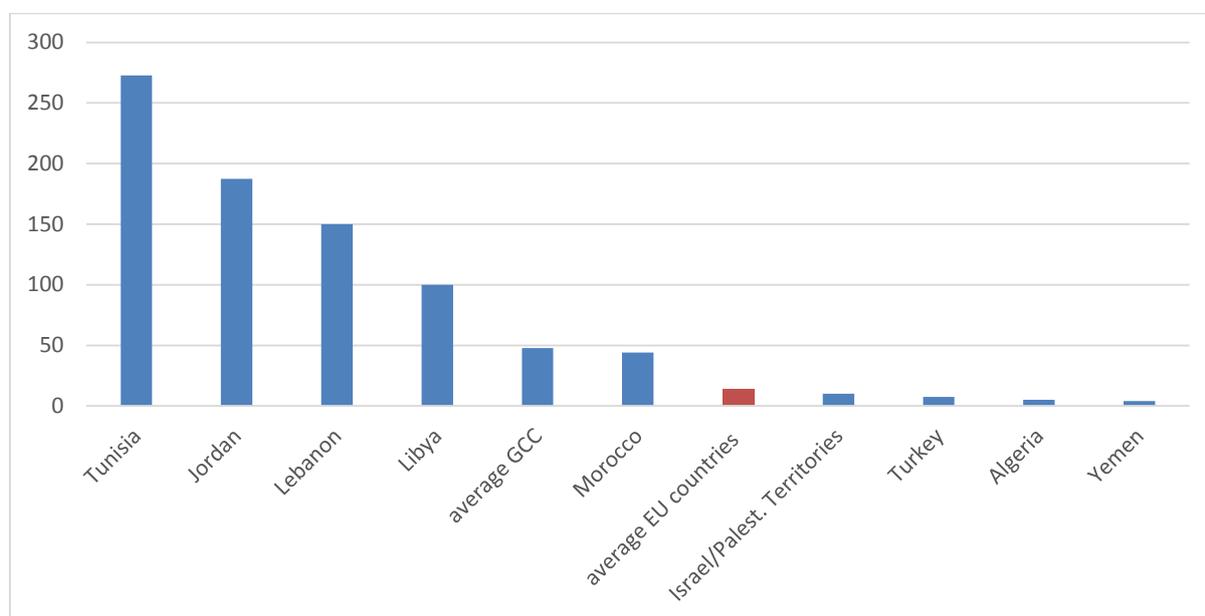
récent établit à cet égard une nuance entre **mesures « préventives »** et **mesures « anticipatives »**<sup>117</sup>.

La littérature d'analyse sur l'extrémisme violent (VE) et les réponses apportées (CVE) distingue parfois entre facteurs « **push** » et « **pull** » (à la manière des travaux de recherche sur les migrations), regroupant dans la première catégorie l'influence générale de l'environnement (facteurs socio-économiques, politiques et culturels) et dans la deuxième catégorie les motivations plus personnelles qui peuvent pousser un individu à faire ce choix (récompenses attendues, par exemple en termes de statut social, d'argent, de sens donné à sa vie). Certains ajoutent les « **enabling factors** » : existence de réseaux sociaux, de recruteurs, etc. (on pourrait ajouter à cette dernière catégorie la porosité et le non-contrôle de certaines frontières ou encore la disponibilité des armes)<sup>118</sup>.

Aucune cause, prise isolément, n'explique le phénomène. Il convient donc de **croiser les diverses causes possibles** afin d'identifier les zones à risque, tout en sachant que seule une petite minorité des jeunes présents dans de telles zones aboutit effectivement au djihadisme, et qu'il faut éviter de stigmatiser certaines régions ou quartiers qui souffrent déjà d'une réputation extrémiste. Il faut également se souvenir qu'un certain nombre de personnes échapperont au ciblage, venant de zones ou de milieux sociaux ne répondant pas aux faisceaux de causes identifiées.

## 5.2. PANORAMA DES RADICALISATIONS

Graphique 18: Combattants étrangers dans les groupes militants sunnites en Irak-Syrie, par million d'habitants du pays d'origine<sup>119</sup>



<sup>117</sup> *Lessons learned from Danish and other international efforts on Countering Violent Extremism (CVE) in development contexts*, DANIDA, 2015

<sup>118</sup> Par exemple, *Lessons learned from Danish and other international efforts on Countering Violent Extremism (CVE) in development contexts*, DANIDA, 2015

<sup>119</sup> A partir des données du *International Center for the Study of Radicalization*, janvier 2015

Le travail quantitatif le plus récent et le plus précis sur la radicalisation dans la zone MED est celui de la Banque Mondiale<sup>120</sup> qui étudie des données internes de Daach concernant 3,803 combattants et les croise avec les données macroéconomiques connues sur leurs pays d'origine ou de résidence. Sur cette population, **l'âge moyen est de 27,4 ans**, avec une fourchette très resserrée (de 23,7 à 33,5 ans) et ce indépendamment de l'âge moyen de la population du pays de résidence. Ces combattants de Daach ont **un niveau éducatif plus élevé que la moyenne de leur pays de résidence** (69% ont atteint au moins le secondaire et 25,4% l'université). Dans la population étudiée, les pays connaissant de **forts taux de chômage** ont tendance à fournir plus de recrues à Daach. En revanche, il n'y a pas de corrélation entre pauvreté (mesurée en PIB par habitant) et radicalisation, mais au contraire une certaine corrélation inverse, qui pourrait s'expliquer par le coût du voyage pour rejoindre Daach sur le terrain d'opération.

Un autre rapport<sup>121</sup>, se fondant sur des chiffres du Soufan Group, confirme cette tendance d'une corrélation positive entre enrôlement comme combattant dans Daach (mesuré en proportion de la population totale) et PIB par habitant ou encore IDH (Index de Développement Humain), et met par ailleurs en avant une corrélation négative entre la diversité ethnique, linguistique et religieuse du pays d'origine et l'enrôlement. Toutefois, ces études restent au niveau macro-économique, et il manque de véritables statistiques sur les zones et les milieux sociaux précis des « radicalisés ». Ces statistiques ne sont pas divisées par genre mais l'échantillon contient très probablement une grande majorité d'hommes.

Une étude spécifique sur 40 combattants de Daach venant d'Italie<sup>122</sup> confirme ces tendances : la fourchette d'âge est relativement jeune (majorité entre 17 et 27 ans), les combattants sont très à l'aise avec les nouvelles technologies et une grande partie est au chômage (57,5%). Malgré l'échantillon limité, cette étude souligne certains facteurs absents de l'étude plus vaste de la Banque Mondiale : **problèmes familiaux** (47,5% issus de familles « dysfonctionnelles »), délinquance de droit commun (32,5%) et phénomène de conversion ou de retour rapide à une pratique religieuse intense (respectivement 20% et 72,5%). L'étude comprend 20% de femmes et 80% d'hommes.

Les **causes matérielles brutes** ne doivent pas être sous-estimées. Les soldes sont estimées par les interlocuteurs à environ 500-700 USD par mois (pour Daach mais aussi par exemple pour le Hezbollah) : c'est à peu près le salaire moyen libanais, et le double du salaire moyen tunisien. Les réfugiés syriens originaires de la *Badia* (steppe aride de l'Est de la Syrie) et du Nord-Est (régions de Raqqa et Deir-e-Zor) interrogés au Liban en en Turquie dans le cadre d'une autre étude, au printemps 2016, déclaraient par exemple connaître des jeunes gens de leurs régions qui avaient fini par rejoindre Daach non par conviction mais par nécessité économique, car dans un contexte de crise de subsistance, c'était pour eux le seul moyen de gagner un peu d'argent (qui plus est en dollars, plutôt qu'en devise syrienne dépréciée) et de nourrir leur famille.

Les avantages matériels comprennent également la possibilité, soulignée par les recruteurs, de **se marier rapidement** et éventuellement à plusieurs épouses. Dans un contexte où l'âge de la décohabitation et du mariage ont fortement reculé, notamment pour des raisons

<sup>120</sup> *Economic and Social Inclusion to Prevent Violent Extremism*, Banque Mondiale, 2016

<sup>121</sup> *What Explains the Flow of Foreign Fighters to ISIS?*, Benmelech et Klor, 2016

<sup>122</sup> *Italian Foreign Terrorist Fighters: a quantitative analysis of radicalization risk factors*, ITSTIME, 2016

économiques, et où une certaine frustration sexuelle peut exister du fait du décalage entre les valeurs morales affichées par la communauté et l'exposition des jeunes à des modes de vie plus libérés (notamment à travers l'accès aux modes de vie occidentaux à travers les médias), ces incitations peuvent jouer un rôle.

Enfin, dans certaines régions bien particulières (souvent les « zones spéciales » décrites plus haut), l'engagement djihadiste **se combine avec les activités de contrebande** (frontières tuniso-libyenne, tuniso-algérienne et auparavant sur la frontière libano-syrienne, par exemple à Wadi Khaled ou Aرسال) et l'on ne sait plus très bien parfois, à l'image de certaines guérillas sud-américaines, si les trafics sont un moyen au service de la cause, ou la cause un paravent pour les trafics.

Le **chômage des jeunes** est également une cause explicative, non seulement pour son aspect économique, mais aussi pour les représentations qui lui sont associées : manque de valeur de la personne (aux yeux de ses parents, d'une compagne, de la communauté), sentiment de rejet par le système économique existant et absence de projet de vie et d'occupation concrète du temps au quotidien. L'incorporation dans un groupe extrémiste est une forme de réponse à ces représentations dévalorisantes, car il permet d'acquérir un statut imposant (port d'armes, commandement, pouvoir, argent, le tout relayé par les réseaux sociaux). Dans les zones d'exclusion urbaine, et particulièrement pour des jeunes ayant suivi des études mais demeurant au chômage, sous le regard dévalorisant de leur famille, cet aspect de revalorisation de soi peut être important.

### 5.3. LES PERCEPTIONS : SENTIMENTS D'HUMILIATION, DE VIDE

Le **sentiment de vide**, à la fois en termes de temps et en termes d'objectifs, est souligné par les interlocuteurs au Liban et encore plus en Tunisie. Les jeunes hommes, notamment, sont souvent décrits par les associations et les jeunes femmes comme passant essentiellement leur temps au café (qui par ailleurs est exclusivement masculin dans la plupart des régions ou quartiers populaires). L'offre culturelle est souvent limitée ou inexistante (de manière récurrente, les interlocuteurs des régions intérieures tunisiennes et des régions périphériques libanaises, Nord et Bekaa, soulignent que des cinémas et des théâtres existaient mais ont fermé).

La prédication puis l'engagement radical viennent combler ce vide de sens, par **un hypersens** (lutte finale du bien contre le mal, relation directe de l'individu avec le sens de l'Histoire et le plan de Dieu) et par une contre-culture bien structurée (obligations rituelles, chants, corpus de textes, identité visuelle). Un rapport récent de la Banque Mondiale<sup>123</sup> met justement l'accent sur la micro-économie du choix de rejoindre une organisation extrémiste, avec pour l'individu un rôle important des « *non-monetary benefits* » tels que le sens de la mission.

La possibilité d'assouvir sa soif de vengeance violente est une réponse possible **au sentiment d'humiliation** (*hugra*, terme revenant très souvent dans les quartiers populaires et les zones intérieures en Tunisie). Ce sentiment peut être diffus, mais il y a aussi parfois une réalité précise derrière ce sentiment d'humiliation (cas d'individus ayant subi des

---

<sup>123</sup> *Economic and Social Inclusion to Prevent Violent Extremism*, Banque Mondiale, 2016

violences policières comme Emino, célèbre rappeur tunisien passé à Daach). USAID identifie d'ailleurs le harcèlement policier comme une des causes possibles de la radicalisation dans les communautés urbaines et péri-urbaines<sup>124</sup>. En général la vengeance va frapper d'autres personnes (Tunisiens allant combattre en Libye ou Syrie, attentats en Europe) mais elle peut aussi se retourner plus directement et localement sur les auteurs perçus de l'humiliation (djihadisme local au Liban, contre les Alaouites de Jebel Mohsen par exemple, attentats contre la police en Tunisie).

Les **inégalités sociales** ont traditionnellement été soulignées dans la littérature sur l'islamisme (Gilles Kepel sur l'Algérie des années 90, avec les jeunes sans argent contemplant le spectacle de la haute société). Cependant la perception et la dénonciation des inégalités est variable d'un pays à l'autre.

Bien sûr, l'enrôlement dans des groupes extrémistes violents ne concerne qu'une minorité des jeunes confrontés à ces facteurs psychologiques qui peuvent avoir bien d'autres conséquences dommageables pour la société et les individus eux-mêmes comme **les addictions, le suicide ou les migrations irrégulières**. La Tunisie a par exemple vu une nette augmentation du nombre de suicides entre 2014 et 2015<sup>125</sup>, avec 17% des cas entre 16 et 25 ans, légèrement au-dessus de la proportion de cette tranche d'âge dans la population. Les pays de la zone se classent néanmoins assez bas pour les taux de suicide par rapport au reste du monde, ce qui est probablement en lien avec l'interdiction islamique à ce sujet<sup>126</sup> (mais la rhétorique de certaines groupes djihadistes peut également constituer un déguisement du désir de suicide en martyr).

#### 5.4. LES LIENS SOCIAUX ET POLITIQUES

**L'éloignement entre l'Etat et les jeunes** est un terreau favorable pour le passage à des groupes ouvertement hostiles et en conflit armé avec l'Etat. Il faut noter que les relations sont souvent mauvaises entre jeunes et **certaines forces de sécurité**. Les interlocuteurs des banlieues de Tripoli dénoncent la Sûreté Générale (l'un des services de sécurité, ayant un rôle décisif notamment dans les affaires de « terrorisme ») comme dominée par les Chiites et venant arrêter des personnes de leur communauté sans preuves (ce qui n'est pas sans rappeler le *Dawlat al Matlubin*, « Etat des hors-la-loi », du chef rebelle Kadour dans les années 70<sup>127</sup>), tandis que dans les banlieues pauvres de Tunis (Tadamon, Douar Hicher, Ben Arous, etc.) de nombreux jeunes considèrent que la police les discrimine et les traite sans respect, dans la continuité de l'ancien régime. Des trois géographies de l'exclusion décrites plus haut, c'est sans doute dans les zones d'exclusion urbaine que cette tension quotidienne avec les forces de police est la plus forte.

Outre les forces de sécurité, ce fossé entre les jeunes de certaines sections de la société et l'Etat se cristallise sur le **sentiment d'être oubliés par l'Etat central**, comptés pour rien, sans services (ce qui est particulièrement vrai au Liban, avec une éducation publique médiocre dans ces zones et très peu de services publics ; en Tunisie la dénonciation est

<sup>124</sup> *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency*, USAID, 2011

<sup>125</sup> *Suicide et Tentatives de Suicide en Tunisie*, Observatoire Social Tunisien, 2015

<sup>126</sup> « Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous » (Coran, 4, 29, traduction Hamidullah)

<sup>127</sup> *Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban): étude d'une 'asabiyya urbaine*, Michel Seurat, CERMO, 1985

forte alors que les services étatiques sont objectivement plus nombreux). Ce peut être un **sentiment régional** (Akkar au Liban, régions intérieures en Tunisie) ou par quartiers. Enfin le sommet de la scène politique est souvent considéré comme inaccessible, opaque, engagé dans d'obscurs complots internationaux et sans lien avec les préoccupations du peuple.

En Tunisie, de nombreux interlocuteurs expliquent le grand nombre de jeunes partis faire le *djihad* en Libye ou en Syrie par **le reflux dans la participation politique** : après des décennies de régime politique fermé, de nombreux jeunes se sont brutalement saisis de la chose publique, d'abord dans les manifestations puis dans l'effervescence postrévolutionnaire (par l'engagement dans des partis, des associations, des sit-ins quasi permanents, notamment avec les deux mouvements successifs de la Casbah en 2011). **La retombée de ce surinvestissement et les espoirs déçus auraient été le facteur principal dans certains cas de radicalisation** : voyant l'avenir politique bouché en Tunisie, estimant que la révolution avait été trahie, certains jeunes militants auraient substitué le cadre de la communauté musulmane dans son ensemble à la Tunisie, le *djihad* à la révolution et, sous le mot d'ordre idéalisé de califat, seraient partis poursuivre d'autres rêves.

C'est également le cas en Syrie, où certains des combattants de *Daach* ou du Front *An Nusra* (mais sans doute pas une majorité) sont **des militants de la première heure de la révolution pacifique** syrienne de 2011, passés successivement par la lutte armée sans connotation religieuse particulière (dans l'Armée Syrienne Libre, ASL) puis, à force de déceptions et de trahisons perçues (en particulier par l'Occident), aux groupes plus religieux et enfin extrémistes, avec une vision de *djihad* dépassant le cadre de la Syrie et un refus explicite des valeurs démocratiques.

Un des autres aspects du fossé entre les jeunes et l'Etat est **la corruption**. 12% des jeunes Arabes interrogés dans un sondage récent<sup>128</sup> estiment que la corruption des gouvernements arabes est un des facteurs d'enrôlement dans *Daach*. Les pays de la zone MED sont tous dans les échelons de corruption les plus élevés d'après le classement de *Transparency International*<sup>129</sup> (la Libye, le Yémen et la Syrie se distinguant par des niveaux encore plus élevés que les autres). Un sondage mené en Tunisie affirme que la corruption est la principale préoccupation des citoyens<sup>130</sup> et 40% des répondants estiment que sa réduction devrait être une priorité majeure des autorités. Les **fortunes colossales** accumulées par certains dirigeants arabes et leurs familles (estimations de 70 milliards d'USD pour la famille Moubarak en Egypte<sup>131</sup>, 175 millions d'euros en petites coupures découverts chez Ben Ali après sa chute, etc.) sont évidemment de nature à renforcer la méfiance des jeunes arabes envers les institutions étatiques et leurs dirigeants.

Cette **richesse ostentatoire des dirigeants** sert à merveille la propagande des groupes islamistes extrémistes, qui n'ont qu'à puiser dans le Coran parmi les très nombreuses expressions dénonçant les dirigeants iniques (« Pharaon », *Taghout*, *Dhalem*, etc.) ou les paraboles sur le riche injuste (par exemple celle du Roi David blâmant le riche qui arrache son unique brebis au pauvre, reprise de l'Ancien Testament), pour canaliser la colère des jeunes démunis contre l'élite dans un rêve de purification sociale rattaché aux premiers

<sup>128</sup> *Arab Youth Survey*, ASDA'A Burson-Marsteller, 2016

<sup>129</sup> *Corruption Perceptions Index*, Transparency International, 2015

<sup>130</sup> International Republican Institute, mai 2016

<sup>131</sup> *Corruption in Egypt*, Andrew Puddephatt, March 2012

temps de l'islam et à certains califes particulièrement frugaux (Omar ben al Khattab). Au-delà de ces fortunes spectaculaires et mal acquises, c'est aussi la **corruption petite et moyenne du quotidien** (pour l'obtention de papiers officiels, de marchés publics, d'examens, etc.) qui entretient la conviction de certains jeunes que le système dans son ensemble est « pourri » et laisse place à un discours maximaliste et potentiellement violent sur la nécessité de faire table rase, de détruire, pour ensuite reconstruire quelque chose de radicalement neuf. La stratégie officielle d'USAID sur la contre-radicalisation<sup>132</sup> voit dans la **corruption l'un de cinq push factors** de l'extrémisme, remarquant très justement que « *the more corrupt the environment, the easier it is for violent extremists to establish themselves as a righteous alternative and lash out at "immoral" ruling elites* ».

Enfin, **certaines formes de liens sociaux ont disparu**, sans être (encore) remplacées. Les tribus ou clans élargis tendent à se disloquer, surtout en milieu urbain. Au nord du Liban, on explique la différence entre les quartiers pauvres de Tripoli (nombreux départs pour la Syrie ou djihadisme local) et le Akkar (finalement peu touché par le djihadisme malgré une population presque entièrement sunnite, pauvre et marginalisée) par la relative préservation de la société traditionnelle en milieu rural (identités villageoises, proximité avec les notables, etc.).

Les **armées nationales** ont souvent une image assez positive (en Tunisie pour leur intervention décisive lors de la révolution, au Liban comme symbole de l'unité nationale), mais elles ne jouent pas leur rôle de socialisation autant qu'elles pourraient le faire : la conscription n'existe que théoriquement en Tunisie (de nombreuses exceptions et passe-droits en limitent la portée) et au Liban, elle a été abolie en 2007. De même qu'en France, les programmes en faveur du lien armée-nation peuvent contribuer à améliorer la relation entre les jeunes et leur Etat. Au Liban par exemple, l'armée organise régulièrement des randonnées et raids en montagne ainsi que d'autres événements populaires, à grand renfort de chants patriotiques et de variété, drainant des milliers de participants (mais plutôt des classes moyennes que vraiment populaires).

## 5.5. QUESTIONS IDENTITAIRES

Les sociétés de la zone MED sont traversées par **des questionnements et des tourments identitaires majeurs**, qui ne sont pas nouveaux (cf. les islamistes du FIS, Front Islamique du Salut, dénonçant la culture et la langue française en Algérie dans les années 90). En Tunisie, les militants Nahda rencontrés dénonçaient la bourgeoisie locale « complètement francisée », « n'ayant plus rien d'arabe ou de musulman », « à double passeport » etc., et les débats constitutionnels ont été longs et passionnés avant d'aboutir aux formules d'équilibre de 2014 (« un État libre, indépendant et souverain, l'Islam est sa religion, l'arabe sa langue », « un État à caractère civil, basé sur la citoyenneté »). Selon les observateurs laïcs modérés, la **reconnaissance apaisée de l'identité arabo-islamique** contribuerait à endiguer la radicalisation. Mais encore faut-il savoir ce qu'est l'identité arabo-islamique, ce qui ouvre toute une série d'autres questions dans un contexte où le discours panarabiste a pratiquement disparu et où l'Islam se redéfinit par rapport à divers aspects et valeurs associées à la modernité, comme la liberté religieuse, la mondialisation, l'approche critique des textes sacrés, l'athéisme, les droits de la femme, etc.

<sup>132</sup> *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency*, USAID, 2011

Au Liban en revanche, le plurilinguisme, la double-nationalité et la juxtaposition de modes de vie hyper-occidentaux et conservateurs font partie du paysage. Même à Bab Tebbané, des femmes sans voile déambulent sans trop de problème en dessous de drapeaux de Nusra, du moins en temps de trêve, et même à Aarsal, réputée pro-Daach, les relations personnelles d'amitié avec des Chiites des bourgs voisins ne sont pas rares. Cette **habitude du pluralisme** explique peut-être pourquoi le Liban, pourtant dans l'œil du cyclone et affligé de tensions confessionnelles fortes, fournit proportionnellement moins de recrues à Daach que la Tunisie.

Les définitions identitaires mouvantes expliquent le grand nombre de combattants « étrangers » qu'incluent certains groupes combattants extrémistes, en particulier Daach où ils ont pu constituer jusqu'à 40% des troupes<sup>133</sup>. Certains chercheurs font à juste titre remarquer que ces combattants sont « étrangers » du point de vue légal et étatique dans une vision identitaire classant les individus par nationalité mais que justement ils ne le sont pas dans une perspective islamiste où les affaires de l'*Oumma* concernent tous les musulmans<sup>134</sup>. **Les identités sont à géométrie variable**, et leurs brusques redéfinitions ne sont pas étrangères aux parcours de radicalisation, avec des individus se découvrant brusquement « musulman » avant toute chose, ou « chiite » plutôt que Syrien, ou au contraire rejetant en bloc toutes ces appartenances héritées pour se fondre dans la société occidentale ou se définir exclusivement comme « citoyen du monde ».

### 5.5.1. LA GRANDE GUERRE CIVILE ISLAMIQUE

**Le conflit sunnite-chiite** constitue la principale différence entre le Maghreb et le Machrek. Tandis que la question est marginale dans les débats du Maroc jusqu'à l'Égypte (hormis des poussées de fièvres épisodiques contre des manœuvres iraniennes qui viseraient à « chiitiser » des Sunnites locaux), cette guerre civile islamique est actuellement l'un des principaux facteurs de radicalisation au Proche-Orient et même dans les pays du Golfe et au Yémen (et au-delà de la zone MED, en Iran ou encore en Afghanistan). Cependant, le Maghreb ne reste pas complètement étranger à la problématique, ne serait-ce que par l'attraction des conflits irakien et syrien sur des milliers de djihadistes maghrébins qui, de fait, se trouvent confrontés à cette question une fois sur place.

---

<sup>133</sup> *Foreign (Terrorist) Fighter Estimates: Conceptual and Data Issues*, ICCT, International Center for Counter-Terrorism, 2015

<sup>134</sup> *Archilepago*, Jahangir Arasli

Illustration 6: Poster célébrant Achoura. "Si la religion de Mahomet ne peut tenir que par mon sang, alors prenez-moi, ô sabres". Tebnine, Liban, 11 novembre 2016



Il s'agit d'un conflit islamique interne très ancien, mais qui **ressurgit d'une manière inédite** au cours des dernières décennies. En effet, les mouvements intellectuels islamiques depuis le 19<sup>ème</sup> siècle (réformisme de Jamaluddin Afghani ou de Mohammad Abduh, frères musulmans, divers groupes de résistance à la colonisation, etc.) se présentaient, officiellement en tout cas, comme panislamiques plutôt que strictement sunnites, et même la révolution islamique iranienne de 1979, du moins dans son discours officiel, se disait à l'avant-garde du monde islamique en général plutôt qu'exclusivement chiite.

C'est assez récemment, avec probablement **un tournant décisif en 2003** (prise du pouvoir par les Chiites de Bagdad, ville symbole du califat abbasside et bastion sunnite arabiste sous Saddam Hussein), que cette ligne de fracture est revenue au premier plan, avec un niveau de violence extrême à la fois dans les faits (assassinats, massacres, nettoyage ethnique réciproque, etc.) et dans le langage (excommunication réciproque, qualifications insultantes comme *RawafeD* pour les Chiites ou *Takfiri* pour les Sunnites). Les interlocuteurs d'un certain âge parmi la bourgeoisie musulmane (anciennes équipes municipales à Tripoli ou à Saïda au Liban, par exemple) expriment d'ailleurs leur effarement et leur incompréhension face à un tel mouvement, affirmant que, de leur temps, on ne parlait pas de « camp sunnite » ou « camp chiite ».

Sans entrer dans le détail des lignes de force géopolitiques, des alliances internationales et des débats théologiques qui dépassent le cadre de ce rapport, l'impact de ce conflit ouvert sur la jeunesse est considérable.

Il y a en réalité non pas « la » radicalisation, mais bien **deux radicalisations symétriques** se justifiant et se nourrissant l'une l'autre. La recherche académique récente, de même que les rapports plus opérationnels, s'est principalement intéressée à la radicalisation sunnite car c'est elle qui frappe l'Europe, pour des raisons conjoncturelles (communautés chiites numériquement faibles en Europe, action militaire notamment française dirigée contre Al Qaeda et Daach et non contre les milices chiites) mais aussi pour des raisons théologiques plus profondes (le discours djihadiste chiite s'assigne rarement des buts mondiaux, son horizon de combat est plutôt l'espace islamique lui-même). Cependant, les causes et les formes locales de radicalisation, surtout au Liban, en Syrie et en Irak, sont bien duales.

Illustration 7: Portrait d'un djihadiste chiite tombé au combat. "Nous sommes tes hommes, ô Zeynab" (le mausolée de Zeynab est dans la banlieue de Damas). Hermel, Liban, 2 novembre 2016



D'un point de vue **quantitatif** tout d'abord, de même que les groupes extrémistes sunnites, **le djihad chiite** mobilise de très nombreux jeunes. Environ 1 300 miliciens du Hezbollah seraient tombés en Syrie<sup>135</sup> pour un nombre de combattants estimé entre 5,000 et 8,000<sup>136</sup>, des milliers de miliciens chiites Afghans (la « brigade fatimide ») et Irakiens (la milice des *Nujaba*) combattant en Syrie, et il y aurait environ 100,000 miliciens du *Hashd ash Shaabi* en Irak<sup>137</sup>. En tout, et malgré le caractère très grossier des estimations numériques, il semble qu'il y avait en 2015 en Syrie environ 30,000 combattants étrangers du côté sunnite et environ 15,000 du côté chiite<sup>138</sup> (mais les estimations sont très floues : d'autres sources parlent en mai 2016 de 80,000 combattants chiites fédérés par l'Iran en Syrie<sup>139</sup>).

D'un point de vue qualitatif, les choses sont plus complexes. En effet, si cette radicalisation chiite est peu décrite par les rapports (notamment la littérature anglo-saxonne sur le *CVE*), au-delà du danger terroriste moindre pour l'Occident, c'est qu'elle prend des formes différentes. Par rapport à son pendant sunnite, elle est **socialement plus acceptée**, opérationnellement plus organisée, et surtout encouragée et **encadrée** par des partis politiques (Amal, Hezbollah, etc.) et par des pouvoirs étatiques (Iran, Irak, Syrie), alors que les parcours de radicalisation sunnite sont plus individualistes, voire sont le résultat d'une désocialisation, et ne trouvent éventuellement d'assentiment que dans des segments assez limités de la population, sans véritables structures partisans et surtout étatiques qui les encourageraient systématiquement. Cette différence dans l'acceptabilité sociale s'explique notamment par le fait que **les radicalisés sunnites se retournent plus souvent contre leur propre communauté** que leurs homologues chiites, avec une promptitude de l'excommunication (*takfir*) justifiant des attaques contre les Etats sunnites déclarés « impies », les partis politiques islamiques même sunnites, les tribus ou même les milices

<sup>135</sup> Entretien à Baalbek

<sup>136</sup> *Foreign (Terrorist) Fighter Estimates: Conceptual and Data Issues*, ICCT, 2015

<sup>137</sup> Estimation du Washington Post en 2015

<sup>138</sup> *Foreign (Terrorist) Fighter Estimates: Conceptual and Data Issues*, ICCT, 2015

<sup>139</sup> <http://www.thenational.ae/opinion/comment/iran-sends-in-regular-troops-to-bolster-assads-fight-for-aleppo>

sunnites rivales jugées trop modérées, vendues à l'Occident, etc. (par exemple les interminables affrontements entre Daach, Nusra et autres groupes combattants sunnites en Syrie ou en Libye).

Illustration 8: Portraits de chefs salafistes dans les rues de Bab Tebbané, Tripoli, 28 octobre 2016



En revanche, des deux côtés **les ressorts idéologiques et religieux sont assez comparables**. Il s'agit dans les deux cas de se comporter en homme courageux, de gagner le paradis par le martyr, de combattre pour Dieu, pour le camp du bien, dans une vision eschatologique de l'Histoire qui relie la nécessité du combat à l'imminence de la fin des Temps. On retrouve ces thèmes communs sous des symboliques sacrées concurrentes : Ali, Hussein, Zeynab, les Imams et toute l'épopée de Kerbala chez les Chiites ; Mahomet, Omar, les Compagnons et les califes omeyyades chez les sunnites.

Illustration 9: « Félicitations à toi pour avoir rencontré l'Aimé ; la Terre n'est que le refuge des faibles ». Banderole pour un martyr, surmontée d'étendards en l'honneur de Zeinab et Hussein. Baalbek, 1<sup>er</sup> novembre 2016



Enfin, **la violence elle-même est largement symétrique** à travers la région, entre milices chiites et sunnites, avec un sens de la vengeance et des pratiques miliciennes généralement parallèles en termes d'humiliations, de pillages, de viols, d'exécutions sommaires et de remplacement démographique du vaincu par le vainqueur (installation de familles chiites irakiennes, libanaises ou autres dans des bourgades reprises aux insurgés sunnites et vidées de leur population originelle en Syrie par exemple). La différence notable est sans doute que **Daach médiatise volontairement son ultra-violence** et l'intègre dans une stratégie d'épouvante et de recrutement, tandis que les photographies ou vidéos des atrocités commises par les milices chiites sont plutôt des fuites, souvent enregistrées par leurs auteurs eux-mêmes mais pas originellement destinées au grand public.

Illustration 10: « Nous sommes fiers que tu sois le frère du martyr Khudr al Mesri » (chef combattant sunnite de Bab Tebbané tombé en 2011, auquel son frère Saad a succédé), 25 octobre 2016



Au Liban particulièrement, **chaque radicalisation justifie sa propre violence par la peur de l'autre**. Les jeunes sunnites des quartiers pauvres de Tripoli soulignent la domination du Hezbollah au Liban, sa mainmise sur la Sûreté Générale et son engagement militaire en Syrie pour défendre le régime, comme principaux facteurs poussant des jeunes de leurs communautés à rejoindre les groupes combattants sunnites et à recourir à la violence soit sur les champs de bataille de la région, soit directement au Liban (troubles de Tripoli, de Saida, etc.)<sup>140</sup>. Réciproquement, certains interlocuteurs à Hermel et Baalbek expliquent et parfois justifient l'enrôlement de jeunes locaux dans les milices chiites et leur départ pour le front en Syrie, par la nécessité de se défendre contre l'avancée des groupes armés sunnites (par exemple lors de la bataille de Quseyr, aux portes de la Bekaa libanaise en mai 2013). Le combat prioritaire contre les *takfiris* (« ceux qui excommunient ») est d'ailleurs entré officiellement dans la phraséologie et la vision régionale du Hezbollah.

En plus du « *Violent Extremism* », certains rapports introduisent l'expression de « **identity-based violence** » (IBV)<sup>141</sup>, intéressante en ce qu'elle souligne l'importance du groupe et de l'appartenance au groupe dans la violence. En effet, en-deçà même des accusations réciproques d'hérésie et de déviance qui justifient sur le plan théologique la violence entre Sunnites et Chiites au Moyen-Orient, l'hostilité est entretenue par les simples logiques et sentiments d'appartenance à deux groupes distincts, tendanciellement endogames, distingués par des marqueurs linguistiques (innombrables plaisanteries sur l'accent arabe

<sup>140</sup> *Focus groups* à Bab Tebbané et Wadi an Nahlé, octobre 2016

<sup>141</sup> *Countering violent extremism through media and communication strategies*, Dr Kate Ferguson, 2016

particulier des Alaouites en Syrie, par exemple) ou physiques. Dans cette même région, la logique primaire des groupes entretient également d'autres lignes de fracture que celle entre Sunnites et Chiites : violences entre Kurdes et Arabes, contre les Yazidis, entre Chrétiens et Musulmans, etc.

L'AFD ne peut bien évidemment pas résoudre ce conflit intra-islamique. En revanche, certains projets pour la jeunesse peuvent être conçus de manière à **faire se rencontrer et travailler ensemble sunnites et chiites** (ou autres communautés en conflit le cas échéant). C'est un positionnement parfois difficile et sensible, qui nécessite de longues phases de préparation et de tractations, mais les projets d'autres bailleurs observés sur le terrain notamment au Liban montrent qu'il est possible et que de nombreux jeunes peuvent y vivre une expérience humaine forte, de nature à changer leur perception de « l'autre ». Plutôt que des rencontres éphémères (un match de football, une conférence, un camp d'été), il est préférable de mettre en place des **structures durables** comme des conseils ou des comités de pilotage de projets qui durent au moins autant que l'action financée, et si possible plus.

### 5.5.2. LE ROLE DES LIEUX, INSTITUTIONS ET PARTIS RELIGIEUX

Contrairement à l'Europe où des trajectoires de radicalisation désincarnées ont été remarquées (pratiquement sans rencontre physique ni lieu de culte), les processus en Tunisie et au Liban semblent se dérouler **plutôt dans le monde réel, notamment dans les mosquées, que purement sur internet.**

A Wadi Nahlé (banlieue nord de Tripoli), de jeunes bénévoles associatifs ayant divers proches en prison pour terrorisme ou sur les champs de bataille irako-syriens, décrivent un processus par lequel des *sheikh* inconnus du voisinage commencent à donner des cours de religion (*Halaqât*) dans les mosquées, pour de petits groupes d'élèves, insistant essentiellement sur la morale personnelle (drogues, alcool, sexualité) et l'oppression des musulmans sunnites (par les dictateurs, les Chiites et dans une moindre mesure l'Occident). Après quelque temps, ils repèrent les jeunes les plus motivés et peu à peu organisent des réunions plus secrètes, pour finalement aboutir au départ vers le *djihad*. En Tunisie, la plupart des interlocuteurs notent une **porosité entre la tendance salafiste** qui avait pignon sur rue dans certaines zones (banlieues populaires des grandes villes et certaines régions intérieures) jusqu'à l'interdiction d'Ansar al Charia en août 2013, **et le djihadisme** (essentiellement vers la Libye et la Syrie, puis en Tunisie même).

Il faut bien évidemment **éviter toute généralisation** : la très grande majorité des jeunes qui sont assidus à la mosquée y entretiennent une foi tout à fait compatible avec la vie sociale, et même constructive pour leur vie personnelle, de famille ou d'engagement associatif. De nombreux prédicateurs célèbres parmi les jeunes comme les Syriens Mohammad Shahrour (aux très nombreuses et très sophistiquées conférences sur internet), Abu al Huda al Husseini (leader soufi d'Alep) ou encore Jawdat Saïd (figure et théoricien de la non-violence en Islam), ou l'Egyptien Mustafa al Hosny (jeune prédicateur médiatique se concentrant sur les questions d'épanouissement personnel) sont eux-mêmes en première ligne contre l'extrémisme, et pris pour cibles pour cette raison. Parmi les prédicateurs plus fondamentalistes, la majorité prône le salut par l'observance rigoureuse des rites et de la morale personnelle, et seule une poignée appelle à la violence.

Au sein de la jeunesse, **la religiosité peut être un facteur d'exclusion** à double tranchant. Au sein de communautés quelque peu conservatrices ou traditionnelles, les jeunes qui se proclament non-pratiquants, agnostiques ou athées peuvent être rejetés. Ce sont toutefois des cas plutôt rares, et même dans les zones réputées islamistes (sauf bien sûr celles contrôlées par Daach ou Al Qaida), en fin de compte chacun est libre de prier ou non, d'aller à la mosquée ou non, et hormis des cas de rejet affiché et proclamé de la religion, de polémique, de « blasphème », d'actes perçus comme provocateurs (manger en public pendant le jeûne par exemple), ou de conversion à une autre religion, le contrôle social demeure assez léger. L'alcool circule aussi bien à Tripoli qu'à Baalbek, sous la condition tacite d'une certaine discrétion, mais sans véritable dissimulation. A l'inverse, adopter une attitude ostensiblement pratiquante (habillement, respect scrupuleux du jeûne, refus complet de l'alcool ou du tabac, prières quotidiennes à la mosquée) peut couper un jeune de son entourage ou du moins en faire l'objet d'une certaine ironie dans les milieux sociaux plus sécularisés ; en Tunisie, certains observateurs signalent des parcours de radicalisation de jeunes de la classe moyenne où ce sentiment de rejet a joué un rôle.

Au sujet du facteur religieux en lui-même, **deux positions fortement divergentes** s'expriment : soit les organisations islamistes plus modérées (pour simplifier, les Frères musulmans sous leurs diverses émanations politiques et associatives locales) sont considérées comme une barrière possible à la radicalisation, soit ils sont dénoncés comme hypocrites, faussement modérés et pratiquant la *taqiyya* (dissimulation tactique) de manière simplement opportuniste lorsqu'ils sont en position de faiblesse (c'est l'opinion des laïcs tunisiens intransigeants).

En tout état de cause, les formations politiques de cette tendance (*Nahda* en Tunisie, *Al Jamaa al Islamiyya* au Liban, Frères musulmans en Egypte) ne sont pas des organisations très attractives pour les jeunes : ce sont des structures déjà anciennes, fortement hiérarchisées, souvent plus moralistes que révolutionnaires. Cependant, *Nahda* s'efforce de présenter de jeunes figures féminines et modernistes qui ont un certain succès, et d'intégrer des militantes modernistes et dynamiques au niveau local).

Certaines des écoles informelles financées par des fonds du Golfe, notamment dans le Nord Liban, inculquent aux jeunes Syriens une version assez dure de l'Islam et pourraient contribuer à les enfermer dans un sentiment politique en forme d'impasse (l'injustice de ce qu'ils ont subi en Syrie, de leur exil forcé, et la revanche divine qui doit venir un jour ou l'autre, mais en fait ne vient pas). Bien que les écoles elles-mêmes ne soient pas extrémistes, **cette éducation pourrait favoriser certains parcours de radicalisation**, d'autant qu'elle se combine avec la frustration objective de ces adolescents : impossibilité de s'intégrer au Liban, impossibilité de retourner en Syrie pour nombre d'entre eux, et impossibilité d'émigrer puisque le Liban est comme une nasse dont on ne sort plus, ni par la mer (longues distances et extrêmement peu de cas d'embarquements irréguliers signalés), ni par la terre (quasi-impossibilité de retraverser la Syrie sans être arrêté par le régime et ses alliés), ni par les airs (depuis janvier 2016 il faut un visa pour aller en Turquie).

Les **écoles religieuses libanaises plus anciennes** (par exemple celles du réseau *Maqased*, mais aussi les très nombreuses écoles chrétiennes) posent moins de problèmes. En général, elles s'intègrent harmonieusement au système d'éducation du pays, suivent les mêmes programmes et s'en tiennent à diffuser parmi les élèves des valeurs morales et

familiales. En revanche, elles peuvent contribuer à l'enfermement communautaire, avec des écoles respectivement chiïtes, sunnites et chrétiennes (encore que la fréquentation réciproque, avec notamment de nombreux élèves musulmans dans les écoles chrétiennes, atténue ce risque). Il n'a pas été possible d'observer des écoles privées religieuses en Tunisie, mais les quelques interlocuteurs rencontrés dans la tendance islamiste modérée revendiquaient la **réforme des programmes de l'Éducation nationale** dans un sens plus arabo-islamique (par exemple dans l'enseignement de l'histoire, de la philosophie, de l'histoire de la Tunisie avec notamment une certaine controverse sur la figure de Bourguiba et son titre de « libérateur de la femme tunisienne »).

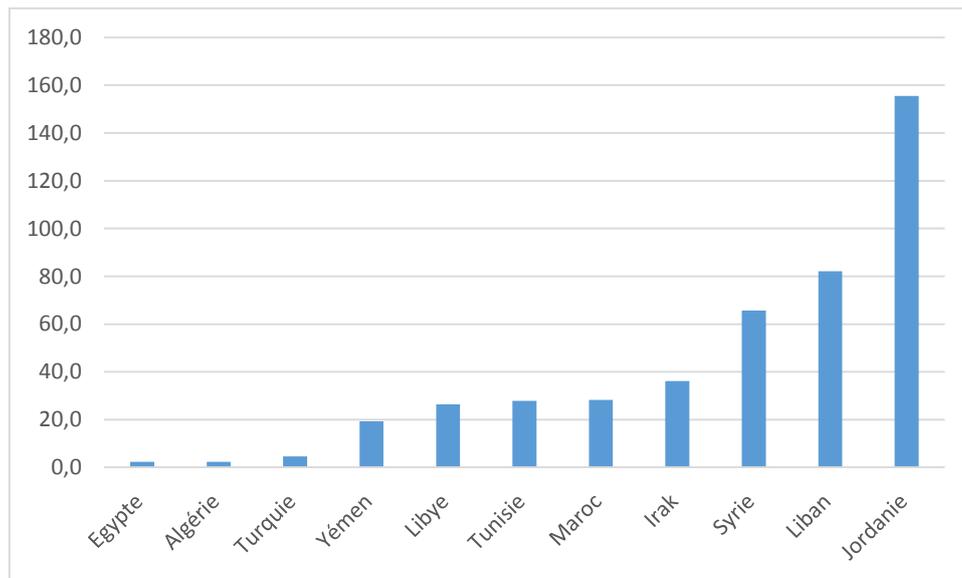
Certains observateurs (par exemple l'Initiative Nationale de la Jeunesse contre le Terrorisme) estiment que l'interdiction étatique pure et simple (des salafistes en Tunisie, des Frères musulmans en Egypte) n'est pas une solution et que les deux sociétés civiles (islamique d'un côté, laïque de l'autre) devraient plus coopérer, dénonçant certaines positions laïcistes trop extrêmes.

## 6. QUELS PROJETS POUR L'INCLUSION DE LA JEUNESSE ?

### 6.1. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DANS LA ZONE MED

L'importance de l'aide au développement varie considérablement d'un pays à l'autre :

Graphique 19: Aide au Développement en USD par habitant et par an<sup>142</sup>

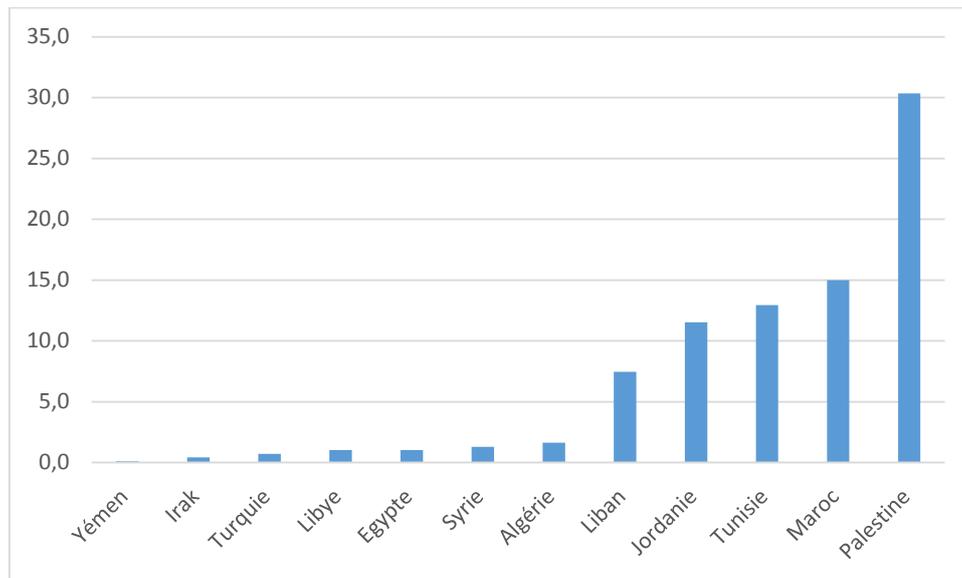


Les chiffres présentés ci-dessus reflètent une situation évolutive où les niveaux traditionnels de l'aide ont parfois fortement changé avec les crises post-2011 (forte augmentation en Libye ou en Syrie et dans les pays affectés par la crise syrienne, par exemple). La Palestine sort de l'échelle du graphique, avec près de 700 USD d'aide par habitant. Avec ses montants relatifs modestes, l'aide au développement ne peut influencer que de manière relativement limitée la situation de la jeunesse dans **certains poids lourds démographiques comme l'Egypte, l'Algérie et la Turquie.**

L'aide française s'inscrit dans ce paysage général, avec quelques particularités :

<sup>142</sup> OECD, aide au développement des pays du Comité de l'aide, moyenne sur 2011-2015

Graphique 20: Aide française en USD par habitant<sup>143</sup>



Au vu de ces chiffres, **les régions où la France pourrait avoir l'impact le plus significatif** sur la jeunesse sont principalement le Maghreb (excepté l'Algérie où les niveaux d'aide, que ce soit de la France ou des autres donateurs, sont faibles) et le Levant (Jordanie, Liban, Palestine). Les défis de la jeunesse, et parfois les problématiques de radicalisation, sont certainement tout aussi importants en Egypte, en Turquie, au Yémen ou encore en Irak, mais étant donné leur poids démographique, seul un relèvement très significatif des enveloppes d'aide française permettrait d'y avoir une certaine influence. Ces considérations générales n'interdisent toutefois pas d'y mener des projets pilotes ou visant par exemple une seule zone.

## 6.2. LES STRATEGIES OFFICIELLES FORMULEES

Un certain nombre de pays a adopté officiellement une stratégie pour la jeunesse. Le tableau suivant présente succinctement les stratégies qui ont pu être identifiées dans les sources publiques :

Table 1: Stratégies jeunesse formulées par les pays de la zone MED

Pays	Intitulé	Période	Principaux points
Maroc	Stratégie Nationale Intégrée de la Jeunesse	2015-2030	<p>Axe 1 : Augmenter les opportunités économiques pour les jeunes et promouvoir leur employabilité</p> <p>Axe 2 : Accroître l'accès et la qualité de services de base pour la jeunesse et réduire les disparités géographiques</p> <p>Axe 3 : Promouvoir la participation active des jeunes dans la vie sociale, civique et la participation dans la prise de décision</p> <p>Axe 4: Promouvoir le respect des droits de l'homme</p> <p>Axe 5 : Renforcer les dispositifs institutionnels de communication, d'information, d'évaluation et de gouvernance</p>

<sup>143</sup> OECD, aide au développement des pays du Comité de l'aide, moyenne sur 2011-2015

<b>Liban</b>	Forum de la Jeunesse pour la Politique de Jeunesse (Youth Forum for Youth Policy)	Reconnue par le Conseil des Ministres en 2012	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Caractéristiques démographiques et migration</li> <li>2. Travail et participation économique</li> <li>3. Education et culture</li> <li>4. Santé</li> <li>5. Intégration sociale et participation politique</li> </ol>
<b>Jordanie</b>	Stratégie nationale pour la Jeunesse (National Youth Strategy for Jordan)	2005-2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes et la participation</li> <li>- Droits civiques, citoyenneté</li> <li>- Activités récréatives, loisirs</li> <li>- Culture et information</li> <li>- Information, technologie, mondialisation</li> <li>- Education et formation</li> <li>- Emploi</li> <li>- Santé</li> <li>- Environnement</li> </ul>
<b>Palestine</b>	Plan national palestinien 2011-2013 / Stratégie transversale pour la jeunesse	2011-2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir, étendre et améliorer la participation des jeunes et des adolescents dans tous les aspects de la vie</li> <li>- Développer et promouvoir les valeurs de citoyenneté, de loyauté et de droits civiques parmi les jeunes</li> <li>- Renforcer la jeunesse économiquement, socialement et politiquement</li> <li>- Améliorer la qualité et l'accessibilité des programmes et des services pour la jeunesse et les adolescents, notamment dans les domaines du sport, des loisirs, de l'éducation y compris éducation spécialisée, de la santé publique, psychologique et sexuelle, de l'environnement et de la culture</li> </ul>

Au-delà des particularités locales et des différences de formulation, il semble donc que les autorités publiques se concentrent, du moins dans les stratégies annoncées, sur les points suivants :

- L'économie et l'accès à l'emploi ;
- La participation civique et politique ;
- L'accès aux divers services (culturels, récréatifs, sportifs, etc.)

### 6.3. LES PARTENAIRES POSSIBLES

#### 6.3.1. LES MINISTRES

Les possibilités pour l'AFD de mener des projets en faveur de l'inclusion de la jeunesse en partenariat avec les institutions étatiques sont variées suivant les pays. Il existe en général un **Ministère de la Jeunesse et des Sports**, mais dans la plupart des cas, ce sont les Sports qui absorbent la plus grande part du budget et de l'activité.

Les moyens financiers de ces institutions, mais également leurs capacités en termes de gestion d'initiative et d'administration, sont très contrastés. La différence est par exemple

extrême entre la Tunisie (Ministère de la Jeunesse et des Sports relativement fort, doté d'un budget important, d'un corps de fonctionnaires et d'un réseau territorial) et le Liban (Ministère de la Jeunesse et des Sports réduit, avec une division Jeunesse dotée d'un budget négligeable, pratiquement sans réseau hors du Ministère lui-même à Beyrouth).

Le tableau suivant donne un aperçu des **budgets étatiques** consacrés à la Jeunesse et au Sport dans la zone MED. Les données ne sont pas disponibles pour tous les pays et il existe des problèmes de comparaison liées aux périmètres de compétence et aux dernières années pour lesquelles les chiffres sont disponibles publiquement, mais on peut en tirer une idée générale du degré d'engagement étatique sur la question :

Table 2: Budgets publics des Ministères de la Jeunesse et des Sports ou institutions équivalentes

Pays	Intitulé	Budget millions (année)	en d'euros	Budget euro jeune <sup>144</sup>	en par
<b>Maroc</b> <sup>145</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	120 (2014)		13	
<b>Algérie</b> <sup>146</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	315 (2016)		32	
<b>Tunisie</b> <sup>147</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	230 (2016)		90	
<b>Libye</b> <sup>148</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	90 (2012)		55	
<b>Egypte</b> <sup>149</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	100 (2007-2008)		4	
<b>Liban</b> <sup>150</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	6 (2016)		4	
<b>Irak</b> <sup>151</sup>	Ministère de la Jeunesse et des Sports	610 (2014)		55	
<b>Jordanie</b> <sup>152</sup>	Haut Conseil pour la Jeunesse	10 (2012)		5	
<b>Palestine</b> <sup>153</sup>	Conseil suprême pour la Jeunesse et les Sports	15 (2013)		10	
Moyenne : 30 euros de dépense publique par jeune et par an					

Ces chiffres, repris dans le graphique suivant, montrent des efforts publics généralement limités, avec **moins de 1% de la dépense publique consacrée spécifiquement à la politique jeunesse** (à l'exception notable de la Tunisie qui dépense plus et avec, sur

<sup>144</sup> Données UNFPA 2014, pour les personnes entre 10 et 24 ans, [http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/EN-SWOP14-Report\\_FINAL-web.pdf](http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/EN-SWOP14-Report_FINAL-web.pdf)

<sup>145</sup> <http://laviereco.com/news/economie/plf-2014-recul-de-2-21-du-budget-du-ministere-de-la-jeunesse-et-des-sports-27542.html>

<sup>146</sup> <http://www.tsa-algerie.com/20151230/loi-de-finances-2016-repartition-des-budgets-par-ministere/>

<sup>147</sup> <http://mjs.tn/ar/system/files/pdf/budjet2017.pdf>

<sup>148</sup> <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/libya/>

<sup>149</sup> Studies on Youth Policies In The Mediterranean Partner Countries, Egypt, EuroMed

<sup>150</sup> Entretien avec M. Joseph Saadallah, directeur Jeunesse, Ministère libanais de la Jeunesse et des Sports

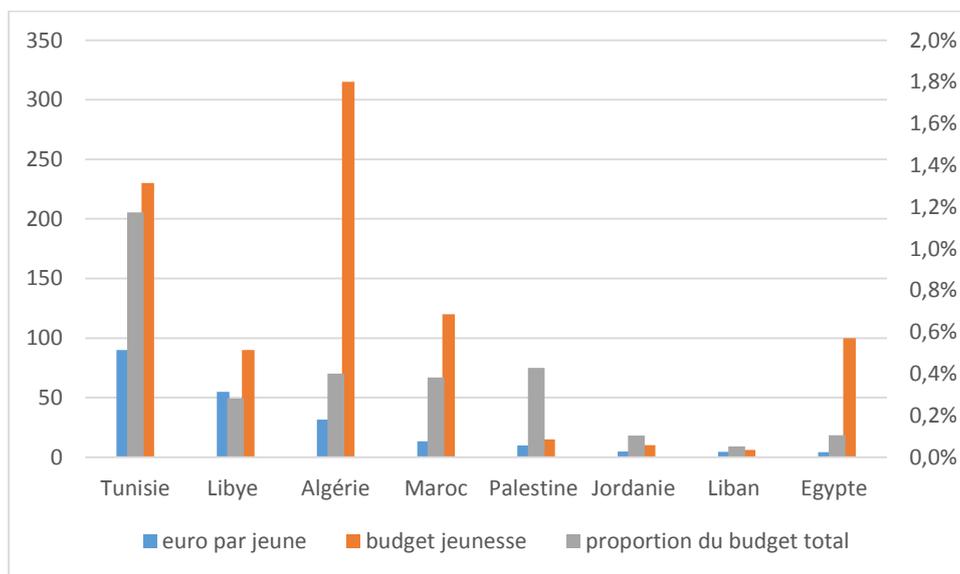
<sup>151</sup> <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/iraq/>

<sup>152</sup> <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/jordan/>

<sup>153</sup> <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/palestine/>

l'ensemble de la région, une dépense plus élevée au Maghreb qu'au Machrek). A titre de comparaison, en 2016 la France a alloué 617 millions d'euros au Ministère du Sport, de la Jeunesse et de la Vie associative, soit environ 0,2% du budget de l'Etat, ce qui correspond à 52 euros par jeune et par an<sup>154</sup> (mais des volets jeunesse spécifiques existent également au sein d'autres Ministères).

Graphique 21: Budgets publics jeunesse comparés



D'autres ministères peuvent également agir sur les questions de la jeunesse, par exemple :

- Les Ministères des **Affaires Sociales** : au Liban le MoSA est puissant, appuyé par de nombreux bailleurs et dispose d'un maillage très fin du territoire, avec 251 centres à travers le pays qui ne visent pas spécifiquement les jeunes mais peuvent s'appuyer sur des équipes de jeunes volontaires pour mener certaines activités.

Illustration 11: Centre de Services pour le Développement du Ministère des Affaires Sociales, Baysarie, Liban sud, 9 novembre 2016



<sup>154</sup>

Loi de Finance initiale, [http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/files/documents/ressources\\_documentaires/documentation\\_budgetaire/chiffres\\_cles/depliant\\_budget2016.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/files/documents/ressources_documentaires/documentation_budgetaire/chiffres_cles/depliant_budget2016.pdf)

- Les **Ministères de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, qui au-delà de la gestion de l'offre éducative depuis le primaire jusqu'au supérieur, ont en général des départements coiffant les activités extra-scolaires (scouts, clubs, sports, etc.) et de transition vers l'emploi. Au Liban, le Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur comprend par exemple une « Unité des activités sportives et du scoutisme ». En Tunisie le Ministère de l'Enseignement Supérieur comprend une division d'« Appui à l'Employabilité » et une autre pour les « Activités estudiantines ».
- **L'enseignement professionnel** : il s'agit tantôt de Ministères à part entière (Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi en Tunisie, Ministère de la Formation et de l'Education technique en Egypte, Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels en Algérie, etc.), tantôt de directions au sein du Ministère de l'Education (Département de la formation professionnelle au Maroc, Direction générale de l'Enseignement technique au Liban, Administration de l'Enseignement technique et de la Production en Jordanie, etc.)

Au Liban, le Ministère des Affaires Sociales organise chaque été plusieurs **camps pour les jeunes**, avec un objectif clairement affiché de brasser les communautés et de faire se rencontrer des jeunes de régions différentes. Un **programme d'appui au volontariat** financé par la Banque Mondiale est par ailleurs animé par une équipe dédiée du Ministère, avec un objectif spécifique de rencontre entre communautés et des projets répartis dans tout le pays.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports au Maroc déploie un programme intitulé « Vacances pour tous », avec des activités récréatives et éducatives durant les vacances d'été dans les diverses régions du pays.

### 6.3.2. LES RESEAUX DE MAISONS OU CENTRES DE JEUNES

Le réseau des « Maisons de la Jeunesse » en Tunisie représente un capital matériel et humain important :

- 356 Maisons et Complexes des Jeunes, plus 46 itinérantes, répartis dans tout le territoire<sup>155</sup>
- Un patrimoine immobilier conséquent : en général, chacune de ces Maison des Jeunes dispose d'un bâtiment de bonne taille. Certains des bâtiments sont en mauvais état, mais les lieux ont le mérite d'exister, y compris dans de très petites villes, et d'être en propriété.

<sup>155</sup> Ministère de la Jeunesse et des Sports, Tunisie. <http://mjs.tn/ar/system/files/pdf/mjs.pdf>

Illustration 12: Maison des Jeunes de Ra's el Jebel, gouvernorat de Bizerte (11 octobre 2016)



- Un corps de fonctionnaires formé à l'animation sociale et dédié à la gestion de ces Maisons et Complexes. Le réseau et son personnel étaient bien sûr instrumentalisés au service du RCD sous l'ancien régime, mais la défiance à son égard des jeunes en général, et des militants révolutionnaires en particulier, a sensiblement diminué, et les fonctionnaires eux-mêmes adoptent peu à peu une démarche plus interactive permettant de faire participer les jeunes à la gouvernance de ces Maisons.

Illustration 13: Photographie exposée au Complexe des Jeunes de Sidi Bouzid, 13 octobre 2016



Illustration 14: Débat sur les affaires de la jeunesse à la Maison des Jeunes de Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid), animé par une travailleuse sociale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, 13 octobre 2016



Les activités organisées dans ces Maisons de Jeunes sont assez variées : arts plastiques, théâtre, formations professionnelles, médias (projet de radio web locale à Ra's el Jebel par exemple<sup>156</sup>), débats, organisation de soirées (danse, poésie, etc.). Au-delà de leurs activités propres, ces Maisons des Jeunes fournissent un cadre, un lieu pour diverses initiatives et peuvent héberger des associations locales (par exemple un projet de point information à Jelma<sup>157</sup>). Toutefois, beaucoup pourrait être fait pour étendre et structurer l'action de ce réseau, en le rendant notamment plus participatif (tout en étant conscient des dangers liés à la conjoncture politique : en 2012-2013, les Ligues de Défense de la Révolution, proches d'Ansar al Charia, avaient pris le contrôle de certaines de ces Maisons<sup>158</sup>).

Un réseau de Maisons des Jeunes existe également au **Maroc**, avec 510 établissements et environ 850 fonctionnaires affectés<sup>159</sup>. Leur répartition sur le territoire montre une certaine inégalité en défaveur des campagnes, les bâtiments ne sont pas toujours bien équipés et les budgets sont contraints (environ 300 euros par maison et par an du Ministère, plus des contributions des ONG locales). Environ 70% des jeunes au Maroc disent connaître l'existence de ces Maisons, mais seulement 40% déclarent qu'il y en a une près de chez eux. Un plan de réhabilitation de ces Maisons de Jeunes a été annoncé dans la Stratégie Nationale de la Jeunesse 2015-2030<sup>160</sup>.

En **Egypte**, les « Centres des Jeunes » (*Marakez ash Shabab*) couvrent tout le territoire avec un maillage assez fin : 65 centres dans la région du Caire, 39 à Alexandrie par exemple (en 2010 le chef du Conseil National pour la Jeunesse indiquait un chiffre de 820 Centres de

<sup>156</sup> Entretien avec Abdel Razzaq Bufhaja, directeur de la Maison des Jeunes de Ra's el Jebel, 11 octobre 2016

<sup>157</sup> Entretien avec Nacima Achouri, 13 octobre 2016

<sup>158</sup> Entretien avec Aslam Souli, Porte-parole et Vice-Président de l'Initiative nationale de la Jeunesse contre le Terrorisme

<sup>159</sup> *Les Maisons de Jeunes (MJ) dans les politiques publiques marocaines : réalisations et perspectives de développement*, Nabil Takhalouicht, 2013

<sup>160</sup> Chiffres de la Banque Mondiale cités dans *Le travail au Maroc et la participation des jeunes à l'échelon local*, Euromed, 2015

Jeunes dans le pays<sup>161</sup>). Ces centres offrent de nombreuses activités sportives, ainsi que des formations (langues, informatique) et des activités civiques et culturelles. Dès avant la révolution de 2011, certains observateurs critiquaient cependant la « privatisation » rampante de ces centres, qui augmentaient leurs tarifs d'inscription (jusqu'à environ 12 euros par mois et par jeune) du fait d'un désengagement de l'Etat<sup>162</sup>.

Illustration 15: Centres des Jeunes en Egypte (carte du Ministère de la Jeunesse et des Sports)



Il existe aussi une « Fédération des Maisons de Jeunes » en **Algérie**, coiffée par l'ODEJ (Office des Etablissements des Jeunes) qui est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### 6.3.3. LES COLLECTIVITES LOCALES (REGIONS, DISTRICTS, MUNICIPALITES)

Dans la plupart des pays, les échelons administratifs intermédiaires ne semblent pas être **des acteurs importants** en termes de politiques pour la jeunesse. Au Liban, ni les gouvernorats (*muhafaza*), ni les districts (*qada*) ne semblent jouer de rôle particulier. De même en Tunisie, les régions (*wilaya*), les délégations (*mu'tamadiya*) et les secteurs (*imada*) ne semblent pas jouer de rôle significatif dans les politiques pour la jeunesse.

Au Liban, les municipalités suscitent **un certain engouement chez les bailleurs**, qui les perçoivent comme un échelon relativement plus dynamique que l'Etat central, les gouvernorats ou les districts, plus accessible aux populations et plus démocratique.

De fait, les **élections municipales de 2016** ont montré un certain investissement de la société civile laïque (dans le sens de non-alignée sur le système confessionnel traditionnel), avec notamment une participation des jeunes hors du cadre des partis politico-religieux (ou même familiaux) qui structurent habituellement le débat. Il s'agit là d'un des débouchés de la mobilisation de 2015, sur le thème de la gestion des déchets et plus généralement du renouvellement de la classe politique (*Tala'at riHatkun*, « vous puez »). Sont donc apparues,

<sup>161</sup> <http://www.masress.com/rosadaily/68406>

<sup>162</sup> <http://www.masress.com/egynews/70919>

en lien avec ce mouvement, par exemple, les listes *Beirut Madinati* (« ma ville ») à Beyrouth, *Baalbek Madinati* à Baalbek, *Ma'an* (« ensemble ») à Hermel, ou dans une certaine mesure la liste qui a remporté les élections à Tripoli.

Il ne s'agit pas là d'un mouvement social qui concernerait uniquement la jeunesse : les manifestations de 2015 comprenaient aussi bien des familles et des personnes plus âgées et ces listes municipales alternatives comprenaient à la fois des jeunes et des militants au long cours. Par exemple, à Baalbek où *Baalbek Madinati* était soutenue par *Abna' Baalbek*, « les Enfants de Baalbek », qui regroupait notamment des personnes ayant été conseillers municipaux entre 1998 et 2004.

Ces limites posées, il reste remarquable que des jeunes, notamment issus de la société civile (travaillant dans diverses ONG ou ayant eux-mêmes fondé des associations de toutes natures : environnement, éducation, paix, sport, etc.), se soient **impliqués dans ces élections**, en compensant par le volontariat la faiblesse des budgets de campagne dont disposaient ces listes en comparaison des grosses machines appuyées par les partis. Il s'agit d'une mobilisation intéressante car elle se fonde sur des questions objectives de gestion et de développement local, et revendique explicitement le vivre-ensemble entre communautés (d'où par exemple les bons scores obtenus dans les minorités sunnite et chrétienne à Baalbek). Il s'agit donc d'un contre-modèle à la mobilisation partisane ou paramilitaire des jeunes dans les diverses formations confessionnelles au Liban (« scouts » Mahdi, Risala ou autres, ailes de jeunesse des partis politiques, milices).

Les **liens entre cette dynamique municipale et la société civile** sont forts. A Tripoli par exemple, le fondateur de l'ONG locale Utopia, Chadi Nachabé, est entré au conseil municipal. Proclamé « héros des jeunes » sur des affiches dans les quartiers populaires, c'est une personnalité controversée mais qui en tout cas a pu catalyser un certain enthousiasme parmi les jeunes, y compris des quartiers défavorisés, en participant à cette liste parrainée par Achraf Rifi, qui a remporté une large majorité alors qu'à la fois le Courant du Futur et Najib Mlqati s'y opposaient.

Illustration 16: "Cheikh des jeunes, Chadi Nachabé, merci", à Bab Tebbané, Tripoli (27 octobre 2016)



Au-delà de cette participation des jeunes et de la société civile aux élections municipales du printemps 2016, la contribution des municipalités aux politiques en faveur de la jeunesse demeure limitée. Certes, un comité existe parfois sur ce sujet (« Affaires sociales, sports et jeunesse » à Saida par exemple) mais les actions sont limitées. En pratique, ce sont plutôt les associations locales qui sont actives sur cette question et les municipalités se cantonnent dans un rôle de facilitateur (coordination dans une certaine mesure, mise à disposition de bâtiments ou de terrains).

Certains projets soutenus par les agences de développement tentent de renforcer la participation des jeunes dans la gestion de la chose municipale.

Projet	Bailleur, budget	Principaux partenaires	Lieu(x)	Objectifs	Activités
<b>CoMun (Coopération Municipale au Maghreb)</b>	GIZ	Fédération Nationale des Villes Tunisiennes Municipalités de Tunisie et d'Allemagne	Tunis, Monastir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie administrative locale</li> <li>- Démocratie locale</li> <li>- Participation des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférences, voyages d'études</li> <li>- Echanges de bonnes pratiques, mise en réseau de villes du Maghreb et d'Allemagne</li> </ul>
<b>Youth Create Change</b>	GIZ	11 municipalités	Cisjordanie et Gaza	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des jeunes aux décisions locales</li> <li>- Renforcer l'offre de services pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une ligne budgétaire municipale pour les actions en faveur des jeunes</li> <li>- Réseau de militants jeunesse</li> <li>- Un plan d'action municipal pour la jeunesse</li> </ul>

<b>Baladi</b>	USAID (maximum 200 000 USD par projet)	- 92 municipalités ou villages	Liban	Projets de développement local	Entre autres : - Infrastructures de sport pour la jeunesse - Centres communautaires
		- ONG et associations locales			

En Tunisie en revanche, les **reports successifs des élections municipales** (prévues maintenant, en principe, pour fin 2017) ont quelque peu bridé l'investissement de la jeunesse dans l'action politique locale, mais **la scène municipale pourrait potentiellement** constituer un niveau d'investissement et de **participation intéressant pour les jeunes**.

#### 6.3.4. LES SOCIÉTÉS CIVILES

Le rôle des « sociétés civiles » (avec toute la diversité que ce terme générique recouvre) dans les évolutions démocratiques, et particulièrement dans les mouvements révolutionnaires arabes, est largement reconnu. Compte-tenu de l'importance du secteur associatif pour la jeunesse, il n'est pas inutile de rappeler leur **environnement législatif** qui, cinq ans après ces « Printemps arabes », est extrêmement varié :

Table 3: Droit des associations

Pays	Loi de référence	Régime d'autorisation	Nombre	Commentaires
<b>Maroc</b>	Constitution de 1962, loi de 1996	Déclaratif	Entre 30,000 et 100,000	
<b>Algérie</b>	Loi du 12 janvier 2012	Soumis à autorisation	81,000 en 2008 <sup>163</sup>	
<b>Tunisie</b>	Décret-loi de septembre 2011	Déclaratif	Law 18,000	Ouverture depuis 2011. Une certaine opposition entre société civile laïque et société civile de tendance islamique
<b>Libye</b>	Loi de 1971, loi n°19 de 2001		Seulement 22 avant la révolution de 2011. Plusieurs milliers depuis.	Extrêmement répressif sous l'ancien régime. Projet de nouvelle loi beaucoup plus libérale depuis 2012.
<b>Egypte</b>	Loi 84 de 2002	Soumis à autorisation	40,000 <sup>164</sup>	Fortes limitations pour les associations de Droits de l'Homme et sur les financements étrangers

<sup>163</sup> *Le secteur associatif en Algérie: la difficile émergence d'un espace de contestation politique*, Laurence Thieux, 2009

<sup>164</sup> The International Center for Not-for-Profit Law, estimation de 2014, <http://www.icnl.org/research/monitor/egypt.html>

<b>Palestine</b>	Projet de loi en préparation		3,000 <sup>165</sup>	
<b>Liban</b>	Loi du 3 août 1909, circulaire ministérielle n° 10 de 2006	Déclaratif		Fort degré de liberté, mais aussi forte fragmentation politico-confessionnelle de la société civile et dépendance envers des financements externes
<b>Jordanie</b>	Loi n°51 de 2008 sur les associations		5,000 <sup>166</sup>	
<b>Syrie</b>	Loi n° 93 de 1958, décret législatif n° 224 de 1969	Soumis à autorisation		Forte implication des services de sécurité. Droit pour l'administration de fusionner des associations aux objectifs comparables
<b>Yémen</b>	Loi n° 1 de 2001, décret d'application de 2004	Soumis à autorisation		
<b>Turquie</b>	Loi du 23 novembre 2004			

**Dans quelle mesure l'aide au développement peut-elle favoriser et soutenir l'engagement de la jeunesse dans la société civile ?** Il convient sur ce sujet d'être modeste, en considérant d'une part que les activités associatives, le volontariat et les mouvements de jeunesse ne peuvent à eux seuls soigner les déceptions et la frustration liées aux processus politiques (transitions démocratiques inachevées ou brisées, débats entre sécularisation et islamisation, divisions confessionnelles), et d'autre part que des bailleurs étrangers, même alliés à des partenaires locaux, n'ont finalement qu'une influence limitée sur ces processus qui dépendent d'évolutions sociales, politiques et culturelles endogènes.

**Le soutien à la société civile dépend du bon vouloir des autorités locales :** en Algérie ou en Egypte par exemple, la marge de manœuvre est relativement étroite et le soutien par des bailleurs étrangers peut parfois rendre certaines structures suspectes aux yeux des autorités et conduire à leur dissolution. Au Maroc, le climat est plus favorable, mais il a fallu pratiquement une décennie pour que les conseils de jeunes du réseau REMAJEC soient reconnus par les autorités<sup>167</sup>.

Dominique Thomas<sup>168</sup> souligne par ailleurs le danger qu'il y aurait à soutenir en Tunisie **uniquement une société civile laïque**, idéologiquement proche des organisations françaises et demandeuse de coopération avec l'Europe, mais peut-être pas majoritaire parmi la jeunesse. Dans la même veine, un article d'un activiste syrien souligne « L'exclusion

<sup>165</sup> The International Center for Not-for-Profit Law, estimation de 2009, <http://www.icnl.org/research/monitor/palestine.html>

<sup>166</sup> The International Center for Not-for-Profit Law, estimation de 2016, <http://www.icnl.org/research/monitor/jordan.html>

<sup>167</sup> Entretien avec la DPO

<sup>168</sup> Entretien téléphonique, 3 octobre 2016

des jeunes sur les rives de la politique et de la société civile »<sup>169</sup> et analyse le passage de l'exclusion économique et de la passivité de la jeunesse à sa mobilisation créatrice, mais de manière déséquilibrée, dans les organisations de la société civile souvent financées par l'Occident, plutôt que sur la scène politique elle-même.

Malgré ces limitations, le **soutien aux sociétés civiles** demeure un des axes principaux pour l'action en faveur de la jeunesse dans la zone MED, sous ses diverses formes : encouragement au volontariat qui a des effets bénéfiques sur la cohésion sociale, la participation civique et le développement de compétences favorisant l'accès à l'emploi<sup>170</sup> ; soutien aux activités citoyennes, militantes et médiatiques permettant notamment d'opérer une pression en faveur de la réforme sur les autorités publiques<sup>171</sup> ; mise en relation des sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée (notamment à travers la logique des programmes concertés pluri-acteurs ou PCPA).

#### A. LES ORGANISATIONS TRANSNATIONALES

Il existe un certain nombre de fédérations ou de regroupement d'associations ayant trait à la jeunesse, mais ce sont parfois des regroupements un peu théoriques, qui n'entraînent pas des échanges très denses entre les différents pays de la zone MED. Il existe également des programmes visant de manière groupée différents pays de la zone MED, mais il s'agit là plus de canaux de financement que de véritables associations.

Le **EuroMed Youth Program** est par exemple un programme de financement visant huit pays de la zone MED, dans le cadre du Processus de Barcelone. A travers le financement de projets particuliers, il favorise des échanges de jeunes entre divers pays de la zone (*EuroMed Youth Exchanges*) ainsi que des opportunités de volontariat croisé (*EuroMed Youth Voluntary Service*). Une certaine mise en relation d'associations des pays de la zone MED existe également sur le thème des Droits de l'Homme par le REMDH (Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme).

Les « **capitales de la jeunesse arabe** » (Rabat en 2016, Manama en 2015), désignées par la Ligue arabe, créent une certaine dynamique en attirant des jeunes et des organisations au-delà du pays hôte, avec des débats, des activités sportives, des manifestations artistiques, etc. (participation estimée d'environ 3,000 jeunes en 2016).

D'autres rencontres interarabes de jeunesse existent, par exemple lors des contacts entre fédérations scouts.

Les **PCPA** (Programmes Concertés Pluri-Acteurs) soutenus notamment par l'AFD ("Soyons actifs, actives" en Tunisie, REMAJEC Réseau Marocain Jeunesse et concertation, Joussour en Algérie) permettent une efficace mise en relation entre la société civile locale et ses équivalents français (associations, syndicats, etc.) et dans une certaine mesure encouragent la mise en réseau entre pays de la zone MED.

<sup>169</sup> إقصاء الشباب إلى ضفاف السياسة والمجتمع المدني, publié en avril 2015 dans al 'Arabi al Jadid, <https://www.alaraby.co.uk/supplements/2015/4/8/إقصاء-الشباب-إلى-ضفاف-السياسة-والمجتمع-المدني/>

<sup>170</sup> *Civic Engagement of Youth in the Middle East and North Africa*, Mercy Corps, 2012

<sup>171</sup> On peut citer par exemple les programmes *Shabab Up !* et l'Incubateur des Médias syriens de CFI, ou encore *Young Arab Voices*, mis en œuvre par le British Council et la Fondation Anna Lindh

De manière générale, il est frappant de constater que, sur le thème de la jeunesse (comme sur d'autres), les liens sont plus forts entre tel ou tel pays de la zone MED et l'Europe, ou par le fait de structures de financement initiées en Europe, qu'entre les pays de la zone MED eux-mêmes. Ce phénomène n'est pas sans lien avec le recul et la quasi disparition de l'idéologie panarabiste. Des obstacles concrets existent au développement de réseaux, fédérations ou échanges pour les jeunes et les associations de jeunesse dans la zone MED, comme les limites à la liberté de circulation (visas difficiles à obtenir) ou la méfiance des autorités envers les contacts internationaux dans certains pays.

## B. LES ORGANISATIONS D'ENVERGURE NATIONALE

### a) *Les mouvements scouts*

Alors qu'il a assez souvent en Europe un caractère chrétien (encore qu'à divers degrés, et pas exclusivement), le scoutisme est **très bien implanté** dans les pays à majorité musulmane de la zone MED, sans connotation religieuse particulière.

Le Liban constitue un cas particulier, avec un mouvement scout **particulièrement dynamique mais éclaté**, d'abord chez les Chrétiens (fondation en 1930 des Scouts du Liban, sur le modèle des Scouts de France, par des Pères jésuites et lazaristes), puis chez les musulmans (scouts de l'Imam Mahdi créés par le Hezbollah en 1985, scouts *Ar Risala* créés par Amal en 1977, et d'autres fédérations de tendance plutôt sunnite). Il existe également les Scouts de l'Environnement, et surtout les Scouts de l'Education nationale (seule fédération organisée directement par l'Etat, non-confessionnelle).

Illustration 17: Scouts de l'Education Nationale, région de Baalbek-Hermel et son responsable, M. Elie Mansour. Ra's Baalbek, 1<sup>er</sup> novembre 2016



Les observateurs sont assez critiques quant au rôle de ces divers groupes de scouts dans la fragmentation de la société libanaise. En zones chiites par exemple, la société civile laïque dénonce le rôle des scouts Mahdi et Risala dans **l'embrigadement idéologique et**

**paramilitaire** de la jeunesse, et présente ses propres projets (centres de loisirs, camps, etc.) comme une alternative et un contre-modèle. Il conviendrait donc plutôt de soutenir les rares fédérations de caractère national et non-confessionnel (scouts de l'Education nationale, scouts de l'Environnement).

Illustration 18: Activités scouts sous la conduite de Chef Mahmoud à l'Ecole Sainte Elie des Pères Carmes. Tripoli, Liban, 29 octobre 2016



En Tunisie, le mouvement scout est **également fort, mais unifié** (Scouts tunisiens). Il compte environ 30,000 membres. Certains spécialistes de la radicalisation estiment que les scouts (mais également les autres occasions de brassage à l'échelle nationale, comme le service militaire) constituent un **antidote précieux à la radicalisation**. On ne trouverait dans les groupes djihadistes quasiment aucune personne ayant vécu l'une ou l'autre de ces expériences (scoutisme, service militaire)<sup>172</sup>. Les chercheurs en sciences sociales soulignent l'impact positif de ces expériences précoces de vie en communauté, de camaraderie, de prise de responsabilité, de virilité parfois, d'autant qu'elles sont habituellement marquées par un discours patriotique fort. Mais ils notent aussi l'aspect ancien et un peu guindé du scoutisme (uniformes, hiérarchies, rites), estimant qu'il a perdu de son importance au cours des dernières décennies. Il existe par ailleurs une lutte d'influence pour la prise de contrôle des sections locales des scouts en Tunisie, avec le parti Nahda qui cherche à s'imposer.

<sup>172</sup> D'après l'Initiative Nationale de la Jeunesse contre le Terrorisme

Illustration 19 : "Les nations se construisent et les peuples se lèvent par la morale, la connaissance et le travail" (banderole des scouts tunisiens à Sidi Bouzid, 13 octobre 2016)



**b) Croix et croissant rouge**

Au Liban, la Croix Rouge est reconnue comme une **organisation forte, sérieuse et non alignée politiquement**. Durant la guerre civile, de nombreux jeunes qui ne souhaitaient pas s'engager avec un parti politique ou une milice particulière ont rejoint la Croix Rouge. Cette légitimité historique lui permet d'intervenir partout (y compris par exemple à Aarsal lors des opérations de libération de soldats capturés par des groupes djihadistes, en 2015). Au-delà des missions traditionnelles (secourisme, banque du sang, etc.), la Croix Rouge libanaise compte une section jeunesse forte d'environ 1800 volontaires et 35 centres répartis dans tout le Liban. Ces groupes de jeunes volontaires bénéficient de l'infrastructure de la Croix Rouge (réseau, bâtiments, administration centrale, réputation, accès aux financements) et mènent des actions de sensibilisation sur l'environnement, sur la santé juvénile (par exemple MST et drogues) et sur les valeurs propres de la Croix Rouge (humanisme, non-violence, neutralité, etc.). Il s'agit là d'un espace d'engagement important pour la jeunesse, avec toutefois quelques limites :

- Les volontaires sont **plutôt issus des classes moyennes** ou supérieures éduquées (nombreux centres de Croix Rouge jeunesse dans les universités notamment) ;
- Les actions menées touchent les zones et les quartiers pauvres, mais les centres eux-mêmes sont **plutôt implantés dans les quartiers aisés** ou les campus universitaires ;
- Les **camps palestiniens** ne sont pas concernés par la Croix Rouge libanaise mais par le Croissant Rouge palestinien ;
- Le volontariat n'est actuellement **ouvert qu'aux Libanais** (pas aux Syriens ni aux Palestiniens).

En Tunisie, le **Croissant Rouge** constitue également un espace d'engagement et de volontariat pour la jeunesse. Dans la région de Sidi Bouzid et de Regueb par exemple, plusieurs dizaines de jeunes hommes et femmes participent à des campagnes de

sensibilisation à l'hygiène, de réhabilitation et de prévention des maladies contagieuses visant les écoles primaires. Comme pour les scouts, il existe une certaine lutte d'influence entre partis, certaines sections étant réputées proches de Nahda ou de Nida Tounes par exemple.

### **c) *Autres associations d'envergure nationale***

Au Liban, **plusieurs associations se détachent du lot** par leur taille, leur ancienneté et l'échelle de leurs opérations. On peut citer par exemple :

- Amel, fondée en 1979, avec 24 centres répartis entre le Sud, la Bekaa et Beyrouth, fonctionnant actuellement avec un budget annuel de l'ordre de 15 millions de dollars ;
- Arcenciel, fondée en 1985, avec environ 40,000 bénéficiaires annuels et 13 centres dans le pays.

Il est à noter que ces associations ont été fondées en pleine guerre civile et qu'elles s'appuient sur une forte culture de l'engagement et du travail social parmi les jeunes, avec des personnes donnant une part importante de leur temps depuis l'adolescence puis s'enracinant dans la durée dans ce travail, comme bénévole ou comme salarié.

S'agissant des organisations d'envergure nationale, la Tunisie présente la particularité d'**une société civile assez polarisée idéologiquement**, avec d'un côté des acteurs inspirés par la gauche laïque et sociale (éventuellement marxiste), et de l'autre des organisations islamiques à la sensibilité proche d'An Nahda. Il est impossible de toutes les citer ici, mais à titre d'exemples on peut rappeler :

- La LTDH (Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme), le FTDES (Forum Tunisiens des Droits Economiques et Sociaux) ou l'ATFD (Association Tunisienne des Femmes Démocrates) pour la tendance laïque ;
- La Jasmin Foundation, Ar Rahma ou Al Bunyan al Marsous pour la tendance islamique.

Un débat existe pour savoir si les grands syndicats comme l'UGTT ou l'UGET sont à inclure dans la « société civile », étant donné que ce sont des acteurs quasi-politiques (notamment pour l'UGTT). Certains interlocuteurs de tendance économique libérale (proches du parti *Jumhuri*, notamment) estiment que l'UGTT se pare des vertus d'une organisation « de société civile » pour exercer en réalité un contrôle direct sur certains ministères et perturber le fonctionnement économique (par des blocages, des grèves, ou des pressions pour l'embauche de fonctionnaires).

### **d) *Les associations locales et ultra-locales***

En Tunisie comme au Liban, grâce à la liberté d'association (ancienne au Liban, récente en Tunisie), il existe **une foule innombrable d'associations locales**. Cette extrême diversité interdit toute description exhaustive, mais une certaine catégorisation peut être néanmoins avancée :

**Les associations hyper-locales, de quartier, « community-based »**, où employés et bénéficiaires appartiennent exactement au même groupe social, voire se confondent, représentent un modèle intéressant. Elles bénéficient typiquement de financements en cascade (un bailleur étranger finance une grande association nationale ou une ONG

internationale, qui à son tour finance cette association locale, éventuellement avec d'autres intermédiaires sur la chaîne). Elles ont l'avantage d'être implantées au plus près des bénéficiaires et au cœur des zones les plus sensibles. Les équipes qui les animent connaissent par elles-mêmes ou par leurs proches les problèmes sociaux qu'elles traitent. Les inconvénients liés à leur nature sont une grande fragilité (structures souvent éphémères, ne durant que quelques années, en fonction des financements par projet), l'absence de ressources propres, l'absence de patrimoine immobilier ou autre permettant de durer entre deux financements, et la singularité des actions menées (sans réplication des actions dans d'autres lieux, encore que certains bailleurs mettent en œuvre des projets similaires dans diverses zones, à travers un grand nombre de ces mini-associations).

L'association **Basmat Amal** (« sourire d'espoir »), à Wadi an Nahlé (Tripoli, Liban) en est un bon exemple. Créée en 2010, ayant obtenue son autorisation officielle en 2012, elle a mis en œuvre plusieurs projets financés par OTI puis MSI (respectivement *Office for Transitional Initiatives*, un département d'USAID, et *Management System International*, une société partenaire d'USAID pour la mise en œuvre de projets), dont « la municipalité sous l'œil des jeunes » (pour favoriser la participation et la transparence) et plusieurs tours de « *Peace Makers* » (programme favorisant les rencontres entre jeunes de diverses communautés et confessions). Les employés de l'association vivent eux-mêmes dans le quartier pauvre et très mélangé de Wadi an Nahlé (Libanais, Palestiniens, Syriens) et ils **ont eux-mêmes des proches concernés par les phénomènes de radicalisation** (attirés par la prédication extrémiste, sur les champs de bataille, morts ou en prison).

La **Fondation pour les Sciences et la Culture**, implantée à Saïda au cœur d'un quartier très pauvre entre les camps palestiniens de Ayn al Hilwé et Mié-Mié, mène un travail important de formation professionnelle pour de nombreux adolescent(e)s palestiniens, syriens et libanais, grâce à un bâtiment offert par un donateur émirati et des financements par projets de divers bailleurs occidentaux. La directrice et les professeurs organisent de nombreuses **sessions de sensibilisation et de débat sur des sujets sensibles** comme le harcèlement sexuel, la radicalisation, etc., et sont directement en contact avec des familles concernées par divers phénomènes comme l'émigration clandestine, les départs pour le djihad, les drogues ou l'exploitation des filles.

Une autre catégorie est constituée par des associations ou fondations disposant de fonds nettement plus importants, existant depuis des décennies ou bien parties pour durer des décennies, avec une véritable implantation immobilière, mais se limitant volontairement à une seule implantation ou une seule ville pour diverses raisons (fondées par une personnalité de poids de cette ville, soutenues par un groupe social purement local, etc.).

On peut citer par exemple **Ruwwad Al Tanmeya**. C'est un cas particulier, car elle existe dans plusieurs pays (Jordanie, Egypte, Palestine), mais se limite au Liban à un seul lieu : le quartier de Tebbané à Tripoli. Fondée par Fadi Ghandour, co-fondateur de la société Aramex, et financée par ses immenses ressources financières, elle vise en priorité les quartiers les plus pauvres, que ce soit à Tripoli (Tebbané), à Amman (Jebel an Nathif) ou au Caire (Ezbet Khairallah), offrant des bourses d'études à de jeunes étudiants pauvres et méritants en échange de volontariat dans les activités locales de l'association (soutien scolaire, relations entre communautés, etc.).

Illustration 20; L'association Ruwwad Al Tanmeya à Tebbané, Tripoli, Liban. 25 octobre 2016



Illustration 21: Intérieur de l'association Ruwwad Al Tanmeya, avec la porte de gauche donnant sur Bab Tebbané, sunnite, et la porte de droite sur Jebel Mohsen, alaouite. 25 octobre 2016



La **Ligue Culturelle à Tripoli** (Liban) dispose d'infrastructures uniques dans son genre pour le pays (vaste auditorium très bien équipé, studios d'enregistrement, très grande bibliothèque, salles de danse, de sport, de cours, etc.), et déploie un effort sincère pour intégrer des jeunes des quartiers pauvres et des réfugiés (souvent sur financement de divers bailleurs et ONG). En tant qu'institution historique importante (créée en 1943, ayant joué un rôle important contre l'extrémisme sunnite dans les années 80), elle est située en plein centre-ville, ce qui contribue à son aura mais limite également son impact sur les banlieues les plus défavorisées.

Illustration 22: Le siège de la Ligue Culturelle (*Rabita Thaqafia*) à Tripoli, Liban, 28 octobre 2016



A Saïda, ***Jamaïat al Muwasat***, qui existe depuis les années 60, mène un travail social reconnu de tous, avec de vastes bâtiments comprenant une école professionnelle (avec une section pour élèves en difficulté d'apprentissage ou légèrement handicapés), une cuisine avec service de traiteur (permettant d'assurer un certain autofinancement) et un dispensaire. Elle anime également un centre social au cœur du centre historique en déshérence, qui aborde les problèmes d'addiction et distribue des aides en nature. L'association souhaite renforcer l'activité de ce centre et trouver une implantation en tant que propriétaire.

#### e) ***La société civile religieuse***

La question de **l'opportunité de collaborer avec la société civile de tendance religieuse** est délicate, surtout par rapport à la question de la radicalisation. Les associations de cette mouvance sont nombreuses et certaines sont particulièrement fortes et fédèrent un grand nombre de jeunes, comme bénéficiaires ou comme membres. Si elles peuvent jouer un rôle de barrage contre certains parcours de radicalisation, il apparaît dans la plupart des cas difficile de développer des collaborations avec ces associations, même en faisant abstraction des débats de principe en France.

Dans le contexte moyen-oriental, les associations islamiques caritatives **suivent la ligne de fracture entre Chiites et Sunnites**, qu'il convient de ne pas renforcer.

De manière plus générale, ces organisations caritatives islamiques peuvent être **liées à des partis politiques** (par exemple les diverses formations de la tendance Frères musulmans), voire participer à leurs campagnes électorales par d'habiles distributions d'aides aux moments opportuns.

Sur le terrain associatif, les ONG s'accordent souvent à décrire les organisations islamiques comme **pratiquant plutôt le pur caritatif** (distributions de nourriture, d'équipements pour l'hiver, etc.) ou comme gérant un réseau d'œuvres (écoles, hôpitaux). Malgré une certaine

évolution des pratiques et des modes de gestion, il ne serait sans doute pas toujours facile de les faire rentrer dans la logique standard de gestion de projet, de *reporting*, etc.

De plus, certaines associations, partenaires depuis longtemps de l'AFD et attachées à la laïcité, percevraient de manière négative un virage en faveur d'organisations plus marquées religieusement.

Enfin et surtout, **il existe presque toujours des associations laïques** faisant un travail de terrain, au plus près des exclus, sur lesquelles l'AFD peut s'appuyer. Il n'y a d'ailleurs pas de problème à ce que leur personnel soit profondément religieux à titre individuel (c'est souvent le cas au contact des réalités sociales les plus dures), tant que les projets mis en œuvre et les lieux gérés sont ouverts à toutes les sensibilités.

Ces différents facteurs conduisent à **recommander la prudence**. Il faut bien sûr entretenir avec les organisations islamiques un dialogue résolument ouvert et curieux, les inviter, les associer aux observations ou inaugurations de projets, aller observer leurs propres réalisations, mais **éviter d'être proactif pour les soutenir, jusqu'à preuve du contraire** (c'est-à-dire jusqu'à la rencontre d'associations à sensibilité islamique affichée qui seraient véritablement impartiales avec les bénéficiaires, sans lien avec des partis politiques, et aux normes de transparence et de gestion de projet attendues). La remarque vaut d'ailleurs aussi pour les autres religions. Une ONG comme Arcenciel au Liban, qui comporte originellement une certaine sensibilité chrétienne et excelle selon les critères mentionnés ci-dessus, est un excellent partenaire. En revanche, un soutien direct à des œuvres d'Eglise, ou à des associations liées à tel ou tel parti confessionnel, ou ayant un agenda politique particulier, serait plus discutable et devrait être rigoureusement examiné pour son impartialité.

#### 6.4. LES ZONES D'INTERVENTION

Comme décrit plus haut, les phénomènes d'exclusion et dans certains cas de radicalisation de la jeunesse touchent certains pays, régions ou quartiers plus que d'autres. Plutôt que des programmes touchant l'ensemble de la zone MED, des pays ou même des villes de manière générale, il faut s'orienter vers **des interventions ciblant précisément les zones les plus sensibles**. Cela n'interdit pas de travailler avec des autorités ou des associations d'envergure nationale, mais il faut discuter précisément des zones cibles. Souvent, des acteurs étatiques ou de la société civile ont des géographies « héritées », avec des centres et des implantations préexistantes, qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins actuels les plus pressants. Il y a un équilibre à trouver entre l'utilisation de ce capital existant et le redéploiement vers des zones plus prioritaires.

Des **trois « géographies de l'exclusion »** décrites plus haut (périphéries régionales, exclusion urbaine et « zones spéciales » souvent frontalières), l'exclusion urbaine est sans doute la plus indiquée pour des projets favorisant l'inclusion des jeunes et réduisant certaines des causes de la radicalisation. En effet, les inégalités territoriales représentent des défis structurels que seuls des schémas nationaux de développement, avec des infrastructures lourdes (autoroutes, ports, aéroports, volontarisme économique) peuvent vraiment affronter. De plus, l'avis de la majorité des observateurs est que le milieu rural résiste relativement mieux que le milieu urbain dégradé aux phénomènes de radicalisation

pour différentes raisons (liens sociaux plus forts, inégalités moins voyantes, pauvreté amortie par le logement bon marché et l'agriculture vivrière, etc.). Enfin, les zones « spéciales » réclament plutôt un mélange d'action sécuritaire et de petits projets à impact rapide, y compris avec des objectifs de contre-radicalisation presque affichés, où certains bailleurs (DFID, USAID à travers son bureau OTI par exemple) semblent à l'aise mais où l'AFD le serait peut-être moins ; de plus, ce sont là des situations très volatiles, dépendant en fin de compte plus de la résolution de crises régionales (libyenne, syrienne) que de projets de développement à proprement parler. La conduite de projet dans ces zones, souvent classées « rouge » par le MAEDI, n'est enfin pas toujours possible.

Pour toutes ces raisons, ce rapport recommande en priorité une intervention de l'AFD **dans les banlieues pauvres de certaines grandes villes de la zone MED**. Une telle géographie d'intervention permettrait de capitaliser sur le savoir-faire de l'AFD (transports urbains, planification urbaine, gouvernance des collectivités locales) tout en ciblant l'un des viviers majeurs d'exclusion et de radicalisation. Des moyens plus modestes que pour le rééquilibrage régional peuvent y avoir un impact significatif, tout en restant dans la tradition de l'AFD de projets d'une certaine échelle, avec une composante infrastructures (contrairement par exemple aux projets de « *peacebuilding* » soutenus notamment par les bailleurs anglo-saxons, et qui souvent n'ont qu'une composante « soft »).

## 6.5. LES DOMAINES

### 6.5.1. FORMATION, ORIENTATION ET EMPLOI

Face au problème massif du chômage des jeunes, identifié comme cause majeure de l'exclusion et facteur important dans le déclenchement des révolutions, voire dans certains parcours de radicalisation, les Etats de la zone MED et les bailleurs ont lancé de nombreux programmes dans ce domaine.

La première étape consiste à **agir sur la formation elle-même**, selon les axes suivants :

- Amélioration générale de la qualité de l'éducation (construction ou amélioration d'infrastructures, formation des professeurs, révision des curricula) ;
- Lutte contre le décrochage scolaire (renouvellement des méthodes pédagogiques, pédagogie différenciée, soutien scolaire, lieux adéquats pour les devoirs, etc.) ;
- Personnalisation et orientation : dé-massification de l'éducation avec la mise en œuvre de meilleurs systèmes de suivi, de tutorat et d'orientation ;
- Amélioration du cadre parascolaire : internats, cités étudiantes, activités et voyages d'école ou d'université, sport, culture, etc.

Il est impossible ici d'évaluer tous les programmes en faveur de l'emploi des jeunes dans la zone MED. On peut néanmoins les classer en trois grandes approches :

1. L'approche par **les compétences et l'accès au salariat** : formation professionnelle, *soft skills*, *life skills*, création de liens entre le monde éducatif et le monde du travail (stages, bureaux d'orientation dans les écoles, salons de l'emploi comme ceux organisés par l'IECD au Liban ou en Egypte), approches par bassins d'emploi avec mise en synergie des divers acteurs

(patronat, chambres de commerce, réseaux d'entreprise, autorités régionales ou municipales, institutions éducatives, bureaux de l'emploi) ;

Illustration 23: Formation à la maintenance informatique pour adolescent(e)s ayant des troubles de l'apprentissage, à la fondation *Moasaf*, Saïda, Liban (programme IECD sur fonds de l'Union Européenne)



2. L'approche par **l'entrepreneuriat** : divers types de *coaching* pour la création d'entreprises, formations en gestion et comptabilité, fourniture d'équipements ou d'outils, incubateurs d'entreprises, micro-crédit. En Tunisie par exemple, Taysir (appuyée par l'ADIE, Association pour le droit à l'initiative économique) soutient la création de très petites entreprises par le micro-crédit, en particulier pour les jeunes (programme AFK Shebab) et dans les régions marginalisées ;
3. La **revalorisation de certains secteurs** : en Tunisie, la GIZ soutient par exemple des projets visant à améliorer l'image des métiers agricoles (soutient à l'ARND, Association pour les Ressources Naturelles et le Développement, à Regueb) et à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs (prêts, fourniture de matériel, appui aux démarches administratives, création de coopérative, etc.)

Focus box 1: Des incubateurs à projets au Liban

---

L'UNICEF s'est doté au Liban d'une stratégie et d'une division spécifiquement consacrées à la jeunesse, avec un budget envisagé d'environ 55 millions d'USD sur quatre ans. Une partie du programme jeunesse, visant à la fois les réfugiés syriens et les communautés hôtes, consistera à fonder 15 *innovation labs* (dont trois à Tripoli et trois dans l'Akkar) pour catalyser la création de petites entreprises. Ces *labs* seront pilotés par diverses associations locales sous-contractantes et ils s'adresseront en priorité aux jeunes marginalisés, en situation financière difficile ou ayant quitté l'école sans diplôme.

---

Il conviendrait également d'ajouter à ce panorama les programmes qui se placent du côté des entreprises elles-mêmes et contribuent indirectement à l'augmentation du nombre d'offres d'emploi par le **renforcement d'un secteur particulier** ou l'investissement dans une région particulière. Mercy Corps développe par exemple en Tunisie des stratégies à multiples facettes pour développer des régions cibles ou même des micro-zones dans celles-ci. A partir d'une étude des possibilités économiques locales et d'une concertation avec les diverses parties prenantes, l'ONG appuie par exemple à Jendouba (choisie pour sa marginalité et les phénomènes de radicalisation) des projets entrepreneuriaux en lien avec le cadre naturel et les ressources de la forêt (programme *Jendouba Works*).

Enfin, certains projets se placent à la confluence de l'offre et de la demande d'emploi. Ayant identifié **un manque de fluidité et d'information** à ce niveau, ils tentent de renforcer les capacités et la réactivité des agences nationales de l'emploi, ou dans certains cas de créer de nouvelles structures plus efficaces. Il s'agit alors de systématiser les banques de données d'offre d'emploi d'un côté, et les profils de candidats de l'autre, afin d'optimiser la mise en relation.

---

#### Focus box 2: Un bureau de placement privé en Tunisie

---

A Tunis, CORP (Centre d'Orientation et de Reconversion Professionnelle) est un projet financé par la GIZ pour la création d'un bureau de placement et de coaching privé, sous l'égide de la chambre de commerce tuniso-allemande. Il part du constat d'une mauvaise adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail (environ 155,000 postes non pourvus), avec d'un côté des offres d'emploi qui ne sont pas pourvues et de l'autre côté des demandeurs qui ne trouvent pas d'emploi (700,000<sup>173</sup>). Il convient donc non seulement de développer l'« employabilité » des jeunes, mais également d'encourager des reconversions pour qu'ils envisagent de travailler dans des filières autres que celles pour lesquelles ils ont été formés. Le CORP complète donc le travail de l'ANETI (Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant), qui accepte de partager ses bases de données, très fournies du fait de son réseau dans tout le territoire tunisien. Il offre des services de formation et de placement (377 sur un an), organise des salons de l'emploi (3800 visiteurs au Palais des Congrès de Tunis en 2016), et agit par des conférences dans les universités pour influencer sur les mentalités dans un sens plus libéral : chercher dans le privé plutôt qu'attendre l'embauche publique, se vendre sur le marché du travail, etc.

---

Dans un contexte de massification de l'éducation, avec parfois une baisse de la qualité (la suppression du concours national pour le passage d'un cycle à un autre en 1989-1990 en Tunisie par exemple), les autorités publiques et certaines associations tentent de s'attaquer au **problème de l'orientation**. Les fondateurs de l'association Nouvelle Chance (ANC) en Tunisie (en lien avec l'OCEMO et l'école de la deuxième chance à Marseille) expliquent ainsi qu'ils veulent responsabiliser les professeurs des universités et des instituts du supérieur (en particulier les écoles de commerce) dans le placement de leurs étudiants et instaurer un suivi plus systématique des diplômés.

Tous ces programmes s'inscrivent dans **une vision libérale de l'économie**, critiquée en tant que telle par certains jeunes, intellectuels et forces politiques de culture plus socialiste. En Tunisie particulièrement, de nombreux interlocuteurs (proches de la gauche syndicaliste et étudiante) tournaient en dérision ces divers programmes, n'y voyant qu'une victoire du patronat faisant porter la faute du chômage aux jeunes, alors qu'en définitive les problèmes

---

<sup>173</sup> D'après une estimation du IACE, Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, en 2013 à la création de CORP.

économiques devraient être résolus par le rapport de force entre salariés et capitalistes (par des grèves, blocages, manifestations, par le vote, etc.), pour imposer l'embauche, la hausse des salaires ou même des mesures plus radicales (redistribution des terres, des richesses). L'association Victoire pour la Femme Rurale à Sidi Bouzid (Tunisie, membre du PCPA soutenu par l'AFD) porte par exemple la cause des travailleuses agricoles journalières, qui travaillent jusqu'à 12 heures par jour pour des salaires parfois très faibles (5 dinars par jour), lors des récoltes de légumes, d'olives, d'amandes, etc., sans être couvertes par la sécurité sociale CNSS ni défendues par le syndicalisme officiel (UGTT). Certaines sont de jeunes mères, voire des lycéennes ou en âge d'aller au lycée.

Enfin, face aux obstacles de nature juridiques et sociaux dans l'accès à l'emploi, certaines ONG soutenues par des bailleurs internationaux ont développé **des stratégies de plaidoyer**. C'est par exemple le cas de Masar au Liban, qui exerce une activité de *lobbying* auprès du *Lebanese Palestinian Dialogue Committe* (inter-ministériel) afin d'obtenir des changements de législation ouvrant plus largement le marché du travail au Palestiniens, ou des diverses agences de l'ONU (surtout le UNHCR) pour les réfugiés syriens dans la région. Il est vrai que dans certains cas, par exemple pour les réfugiés syriens au Liban, les formations professionnelles et les programmes de soutien à la transition vers l'emploi, quelle que soit leur qualité (formations courtes organisées par l'IECD et par de nombreuses autres ONG dans le Nord Liban), **se heurtent en fin de compte au mur des lois** qui maintiennent cette main d'œuvre dans l'illégalité et la précarité (avec de nombreux cas de Syriens sans recours devant un employeur qui refuse de leur régler des salaires dus, puisqu'ils n'ont pas d'autorisation de travail ni même d'ailleurs de permis de résidence). A partir de son action dans le domaine de la formation professionnelle, l'AFD pourrait développer un plaidoyer en faveur des droits de ces travailleurs.

Dans certaines zones à forte densité de projets de développement, des **cercles vicieux d'assistanat** peuvent se créer, notamment parce que certaines ONG rémunèrent les jeunes pour participer à des formations techniques ou à des ateliers de recherche d'emploi. A Tripoli, l'IECD, qui ne rémunère pas les formations et ne paie pas les frais de transport, mentionne par exemple une forte concurrence avec d'autres ONG actives dans le même domaine. Devant la morosité du marché de l'emploi et les restrictions légales d'une part, et l'offre de formations rémunérées d'autre part, le comportement économique optimal pour certains jeunes revient, à court terme du moins, à courir de formation en formation plutôt que s'insérer dans l'emploi.

### 6.5.2. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

De l'avis de nombreuses associations locales, dans les quartiers populaires aussi bien qu'en milieu rural, le sport est la manière la plus efficace de lancer rapidement des activités qui attirent un grand nombre de participants. Les jeunes hommes sont particulièrement dynamiques et se mobilisent rapidement pour former des équipes, mais les jeunes femmes sont également demandeuses et, sauf cas finalement assez rares d'extrême conservatisme, elles peuvent participer (la plupart du temps de manière séparée, dans des équipes féminines).

De plus, **les besoins sont vastes et généralement mal couverts**. Il manque un grand nombre d'infrastructures dans les zones pauvres : véritables terrains de football, de

basketball, salles de sport et de musculation de qualité sans même parler d'équipements plus onéreux comme les piscines par exemple. Dans **les banlieues de Tripoli ou dans les camps palestiniens au Liban**, les jeunes ont un besoin criant dans ce domaine, et le soulignent rapidement lors des *focus groups*. Le Ministère libanais de la Jeunesse et des Sports gère des infrastructures majeures dans ce domaine (Cité des Sports Camille Chamoun à Beyrouth, stade de Saïda, stade de Tripoli), mais il manque un grand nombre de salles et des terrains au cœur des quartiers populaires. Les responsables du Comité Populaire en charge du camp de Ayn al Hilwe (plus grand camp palestinien du Liban avec 100,000 habitants, à Saïda, qui d'après les sources locales constituerait la plus grande densité d'habitants au km<sup>2</sup> dans le monde) soulignent qu'il n'y a que deux salles de sports disponibles, petites et mal équipées, et qu'il y a donc un grand besoin de véritables terrains. Un sondage de 2010 en Egypte<sup>174</sup> a montré que 14,5% des jeunes hommes et 42,7% des jeunes femmes n'avaient pas d'activité physique régulière.

Illustration 24: Activités de Basmat Amal à Wadi an Nahlé, Tripoli, Liban (photographie tirée de la page Facebook de l'association)



Les bailleurs ne s'y sont pas trompés, et certains interviennent avec succès dans le domaine du sport, non seulement comme un but en soi, mais pour promouvoir certaines valeurs humaines, au premier rang desquelles le vivre-ensemble.

#### Focus box 3: Du foot pour les relations intercommunautaires à Baalbek

Avec des financements américains, le *Lebanese Youth Network*, créé à Baalbek en 2009, a investi dans des infrastructures de sport (terrain de football couvert) et l'encadrement (professeurs, entraîneurs), puis organisé 14 équipes de football dans et autour de Baalbek (Bekaa, Liban). Il s'agissait tout d'abord de sept équipes de Libanais et sept équipes de Palestiniens (du camp Wavel à Baalbek), puis les équipes ont été mélangées, et après 2011 ont commencé à intégrer également des Syriens. Le sport servait également de support pour organiser des ateliers de résolution de conflit ainsi que des protestations pacifiques (*sit-in* pour demander la réouverture d'un stade municipal).

Au Liban, l'UNICEF envisage de faire du sport l'un des trois axes de son programme sur quatre ans (2017-2020) en faveur de la jeunesse, sous le slogan « **Sport for**

<sup>174</sup> *Survey of Young People in Egypt*, Population Council, 2010

**Development** » et avec comme but d'utiliser le sport pour favoriser l'engagement de la jeunesse et les rencontres entre communautés. Toujours au Liban, à Hermel (Bekaa orientale, un des fiefs du Hezbollah), le Centre Sport et Culture a été lancé en 2013 pour promouvoir un espace d'engagement et d'activités alternatif aux structures partisans d'embrigadement et de militarisation de la jeunesse, ainsi qu'à l'attraction du *djihad* en Syrie sur certains jeunes. Les directeurs du centre soulignent que la région étant chiite à 100%, les tournois sportifs constituent un moyen efficace pour faire se rencontrer des jeunes du Hermel avec d'autres communautés au Liban (des rencontres ont déjà été organisées avec Raas Baalbek ou Amchit). Ce centre soutient également la participation de jeunes femmes (équipe de basket-ball féminine).

Illustration 25: Activités du Centre Sport et Culture de Hermel, Liban<sup>175</sup>



De manière générale, le sport est **une des réponses possibles au désœuvrement** de la jeunesse souligné de manière assez unanime par les interlocuteurs, qui mentionnent comme image-type le phénomène des jeunes gens passant leurs journées dans l'oisiveté, dans les cafés populaires à boire thé ou café ou à fumer le narguilé (cafés populaires exclusivement masculins, d'ailleurs, monopole que des groupes de femmes militantes tentent de briser avec un succès encore assez limité, par exemple à Sidi Bouzid en Tunisie). Les sociologues interrogés à Tunis, spécialistes des quartiers populaires du Grand Tunis et de Sfax, soulignent le succès rapide et important remporté par les associations qui lancent des activités sportives ou, mieux, rénovent ou construisent des infrastructures, et la grande malléabilité de ce domaine, qui peut être utilisé aussi bien par des associations islamistes (salafistes parfois) que par la société civile de tendance laïque.

En effet, à côté des bailleurs et des associations cherchant à en faire un vecteur de participation et de rencontre, il faut **prendre garde aux utilisations plus sectaires qui peuvent être faites du sport**. Un interlocuteur du camp palestinien de Nahr al Bared (nord de Tripoli, Liban), fondateur d'une association locale, soulignait par exemple que l'entraînement sportif permettait aux Palestiniens de se préparer pour des infiltrations commando efficaces contre l'armée israélienne. Dans le quartier chiite de Saïda (*Harat Saida*) au Liban, une grande publicité pour un club de karaté rattaché à la *Husseynié* (centre de culte chiite) trônait à côté de portraits de Khomeyni, Khamenei, etc. Toujours à Saïda, le centre privé « 4B », qui offre des infrastructures de grande qualité, est quant à lui un lieu

<sup>175</sup> Photographie tirée de la page Facebook du club

apprécié des prédicateurs sunnites de cette partie de la ville (proche d'Abra, où les troubles de 2013-2014 avaient éclaté), qui abordent les jeunes, constituent des groupes informels de camaraderie qui peuvent ensuite se retrouver à la mosquée, ou dirigent la prière collective au bord de la piscine quand l'heure est venue. L'utilisation du sport pour l'animation religieuse n'est pas un mal en soi, mais dans ce cas particulier de Saïda par exemple, il serait certainement plus constructif pour la paix civile de promouvoir des activités communes entre Sunnites et Chiïtes.

Focus box 4: Le centre *Shababuna* (« nos jeunes ») à Tripoli, Liban

Implanté au cœur d'un quartier difficile, au bord de la rivière Abu Ali dans la banlieue nord de Tripoli, le centre *Shababuna*, créé et animé par la fondation Safadi, tire profit d'un bâtiment historique de grande valeur pour proposer depuis neuf ans, dans un même lieu, diverses activités aux jeunes : alphabétisation, comité de jeunes gérant de petits projets de rénovation urbaine aux environs, formations aux premiers secours, sensibilisation aux dangers d'internet, loisirs (ping pong, billard, etc.), équipe de foot. Le partenaire public essentiel est la municipalité, notamment pour la rénovation du bâtiment actuellement en cours. Les responsables du centre soulignent que les jeunes locaux souffrent de leur mauvaise réputation (délinquants, terroristes...) et en veulent à l'Etat de ne pas investir pour le développement de leur quartier.

Au-delà du sport, ou en combinaison avec lui, les **centres de jeunes** optent généralement pour une approche combinée, avec plusieurs activités dans un même lieu : activités ludiques (babyfoot, billard, etc.), bibliothèque, formations professionnelles, groupes de discussion, conseils de quartier, etc.

Illustration 26: Bibliothèque initiée et animée par le Mouvement Social Libanais à Abra (Saïda, Liban), 9 novembre 2016



Certains **centres d'Amel** au Liban offrent également un bon équilibre entre diverses activités (formation, culture, détente, etc.), sont volontairement implantées depuis longtemps dans les zones défavorisées (banlieue sud de Beyrouth notamment) et touchent bien les diverses jeunessees locales (Libanais, Syriens, Palestiniens et autres). Néanmoins leur activité de base est plutôt la santé que le sport et la culture.

Les **Instituts Français** sont en général installés dans les centres-villes, et la francophonie a tendance à concerner plutôt les classes moyennes et favorisées, mais certains pourraient contribuer à une politique de développement en faveur des zones d'exclusion urbaine (par exemple celui de Saïda au Liban, qui prévoit de s'installer au *Khan el Franj*, dans la vieille ville concernée par de graves problèmes sociaux).

Sur le plan culturel, un ouvrage récent<sup>176</sup> a montré la très grande diversité des intérêts des jeunes arabes, qui peuvent être attirés et s'exprimer dans des formes artistiques à première vue issues du reste du monde et acclimatées (rap arabe, graffiti développé en calligraphie, pop, rock, jazz avec paroles en arabe ou autre, etc.), aussi bien que dans les éléments issus du patrimoine local (les cours de *dabké* attirent très facilement les jeunes, de même que les récitations de poésie, les *arada* ou les fantasias à chevaux, etc.).

### 6.5.3. PARTICIPATION POLITIQUE ET CITOYENNE

#### A. PARTICIPATION POLITIQUE

Diverses formules sont mises en œuvre afin de favoriser la participation des jeunes à la vie politique locale, essentiellement au niveau municipal.

Les “**municipalités miroirs**” consistent à former des groupes de jeunes à l'échelle d'une commune, répliquant plus ou moins les attributions de la municipalité, dans un but de surveillance, de transparence et de pression sur la municipalité réelle. Ces groupes jouent également un rôle d'apprentissage de la vie civique pour les jeunes, et parfois servent de tremplin pour certains leaders qui continuent avec la politique « réelle » après cette expérience. L'association Basma Amal, à Wadi Nahlé (banlieue nord de Tripoli, Liban), a par exemple participé à un programme sur financements américains (OTI) intitulé *Baladiya bi 'Ayn ash Shabab* (« **la mairie sous l'œil des jeunes** »). Sur financements OTI également, le programme *Musharake* (« participation ») mis en œuvre par l'ONG Nuqta Fasila a permis de former six « Municipalités de Jeunes » dans des villages autour de Nabatié (Sud Liban), avec la participation d'environ 300 jeunes dans un exercice électoral organisé par les véritables municipalités. L'idée était de renouveler le discours politique libanais, puisque les jeunes ne se présentaient pas sur la base d'une appartenance partisane mais de propositions pour le développement local. Le Mouvement Social Libanais a également formé des **groupes municipaux de jeunes**, avec un but particulier de réconciliation historique (par exemple à Abra, dans la banlieue de Saïda, après le retour des Chrétiens qui avaient été déplacés de force durant la guerre civile).

Une initiative plus ambitieuse avait été lancée à Tripoli (Liban) sous le nom de **Parlement des Jeunes**, dans les quatre villes de la *Feyha* (incluant outre Tripoli ses banlieues immédiates) et des élections organisées dans les locaux de la foire internationale (en 2006, puis en 2010). L'initiative, qui a mobilisé des centaines de jeunes et des milliers de votants, portait une volonté de réforme du système électoral libanais, puisque les jeunes demandaient la fin du système des quotas par confessions et l'abaissement de l'âge du vote de 21 à 18 ans, par exemple.

---

<sup>176</sup> *Jeunesses arabes, du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques*, sous la direction de M. Catusse et L. Bonnefoy, 2013

Au-delà de ces expériences, les jeunes participent aussi aux **véritables élections municipales**, notamment lors du mouvement *Madinati* (« ma ville ») au Liban au printemps 2016. Même si les bailleurs s'abstiennent de financer ouvertement ces campagnes pour des raisons de neutralité, rien n'interdit de soutenir les associations ou les expériences de type « municipalités miroirs » qui forment les jeunes et les préparent à se lancer dans de vraies élections, puis dans la vraie gestion municipale.

La fondation Anna Lindh, en collaboration avec le British Council, met en œuvre depuis 2011 un programme ambitieux de clubs de débats, intitulé **Young Arab Voices**, dans huit pays. Ces clubs ne visent pas en priorité les zones ou les couches sociales exclues (ils sont principalement implantés dans les universités), mais ils permettent un apprentissage des modes de débat démocratique (notamment par le fait que les participants échangent les rôles et défendent successivement des points de vue opposés).

Enfin, de nombreuses initiatives visent à **renforcer les capacités des jeunes en termes de campagnes publiques**, protestations pacifiques, mobilisation et militantisme. L'association USpeak à Baalbek (Liban) organise par exemple des sessions de formation avec huit associations de la Bekaa, sur financement du *European Endowment for Democracy*, pour organiser des campagnes sur divers thèmes socio-politiques ayant trait au contexte libanais (droits de la femme, exploitation des carrières de pierres, sécurité routière, violence et circulation des armes, etc.). Dans un contexte arabe souvent marqué par l'alternance de temps morts et de manifestations populaires virant rapidement à l'émeute, l'une des voies de la participation politique pour la jeunesse consiste effectivement en des techniques pacifiques d'occupation du terrain et d'expression de leur protestation. En effet, les mouvements de protestations sont endémiques dans la zone MED. Ils existaient bien avant la vague particulière des révolutions de 2010-2011, et continuent à s'exprimer, notamment avec des *sit-ins* réguliers de diplômés-chômeurs et des mouvements contre la corruption, pour l'obtention de tel ou tel équipement local (route, salle de sport, etc.), contre des arrestations jugées arbitraires, etc.

Illustration 27: Route coupée en protestation contre des manquements des autorités régionales dans les travaux publics, entre Sidi Bouzid et Kairouan, Tunisie, 14 octobre 2016



La **participation des jeunes** peut être fortement encouragée par le **mode de gestion des projets de développement eux-mêmes**. Plutôt que des projets « pour » les jeunes, il

convient de mettre en œuvre des procédures où les jeunes d'une zone ou d'un quartier donné contribuent aux prises de décision sur les activités à mener. C'est l'approche retenue par la plupart des bailleurs au Liban, avec la mise en place de conseils de jeunes locaux, sous diverses formes (et incluant également des Syriens), qui choisissent de manière démocratique les projets à mener. L'association Amel, en particulier, déploie de grands efforts pour associer systématiquement les bénéficiaires aux prises de décision de ses centres, notamment pour les formations professionnelles, les voyages de loisirs, etc., qui concernent essentiellement les jeunes.

Le contexte à cet égard **diffère fortement d'un pays à l'autre**. L'ambiance relativement libérale qui prévaut par exemple au Liban ou en Tunisie permet aux bailleurs et à des ONG internationales et locales de jouer un rôle efficace dans de telles formations à l'activisme tandis qu'en Egypte la période d'ouverture s'est nettement refermée (avec notamment des contrôles drastiques sur les financements étrangers au bénéfice des associations<sup>177</sup>), et que d'autres pays comme l'Algérie, le Maroc ou la Jordanie se situent au milieu, avec effectivement des manifestations régulières animées notamment par des jeunes mais dans des limites assez contraignantes. Enfin, au Yémen ou en Syrie, l'énergie et le désir de participation de la jeunesse qui s'était exprimée dans la forte mobilisation pacifique de la jeunesse lors des révolutions de 2011, ont été détournés (parfois sciemment) vers la guerre civile, ne laissant pas de place pour des actions de développement sur ce thème, ou alors sous la forme d'une reconquête et d'un soutien directement dans des zones en guerre.

## B. MEDIAS

En Tunisie, de nombreux **médias libres** ont été créés après la révolution. Il existe notamment une série de **radios associatives locales** qui sont animées par des équipes de jeunes hommes et femmes et contribuent à structurer la participation citoyenne dans des zones souvent marginalisées (y compris l'extrême Sud ou l'ex-zone militaire de Kibili avec Radio Nefzawa). Elles proposent notamment des programmes interactifs où les auditeurs peuvent interroger les responsables locaux des différents échelons administratifs (municipalités, délégations, gouvernorats). Ce sont typiquement de petites stations FM, émettant dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres, avec un équipe d'une quinzaine de personnes et des budgets de fonctionnement de 10,000 ou 20,000 euros par an (assurés par divers bailleurs et de manière croissante par des ressources publicitaires locales). Elles portent souvent des noms proclamant leur attachement à la révolution (« dignité » à Sidi Bouzid, « Radio Regueb Révolution », etc.). Il existait peu de médias locaux sous l'ancien régime et ces nouvelles radios viennent combler un vide, notamment en affirmant fièrement une culture locale (traditions, musique, poésie, accent, etc.) qui avait tendance à être méprisée.

---

<sup>177</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme, communiqué de février 2014, <https://www.fidh.org/fr/regions/maghreb-moyen-orient/egypte/15809-egypte-de-nouvelles-mesures-visant-a-entraver-davantage-le-travail-des-ong>

Illustration 28: Radio Karama ("dignité") à Lessouda, Sidi Bouzid, Tunisie, 14 octobre 2016



Certes la radio a un taux de pénétration de 35% en Tunisie, moins que la télévision ou l'internet<sup>178</sup>, mais ces radios locales sont souvent relayées sur Facebook. De plus les chaînes de télévision sont plutôt concentrées sur Tunis. Enfin, les journaux et magazines locaux ont en général un impact faible et déclinant.

Il n'existe semble-t-il **pas de réseau comparable de radios locales au Liban**. Les principaux médias (télévision et journaux) sont à Beyrouth. Il existe cependant des expériences intéressantes sur internet : les sites d'informations locales Saida Online<sup>179</sup> et Saida TV<sup>180</sup> par exemple, ou Al Wifaq News à Tripoli<sup>181</sup>. Leur degré d'indépendance envers les factions politiques locales est cependant variable. A Baalbek, il existait un journal local (*Humum an Nas*, « les préoccupations des gens »), mais il a cessé de paraître faute de moyens.

L'agence française de coopération médias (CFI) a mené un certain nombre de projets dans la zone MED, justement dans cette optique de libre participation des jeunes et d'accompagnement des processus de démocratisation. On peut citer par exemple :

- *Shabab up ! Radio* (« jeunes ») au Maghreb, qui appuie l'élaboration de programmes pour les 15-25 ans, les écoles de journalisme et la participation des jeunes aux radios ;
- *Ibticar media* (« innovation ») dans pratiquement toute la zone MED, pour les médias en ligne et la formation de leurs acteurs et la mutation vers le numérique des médias traditionnels ;
- *Appui aux médias jordaniens*, avec l'adaptation des cursus de journalisme dans deux universités et des formations continues pour les journalistes en exercice ;
- *4M Machrek*, qui renforce les structures, les compétences et l'évolution vers l'indépendance financière durable de 10 médias en ligne.

<sup>178</sup> Entretien avec Mohammed al Hani

<sup>179</sup> <http://www.saidaonline.com/new/ar>

<sup>180</sup> <http://www.saidatv.tv>

<sup>181</sup> <http://alwifaknews.com>

Il serait intéressant d'évaluer dans quelle mesure des **médias locaux ou régionaux propres aux réfugiés syriens** pourraient contribuer à remédier à leur marginalisation, à leur sentiment d'impuissance et au désespoir politique que ressentent de nombreux jeunes et qui pourrait conduire à une génération d'extrémistes. La participation dans un média destiné aux réfugiés syriens, comme utilisateurs (avec diverses formes d'interaction possibles) ou comme journalistes, pourrait fournir un certain débouché. Cela demanderait une étroite collaboration avec les pays hôtes, qui dans certains cas (surtout au Liban) craignent une politisation de ces réfugiés.

Une radio propre aux déplacés, **Radio Salam**, avait été fondée à Erbil, en Irak, en visant surtout les Chrétiens et autres minorités chassées de la plaine de Ninive, sur financements Œuvre d'Orient et Guilde du Raid. La radio n'est pas nécessairement le média le plus utilisé par les réfugiés et déplacés (à comparer avec internet sous toutes ses formes, y compris webradio ou webTV, et avec la télévision par satellite), mais l'expérience est intéressante et pourrait s'inscrire dans les divers programmes financés par des bailleurs pour faire collaborer réfugiés et communautés hôtes, et réduire les tensions entre eux. De manière générale, les ONG et agences de l'ONU sont souvent à la recherche de moyens de communication et de dissémination d'information parmi les réfugiés, et CFI est par exemple en charge du volet communication et information du projet européen Qudra, financé par le fonds Madad.

Les **médias sont importants dans la lutte contre l'exclusion** et pour encourager la participation sociale et politique. Tout d'abord, les jeunes qui participent à une radio ou à un autre média associatif forment un groupe assez soudé, qui généralement travaille ensemble plusieurs années, avec dans l'idéal une certaine mixité (hommes et femmes, de diverses origines et niveaux éducatifs). De plus, le travail de reportage les conduit à parcourir leur région, à s'adresser à divers types d'interlocuteurs (responsables, militants, quidams, etc.) et à suivre de près les questions sociales, politiques et économiques qui se posent, loin des généralisations idéologiques et proches du terrain. L'expérience médiatique leur permet de s'exprimer, de parler en public et donc d'articuler, de renforcer leur maîtrise du langage, de la communication et du débat, avec des opinions contradictoires. Enfin, s'ils jouissent d'assez de liberté, les médias associatifs locaux peuvent exercer une certaine pression sur les autorités.

### **C. GOUVERNANCE**

De manière complémentaire avec les projets de développement qui partent d'« en bas », en appuyant la participation citoyenne de diverses manières, les programmes d'appui à la réforme de l'Etat et à la gouvernance, compétence récemment transférée à l'AFD, peuvent « **par le haut** » **contribuer à une amélioration des relations entre l'Etat et les jeunes.**

Bien que n'étant pas du ressort de l'AFD, **les programmes destinés aux forces de sécurité intérieures** sont cruciaux à plusieurs titres, pour améliorer les relations entre les jeunes (notamment les jeunes des banlieues populaires, ou des jeunes Palestiniens et Syriens) et la police, mais aussi dans le domaine de la lutte anti-terroriste elle-même, afin qu'elle ne se transforme pas elle-même en facteur de radicalisation par des arrestations indiscriminées, des mauvais traitements en prison, une politisation avec un biais contre telle ou telle communauté, etc.

**Les secteurs de la justice et du système pénitentiaire** sont également au cœur des fonctions étatiques dont les dysfonctionnements peuvent aliéner une partie de la jeunesse et renforcer le sentiment d'injustice, qui est l'un des facteurs possibles de radicalisation. Au Liban, les interlocuteurs mentionnent fréquemment la prison de Roumieh, qui concentre notamment un grand nombre d'incarcérations en relation avec des accusations de terrorisme. De jeunes sunnites (y compris des jeunes femmes) interviewés dans le Nord (Tripoli et Akkar) dénoncent une prison où seuls les radicalisés sunnites sont enfermés, tandis que les jeunes chiites partant se battre en Syrie ou ailleurs seraient exempts de toute poursuite ou même portés en triomphe dans leurs quartiers à leur retour (ou à leurs funérailles...). Sans entrer dans ces considérations, des associations tentent simplement d'améliorer le quotidien des détenus, par exemple le Mouvement Social Libanais, qui opère dans la partie de la prison réservée aux mineurs (entre 12 et 21 ans), avec du suivi social et psychologique, des formations, du soutien juridique et l'aide pour formuler un nouveau projet de vie.

Le sujet de la justice et des prisons est également important en Tunisie. Certains interlocuteurs estiment que la loi contre le cannabis (condamnant apparemment à une peine d'un an la simple consommation) est trop dure et devrait être réformée, car elle conduirait un trop grand nombre de jeunes à faire l'expérience des commissariats et de la prison, avec éventuellement des mauvais traitements et la rencontre de prédicateurs extrémistes.

Etant donnée l'importance du sujet dans la détérioration des relations entre les jeunes et l'Etat, **la lutte contre la corruption** peut avoir un impact important dans la restauration de la confiance et une participation renouvelée des jeunes. Il n'a pas été possible d'observer des projets dans ce domaine durant cette étude, qui s'est plutôt concentrée sur les zones d'exclusion sociale elles-mêmes que sur les institutions, mais c'est une facette importante de nombreux projets financés par l'Union européenne au titre de la politique de voisinage. En revanche, le soutien à certains médias locaux, qui ont été observés durant cette étude, peut participer à la lutte contre la corruption grâce à leur **rôle de surveillance et d'enquête**.

De la même manière, bien que cette étude n'ait pas pu observer de près les projets de développement dans ces domaines, le **soutien à la décentralisation**, l'amélioration de la **transparence** des administrations et services publics (programme Hakam de la Banque Mondiale au Maroc par exemple), la **démocratie participative** (budgets participatifs, consultations locales, etc.) ou encore l'**e-administration** sont des thèmes où des projets de développement peuvent contribuer indirectement à favoriser la participation des jeunes et une interactivité plus confiante avec leur Etat.

#### 6.5.4. DROGUES

Par rapport à la gravité du problème, il existe relativement peu de projets s'attaquant directement aux drogues. Les deux principales approches (hormis la traque des producteurs et des trafiquants, qui n'est pas du ressort des agences de développement) sont **d'une part la prévention, et d'autre part le traitement**.

La prévention consiste généralement en des activités *soft* : sensibilisation dans les écoles, dans les universités, dans certains quartiers, groupes de discussion, tournées dans les rues, etc. Quant au traitement, **deux écoles coexistent** (et parfois s'affrontent) parmi les associations travaillant dans ce secteur : l'une est le sevrage complet (brutal, douloureux,

demandant un très fort encadrement), l'autre la réduction des risques, l'utilisation de produits de substitution, la diminution progressive des doses, etc. Le traitement (qui peut se faire en internat ou sous forme d'hôpital de jour) peut également comprendre un soutien plus large aux victimes des drogues, comme un suivi psychologique, une aide à la réinsertion, une formation professionnelle, etc.

Au Liban, l'ONG Oumm en Nour gère un centre de sevrage (en internat complet) tandis que Skoun s'inscrit plutôt dans la seconde approche. Un important projet est en cours de lancement à Saïda pour construire un centre complet de désintoxication (environ 6 millions d'euros, sur fonds principalement koweïtiens, avec le soutien de M. Siniora). A Tripoli, la municipalité parle quant à elle de consacrer une partie de l'hôpital public, ou un centre séparé, à cette question.

### 6.5.5. LES PROJETS DE CONTRE-RADICALISATION

Le **traitement structurel de certaines causes** possibles de la radicalisation est en grande partie ce que l'AFD fait déjà (réduction des fractures territoriales, formation professionnelle, transports, aménagement urbain, soutien à l'emploi, etc.). C'est ce que remarque une des études les plus récentes et complètes sur le sujet, citant des secteurs très variés : éducation, *livelihoods*, droits de l'Homme, gouvernance, services sociaux, sports et culture, justice et état de droit<sup>182</sup>. Cette étude de DANIDA estime que les programmes de développement peuvent participer à la lutte contre la radicalisation s'ils visent spécifiquement les groupes à risque. Il peut toutefois exister certains effets de mode, de « *radicalization washing* », consistant à présenter de manière exagérée de très nombreux projets de développement existants comme des projets de contre-radicalisation (de même que, sous l'influence des financements disponibles, des projets peuvent être « repackagés » en lutte contre l'émigration clandestine).

**Le sujet de la radicalisation n'est pas tabou.** Les communautés locales, y compris dans des zones réputées extrémistes (Bab Tebbané à Tripoli, Aarsal au Liban, Douar Hicher à Tunis), abordent assez facilement le sujet de la radicalisation, et les interlocuteurs souhaitent traiter le problème, à la fois ce qu'ils pensent en être les causes (l'injustice économique qu'ils subissent, le fait que l'Etat les ignore, et au Liban la domination chiite perçue) et les effets (néfastes pour leurs propres communautés, en termes de dislocation sociale, de domination locale par des réseaux salafistes, de morts au combat et d'emprisonnements). En milieu chiite libanais (Hermel, Baalbek), les interlocuteurs semblent moins ouverts car ils affirment souvent (même certains laïques opposés au Hezbollah) que la radicalisation ne concerne que les Sunnites.

**Certains bailleurs sont déjà présents sur la question** (USAID, surtout à travers sa division OTI ; DFID). Les projets ne sont en général pas présentés aux bénéficiaires comme « contre-radicalisation », mais l'objectif est plus clairement affiché avec les partenaires locaux mobilisés, et ils ciblent directement et finement les zones les plus vulnérables (Kasserine en Tunisie, Akkar et Aarsal au Liban, etc.). Ces projets dont l'un des objectifs est la lutte contre la radicalisation sont souvent inclus dans des stratégies plus larges de stabilisation, mises en œuvre dans les zones identifiées comme les plus fragiles.

<sup>182</sup> *Lessons learned from Danish and other international efforts on Countering Violent Extremism (CVE) in development contexts*, DANIDA, 2015

Le *think-tank* britannique RUSI a publié un document de recommandations pour **l'élaboration de projets CVE**<sup>183</sup> qui met en garde contre le « *rebranding* » sous étiquette CVE d'à peu près n'importe quel projet de développement et demande un vrai ciblage au niveau des personnes à risque (par des programmes de *mentorship* ou de formation professionnelle). Plutôt que des programmes traitant trop généralement de ce qu'on estime (parfois sans étude précise) être les facteurs structurels de la radicalisation (pauvreté, chômage, etc.), ce document met en avant des actions dans les domaines suivants : débats locaux sur les sujets sensibles, action média, dialogue inter-religieux, gouvernance et réforme des forces de sécurité. Le document met enfin en garde contre des projets CVE qui, à cause de restrictions sécuritaires excessives, manqueraient leur cible et ne s'adresseraient pas aux segments ou zones les plus à risques, et insiste sur la nécessité de différencier l'extrémisme violent de la catégorie plus large d'insurrection (surtout dans le contexte de pouvoirs étatiques classant un peu vite toute opposition comme « terroriste »).

**L'évaluation publiée par la coopération danoise**<sup>184</sup> recense 17 projets financés à l'étranger par le Danemark et ayant trait à la lutte contre l'extrémisme violent (CVE) de 2010 à 2015, classés en quatre catégories, dont certaines ne relèvent pas de l'aide au développement mais plutôt de la coopération politique et sécuritaire :

- Efforts de démobilisation et de réintégration sociale pour les combattants des groupes extrémistes ;
- Renforcement des politiques nationales de contre-discours ;
- Prévention et résolution de conflit, participant indirectement à la prévention de l'extrémisme violent ;
- Séminaires, sessions d'échange, etc., sur le thème de l'extrémisme.

Le **document de référence des Nations Unies**, le *Plan of Action to Prevent Violent Extremism*,<sup>185</sup> proclame la nécessité d'une action sur les causes de l'extrémisme violent et insiste sur le rôle central de la jeunesse. Hormis le rappel des *Sustainable Development Goals* et la nécessité de plans régionaux contre l'extrémisme violent, ce document identifie comme principaux axes d'action :

- La réintégration socio-économique des combattants ;
- La prévention et la résolution des conflits ;
- Le dialogue inter-religieux ;
- L'inclusion sociale des groupes marginalisés.

Pour ce qui a pu être observé dans cette étude, il s'agit de projets d'animation culturelle, de petites infrastructures (parc, éclairage de rue), de mobilisation communautaire, ou de restauration de confiance entre population locale et forces de sécurité. En général, les projets sont conçus de manière à **faire travailler ensemble deux communautés ou deux instances en conflit** (réfugiés Syriens et Libanais, municipalité chiite et municipalité sunnite, jeunes sunnites et jeunes alaouites, etc.). Il s'agit de projets courts (en général moins d'un

<sup>183</sup> *Countering Violent Extremism and Risk Reduction. A Guide to Programme Design and Evaluation*, Khalil et Zeuthen, 2016

<sup>184</sup> *Lessons learned from Danish and other international efforts on Countering Violent Extremism (CVE) in development contexts*, DANIDA, 2015

<sup>185</sup> *Plan of Action to Prevent Violent Extremism*, Assemblée Générale des Nations Unies, 2015

an), décaissés rapidement et mis en œuvre avec des associations parfois très petites, très locales, où bénéficiaires et organisateurs sont très proches (même quartier, frères et sœurs, etc.).

Illustration 29: Inauguration d'un parc public avec kermesse, jeux gonflables et poésie arabe improvisée. Projet financé par USAID à travers l'association locale *Génération Espoir*, pour promouvoir la coexistence pacifique entre Syriens et Libanais. Fnaideq (Akkar, Liban), 30 octobre 2016.



---

#### Focus box 5: USAID et les projets « *people to people* »

---

USAID a développé une gamme de projets locaux de réconciliation entre communautés, dans une approche souple et extra-institutionnelle appelée « *people to people* », qui cible directement les zones de plus grande tension et les groupes humains en grave conflit. La mise en œuvre passe souvent par des ONG très petites, où la limite s'estompe entre employés et bénéficiaires, pour des projets relativement courts (« *small, quick-impact* ») comportant essentiellement des composantes « *soft* » (rencontres, conférences, débats, camps d'été, travail sur la mémoire des conflits...). Un des opérateurs clés pour ce type de programme est OTI, qui a notamment créé au Liban le *Lebanon Civic Support Initiative* (LCSI) en 2010 pour cibler spécifiquement les jeunes impliqués dans les situations de conflit. Certains projets sont mis en œuvre par MSI. Les projets observés témoignent d'une grande rapidité et d'une implantation au cœur des zones à risque. Cependant certains interlocuteurs évoquent des gaspillages et détournements de fonds assez significatifs sur ce type de programmes de la part de certaines ONG locales qui s'imposent comme partenaires (éventuellement sous des noms correspondant en apparence à des associations différentes), maîtrisant l'art des *proposals* et profitant du caractère partiellement impalpable de ces projets.

---

Au Liban, l'association SMEX (Social Media Exchange) organise par exemple des séances de sensibilisation et de formation à destination des jeunes sur **la propagande extrémiste en ligne**. De même, de nombreux projets de contre-radicalisation se concentrent sur l'aspect médiatique, la communication et les contre-discours. Certaines sociétés spécialisées dans la communication, comme Lapis Communications, sont employées par des bailleurs (USAID, etc.) pour concevoir et faire passer dans les médias des campagnes et **des messages**

**contre l'extrémisme** (*stratcom*, « *strategic communication* »), dans la zone « AfPak » et au Moyen-Orient. Par rapport aux programmes de développement généraux, qui peuvent réduire les *push factors* de la radicalisation s'ils ciblent les zones à risque, ces actions de communication s'inscrivent dans la lutte plus immédiate contre les *pull factors* et participent de ce que certains rapports nomment les « *anticipatory activities* » (par opposition à « *preventative* »). La stratégie d'USAID identifie par exemple le soutien aux voix modérées locales comme une composante-clé des programmes CVE (« *Empower and amplify locally credible voices that can change the perception of violent extremist groups and their ideology among key demographic segments* »<sup>186</sup>).

Une étude récente sur cet aspect de la communication<sup>187</sup>, particulièrement centrée sur les efforts britanniques en la matière (notamment à travers la BBC Media Action et le British Council), a remis en cause **l'efficacité de cette tactique de communication** consistant à contredire directement la propagande extrémiste et défend l'idée d'une stratégie média plus large, moins exclusivement réactive, soutenant les médias locaux et s'appuyant sur des sources suscitant réellement la confiance.

D'autres programmes, à la limite entre le développement et les relations publiques, tentent d'identifier et de promouvoir de jeunes leaders à fort potentiel dans des micro zones à risque, pour les faire participer à divers ateliers internationaux de formation et de débat promouvant une vision de la société et du changement alternative au discours extrémiste. On peut citer par exemple le **Mosaic International Leadership Programme** de DFID, qui inclut notamment le Yémen, la Jordanie, l'Égypte, la Turquie et l'Algérie.

Le programme « *Countering Violent Extremism in the Middle East & North Africa* » de USAID dans six pays (Algérie, Libye, Mali, Maroc, Niger et Tunisie) se fonde sur une analyse des facteurs de recrutement dans les groupes extrémistes (*push* et *pull*) ainsi que des facteurs de résistance par un grand nombre d'organisations de la société civile des différents pays. Sur la base de ce constat, le programme finance ensuite des projets mis en œuvre par ces organisations de la société civile. En Tunisie, OTI a financé de mai 2011 à juin 2014 (évaluation finale) une série d'initiatives en soutien à la démocratisation et contre la radicalisation. Le programme s'est délibérément fixé les priorités suivantes : géographiquement les zones de l'intérieur, sociologiquement la jeunesse, et comme partenaires les organisations de la société civile de préférence récentes. Il a essentiellement financé de **petites initiatives locales promouvant l'esprit civique**, encourageant les rencontres entre communautés (Intérieur et Côte, quartiers pauvres et quartiers plus aisés), soutenant l'engagement des jeunes dans des activités sportives et associatives, etc.

Au Liban, l'ONG March part d'une **approche culturelle et de médiation entre communautés** pour son travail à Tripoli, entre les deux quartiers historiquement hostiles de Bab Tebbané et Jebel Mohsen. Ce type d'activités a une grande flexibilité, permet d'obtenir une forte visibilité avec peu de moyens et par des projets assez courts tout en suscitant souvent un bon degré d'enthousiasme parmi les jeunes concernés (y compris issus de groupes sociaux ou confessionnels ennemis). On peut en revanche s'interroger sur l'impact à long terme. Certains jeunes participant à ces activités artistiques communes,

<sup>186</sup> Department of State & USAID Joint Strategy on Countering Violent Extremism, 2016

<sup>187</sup> Countering violent extremism through media and communication strategies, Dr Kate Ferguson, 2016

spectaculaires en termes de réconciliation, confieraient en aparté que « si l'ONG arrête de me donner les 50 USD par jour pour faire du rap, et qu'on me redonne les 50 USD par jour pour tirer le coup de feu, j'y retourne » (rapporté par un ex-conseiller municipal, mais non vérifié).

Illustration 30: Concert de rap et exposition organisés par l'ONG March à Qahwetna, entre Bab Tebbané et Jebel Mohsen. Tripoli, Liban - 29 octobre 2016



Certains projets vont au-delà du travail social et abordent directement **les motivations idéologiques et religieuses de l'extrémisme**. C'est par exemple le travail de l'association Adyan au Liban, fondée par un prêtre maronite et une théologienne musulmane, qui organise à travers le *Counter Extremism Inter-religious Alliance* des tables rondes, des sessions de dialogue entre clercs de différentes confessions et religions (Sunnites, Chiites, Chrétiens), des conférences et séminaires sur des thèmes connexes (« le pluralisme religieux », « l'Islam et l'altérité », etc.) ainsi que tout un travail avec le Ministère de l'Éducation et le CRDP (organisme en charge des manuels) sur les livres utilisés dans les écoles pour les cours de religion. En Arabie saoudite, hors zone MED au sens de l'AFD mais particulièrement concernée par la question, le programme de *Munasaha* (« conseil ») consiste à mettre en dialogue des détenus pour terrorisme avec des clercs islamiques dans l'espoir de les convaincre que leur interprétation violente des textes sacrés est incorrecte.

Enfin, un certain travail associatif existe dans la discrétion au niveau des **familles de personnes radicalisées**, avec encore peu de visibilité et de structuration. Il pourrait être soutenu, par exemple en Tunisie où le retour attendu de milliers de djihadistes du théâtre irako-syrien inquiète au plus haut point les autorités et l'opinion publique.

Les **programmes gouvernementaux** comprennent évidemment en premier lieu l'action sécuritaire à proprement parler. Sans discuter ici l'efficacité ou la légitimité des diverses mesures de surveillance ou de répression, on peut rapporter certaines critiques récurrentes formulées par les interlocuteurs de la société civile :

- **L'absence de distinction entre groupes.** En Tunisie par exemple, les jeunes revenant de Syrie seraient arrêtés indistinctement, alors que certains auraient combattu avec l'armée syrienne libre ou divers autres groupes pas nécessairement extrémistes plutôt qu'avec Daach.
- **La confusion entre salafisme et djihadisme.** Certains interlocuteurs estiment exagéré d'arrêter des personnes pour leur appartenance à un courant religieux, fût-il fondamentaliste. Au Liban par exemple, certains jeunes disent connaître des cas de personnes arrêtés pour être en possession de chants religieux, pour un style vestimentaire, etc. En Tunisie, les interlocuteurs islamistes rappellent que sous l'ancien régime certains jeunes auraient été arrêtés simplement parce qu'ils faisaient la prière de l'aube à la mosquée
- **La punition collective.** Certaines familles, fratries, quartiers, voire tribus, seraient considérés comme globalement suspects du fait de l'engagement de certains de leurs membres dans des groupes islamistes armés. A Tripoli, certains jeunes rapportaient des cas de personnes arrêtées pour avoir parlé au téléphone avec des proches effectivement engagées avec Al Qaida ou Daach en Irak.

A côté des mesures militaires, sécuritaires et juridiques, les Etats de la zone MED déploient **une action de communication contre l'extrémisme**. A cet égard, il semble que le principal biais utilisé soit **le patriotisme** : célébration des soldats et policiers tués par les islamistes armés comme des martyrs ou des héros, mise en valeur du drapeau et de l'unité de la patrie (sous-entendu contre les islamistes armés qui d'une part la divisent, et d'autre part se revendiquent d'une entité plus vaste, l'*Oumma*), et surtout tentatives de ressouder les liens entre l'Etat et la population (surtout les jeunes).

Illustration 31: "Nous sommes les jeunes contre le terrorisme" (Maison des Jeunes de Jelma, Gouvernorat de Sidi Bouzid, Tunisie)



Certains projets financés par des bailleurs externes, **à la jonction entre le sécuritaire et le social**, peuvent soutenir les Etats de la zone dans leurs efforts. A Kasserine (Tunisie), un

projet sur fonds britanniques (DFID) s'efforçait par exemple en 2015-2016 d'améliorer les relations et le niveau de confiance entre la police et les communautés locales, par des réunions communes sur la situation à la frontière, des interventions d'officiers dans des débats sur des médias locaux, etc.

Les Etats de la zone tentent également d'agir contre la radicalisation en renforçant ou en reprenant le **contrôle des lieux de culte**. Un vaste mouvement dans ce sens a été opéré en Tunisie à partir de 2013, après deux années de relative permissivité qui aurait permis l'installation de prédicateurs et de groupes extrémistes dans les mosquées. Au Liban, le sujet des mosquées échappant au contrôle du *Dar al Fatwa* (instance officielle sunnite) est régulièrement évoqué : des contributeurs privés construisent des mosquées sur leurs deniers et sont ensuite libres de nommer son imam, sans contrôle étatique.

Illustration 32: "Tu restes une fierté pour nous, ô martyr de la patrie " ; stèle pour un soldat de 27 ans tombé dans les combats contre les djihadistes aux monts Chaambi. Ra's al Jebel, Tunisie, 11 octobre 2016<sup>188</sup>



Les limites de temps et de ressources pour cette étude n'ont **pas permis une étude exhaustive des programmes « CVE »** en cours et passés dans la zone MED, d'autant que le thème central était l'inclusion de la jeunesse en général plutôt que trop spécifiquement la radicalisation. Au-delà du panorama présenté ici, il s'agit d'un thème qui mériterait d'être

<sup>188</sup> La plaque inférieure reprend une citation coranique souvent citée par les islamistes combattants : « Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus » (Al Omran, 169, traduction Hamidullah)

exploré plus en profondeur, en recherche et en évaluation, pour couvrir la variété des approches mais aussi mesurer leurs effets et impacts sur la radicalisation.

## 6.6. MODALITES D'INTERVENTION

Bien que la volonté des Etats de la zone MED de **s'endetter** même à des taux concessionnels sur des sujets sociaux ne soit pas évidente (par rapport notamment à des projets d'énergie, d'eau ou de transport), il n'est sans doute pas inutile de sonder les divers interlocuteurs publics concernés (essentiellement les Ministères de la Jeunesse et des Sports). En effet les politiques étatiques en faveur de la jeunesse, quand elles existent, s'appuient notamment sur des réseaux de "centres" ou de "maisons" qui sont anciens et dont la rénovation, l'extension ou la modernisation pourrait être financée sur prêt. Un tel appui pour les infrastructures devrait être assorti d'actions sur la gouvernance de ces réseaux et la formation des cadres (sur subvention). En général, il s'agit tout de même d'un sujet qui se prête plus aux subventions qu'aux prêts, et qui devrait mobiliser au moins en partie la société civile.

Le contexte postrévolutionnaire et les fortes attentes de la jeunesse en Tunisie, ou l'existence d'une stratégie officielle pour la jeunesse par exemple au Maroc, pourraient conduire les autorités à vouloir financer sur prêts certains programmes dans ce domaine. Le développement de ces réseaux, notamment pour mieux toucher les quartiers urbains pauvres, pourrait être un axe de travail. Par ailleurs, ce sont généralement les mêmes ministères qui sont en charge des infrastructures sportives publiques (parfois situées dans ces mêmes « centres » ou « maisons » de jeunes), et elles aussi pourraient être développées et améliorées à travers des prêts.

Il est relativement aisé de définir pour un endroit donné les grandes lignes d'un projet pour l'inclusion de la jeunesse et d'identifier des partenaires aptes à le mettre en œuvre (associations ou municipalités par exemple), et de nombreux bailleurs le font. Mais il est plus difficile de trouver **un modèle d'action qui puisse être répliqué dans divers lieux** (plusieurs quartiers, différentes villes et *a fortiori* divers pays), et surtout de trouver les partenaires capables d'intervenir dans de multiples zones. Il convient donc de s'adapter au contexte, en faisant par exemple intervenir diverses ONG locales pour mettre en œuvre un même type de centre ou de projet dans diverses régions d'un même pays, avec un cahier des charges précis, ou encore de financer un partenaire principal à l'ancienneté et aux capacités de gestion démontrées qui peut ensuite fédérer lui-même une série d'associations plus petites intervenant chacune dans son propre environnement. La géographie des interventions peut également être négociée avec une organisations de la société civile déjà active dans divers lieux et prête à s'implanter dans de nouvelles zones à condition que le soutien soit garanti sur une certaine durée.

# Annexes

## 1. Entretiens initiaux à l'AFD

Table 4: Entretiens initiaux à l'AFD

Département	Service	Interlocuteur(s)	Fonctions
<b>DAT, Département des appuis transversaux</b>	CCC Cellule Crises et Conflits	Oliver Ray Xavier Lhote	Directeur Chargé de mission
<b>DAT, Département des appuis transversaux</b>	ARC Appui au Renforcement des Capacités	Arnaud Garcette	Processus démocratiques & Droits de l'homme
<b>DAT, Département des appuis transversaux</b>	AES, Appui Environnemental et Social	Sarah Lahmani	Référent genre
<b>MED (Méditerranée et Moyen-Orient)</b>		Clémence Vergne	Economiste
<b>MED (Méditerranée et Moyen-Orient)</b>		Marie Dubuffet	Tunisie
<b>MED (Méditerranée et Moyen-Orient)</b>		Gianni Sartena Sally Abdo Abdallah Ibrahim	Egypte
<b>MED (Méditerranée et Moyen-Orient)</b>		Emmanuelle Babin-Taïx et Lea Batal	Liban
<b>DPO (Partenariat avec les ONG)</b>		Martin Péricard	Education, formation, sociétés civiles, jeunesse
<b>DPO (Partenariat avec les ONG)</b>		Nicolas Lejosne	Référent jeunesse
<b>CLD (Collectivités locales et développement urbain)</b>		Gauthier Kohler	Tunisie, Palestine, Jordanie, Egypte
<b>EDU (Education, Formation et Emploi)</b>		Valérie Tehio, Amélie Aubert, Céline Gratadour, Audrey Nirrengarten	
<b>Numérique</b>		Gwenaél Prié	
<b>Etudes, recherches et savoirs</b>		Anda David et Rohen D'Aiglepierre	
<b>Bureau de représentation auprès de l'Union européenne</b>		Alexia Buzieux Marion Excoffier	
<b>Total : 22</b>			

## 2. Choix des pays d'étude terrain

Chaque pays est noté, avec trois niveaux : bon (vert), moyen (orange) et problématique (rouge). Le choix est opéré entre les pays constituant la zone MED :

Table 5: Choix des pays d'enquête terrain

Indicateur numéro :	1	2	3	4	
Pays	Pays	Dynamiques de jeunesse, printemps arabes	Sécurité	Autorisations officielles, liberté de recherche	Note globale <sup>189</sup>
Tunisie	●	●	●	●	4
Liban	●	●	●	●	3
Egypte	●	●	●	●	3
Maroc	●	●	●	●	3
Jordanie	●	●	●	●	3
Libye	●	●	●	●	2
Algérie	●	●	●	●	2
Vémen	●	●	●	●	2
Palestine	●	●	●	●	2
Syrie	●	●	●	●	0
Turquie	●	●	●	●	0

## 3. Entretiens préliminaires en France

Table 6: Entretiens préliminaires avec des personnalités extérieures

Catégorie	Nom	Fonction	Date de l'entretien	Nature
Chercheur	Olivier Roy	Professeur Robert Schuman Centre for Advanced Studies European University Institute	22 septembre 2016	Entretien téléphonique

<sup>189</sup> La note globale est calculée avec 1 pour les indicateurs au vert, 0 pour les orange et -1 pour les rouge.

<b>Chercheur</b>	Dominique Thomas	Chercheur associé à l'IISMM (EHES), spécialiste des mouvements djihadistes	3 octobre 2016	Entretien téléphonique
<b>Chercheur</b>	Anais Khatchadourian	Université du Maine - Le Mans CERHIO (Centre de Recherches Historiques de l'Ouest) Spécialiste du Liban	19 septembre 2016	Entretien téléphonique
<b>Chercheur</b>	Foued Ghorbali	Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis Département de Sociologie Recherches sur les quartiers urbains populaires	17 septembre 2016	Entretien téléphonique
<b>Auteur/Journaliste</b>	Pierre Puchot	Médiapart ; auteur d'ouvrages sur la Tunisie et l'islamisme	20 septembre 2016	Entretien présentiel
<b>ONG</b>	Roland Biache	Solidarité Laïque, Délégué Général	23 septembre 2016	Entretien téléphonique
<b>ONG</b>	Guilhem Arnal	Solidarité Laïque, Responsable Tunisie	26 septembre 2016	Entretien présentiel
<b>Institutions de coopération et de développement</b>	Giulia Marchesini	Senior Partnership Officer Center for Mediterranean Integration, Marseille	21 septembre 2016	Entretien téléphonique
<b>Institutions de coopération et de développement</b>	Anis Saidi	Chargé de programme MedNC OCEMO, Marseille	29 septembre 2016	Entretien téléphonique
<b>Institutions de coopération et de développement</b>	David Hivet	CFI (agence française de coopération médias)	26 septembre 2016	Entretien présentiel
<b>Institutions de coopération et de développement</b>	Florence Minery	CFI (agence française de coopération médias)	26 septembre 2016	Entretien présentiel
Total : 11				

#### 4. Entretiens en Tunisie

Table 7: Entretiens en Tunisie

Catégorie	Nom	Organisation	Lieu	Fonction
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Flavien Bourrat	IRSEM (Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire)	Paris	Spécialiste Maghreb occidental
<b>Institutions françaises</b>	Marianne Poche	Institut français	Tunis	Attachée de Coopération Technique)-Chargée de la société civile
	Xavier Bresnu			Chargé du PISSCA
<b>Associations et société civile locale</b>	Lotfi Hammadi	Wallah We Can	Tunis	Fondateur

<b>Associations et société civile locale</b>	Alaa Talbi	Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux	Tunis	Directeur exécutif
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Mohammad al Hani	Deutsche Welle Academy et autres organisations	Tunis	Journaliste et formateur
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Hamza Meddeb	Robert Schuman Centre for Advanced Studies European University Institute	Tunis	Sociologue, spécialiste Tunisie
<b>Associations et société civile locale</b>	Ahlem Bousserwel	PCPA Soyons actifs, actives	Tunis	Directrice exécutive
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Foued Ghorbali	Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis Département de Sociologie	Tunis	Sociologue, spécialiste des quartiers populaires de Sfax et Tunis
<b>Associations et société civile locale</b>	Zied Kacem	Association Victoire pour Femme Rurale	Tunis-Sidi Bouzid	Cofondateur
<b>Bailleurs, agences de développement</b>	Thouraya Triki	Banque Africaine de Développement	Tunis	Economiste principale, task manager Souk At-tanmia
<b>Associations et société civile locale</b>	Youssef Fennira	CORP (Centre d'Orientation et de Reconversion Professionnelle)	Tunis	Fondateur et directeur
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Jihad Haj Salem	Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	Tunis (Douar Hicher)	Sociologue, spécialiste de Kasserine et de Douar Hicher (réseaux salafistes)
<b>Associations et société civile locale</b>	Hamadi Jeljeli	CCDE (Création, Créativité pour le Développement et l'Embauche)	Ras Jebel	Directeur
<b>Institutions publiques locales</b>	Abdel Razzaq Bufhaja	Maison des jeunes – Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ras Jebel	Directeur
<b>Associations et société civile locale</b>	Fares Trii	Association des Jeunes pour les Droits et les Libertés	Bizerte	Fondateur et directeur
<b>Associations et société civile locale</b>	Mohammad Rafrafi	Hazi Sabili	Ras Jebel	Directeur
<b>Bailleurs, agences de développement</b>	Tobias Seiberlich	GIZ	Tunis	Chef de Projet Formation et Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>Bailleurs, agences de développement</b>	Andrea Ben Mahmoud	GIZ	Tunis	Experte Technique Senior, Projet Formation et Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>Associations et société civile</b>	Zeineb Fourati Sellami	ANC (Association Nouvelle Chance)	Tunis	Déléguée Générale

<b>locale</b>	Karim Ben Kahla			Ancien directeur d'école de commerce (ISCAE), fondateur d'ANC
<b>ONG internationales</b>	Mourad Hentati Atef Hermassi Faiza Elleuch Majda Bornaz Mahres Ayyari Sofiane Arfaoui	Mercy Corps	Tunis	
<b>Institutions publiques locales</b>	Yamina Mathlouthi	CRES (Centre des Recherches et des Etudes Sociales) – Ministère des Affaires Sociales	Tunis	Directrice
<b>Associations et société civile locale</b>	Aymen Hajlaoui	Association Méditerranéenne pour le Développement en Tunisie	Sidi Bouzid	Directeur
<b>Associations et société civile locale</b>	Nacima Achouri	Point Information Jeunesse ; projet théâtral	Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid)	Directrice
<i>Observation</i>	Groupe d'une quarantaine de jeunes	Session de dialogue sur la citoyenneté organisé par la Maison des Jeunes	Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid)	
<b>Focus group</b>	5 diplômées-chômeuses		Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid)	
<b>Institutions publiques locales</b>	Afifa Hani	Maison des Jeunes – Ministère de la Jeunesse et des Sports	Sidi Bouzid	Animatrice sociale
<b>Associations et société civile locale</b>	Khawla Amri Monia Rebhi	Radio Karama	Essouda (gouvernorat de Sidi Bouzid)	Journaliste Journaliste
<b>Associations et société civile locale</b>	Hayat Amami	Association Victoire Femme Rurale	Sidi Bouzid	Co-fondatrice
<b>Associations et société civile locale</b>	Abdel Salem et équipe de l'association (4 personnes)	CMC (Centre Médias et Citoyenneté)	Regueb (gouvernorat de Sidi Bouzid)	Directeur
<b>Associations et société civile locale</b>	Mohammed Ammouri et équipe de l'association (5 personnes)	ARND (Association pour les Ressources Naturelles et le Développement)	Regueb (gouvernorat de Sidi Bouzid)	Directeur
<b>Associations et société civile locale</b>	Riad Abidi	ATAC (Association Tunisienne d'Action Culturelle)	Regueb (gouvernorat de Sidi Bouzid)	Co-fondateur, directeur de l'Espace Mandela

<b>Associations et société civile locale</b>	Ayoub Ben Ali	Aide aux Initiatives de Développement	Tunis	Directeur
<b>ONG internationales</b>	Debora Del Pistoia	COSPE	Tunis	Représentante COSPE Tunisie
<b>Associations et société civile locale</b>	Aslem Souli	L'Initiative Nationale de la Jeunesse contre le Terrorisme	Tunis	Porte-parole
<b>ONG internationales</b>	Frank Brumfit	International Alert	Tunis	Directeur projet contre-radicalisation à Kasserine
<b>Associations et société civile locale</b>	Rim Lamti	Taysir Tunisie	Tunis	Directrice générale
	Rachid Abidi			Directeur délégué
	Feriel Ellouz			Chargée de mission des services non financiers
<b>ONG internationales</b>	Senim ben Abdallah	CILG-VNG (Le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante)	Tunis	Coordinator
	Henda Gafsi			Senior advisor
<b>Total : 44</b>				

## 5. Entretiens au Liban

Table 8: Entretiens au Liban

Catégorie	Nom	Organisation	Lieu	Fonction
<b>Associations locales</b>	Nadim Abdo	Arcenciel	Beyrouth	Responsables programmes jeunesse
	Rana Hakim			
<b>Institutions européennes</b>	Roula Abbas Mathilde Tréguier	Délégation de l'Union européenne	Beyrouth	Program Manager JPO
<b>Institutions internationales</b>	Sébastien Laplanche	UNRWA	Beyrouth	Responsable opérations
	Sarah Chardonnes			
<b>Associations locales</b>	Rana Sabaayon	Masar	Beyrouth	Directrice
<b>Associations locales</b>	Catherine Mourtada	Tahaddi	Beyrouth – Hey al Gharbe	Directrice
<b>Associations locales</b>	Tamam Mroué	Mouvement social libanais	Beyrouth	Directrice
	Laurent Badawi			
	Charlotte Tonios			

	Isabelle Messe			
<b>Organisations internationales</b>	Abir Abou Zaki	UNICEF	Beyrouth	Responsable Education
	Dren Rexha			
<b>Chercheurs, observateurs</b>	Nabil Wehaibe	Université Saint Joseph – Ecole de Formation Sociale	Beyrouth	Professeur
<b>Associations locales</b>	Zeina Sab	Nawaya	Beyrouth – banlieues sud	Coordinatrice locale
<b>Associations locales</b>	Sarah al Charif	Ruwwad lil Tanmiya	Tripoli – Bab Tebbane / Jebel Mohsen	Directrice
<b>Associations locales</b>	Fadi Al Jamal	WAY (Women-Adult-Youth)	Tripoli	Fondateur et directeur
<b>Associations locales</b>	Mourad Ayyach	Palestinian Organization for studies and research	Tripoli – Nahr el Bared	Fondateur et directeur
<b>Institutions internationales</b>	Constantijn Wouters	UNICEF	Tripoli	Coordinateur région Nord
<b>Associations locales</b>	Samira Baghdadi	Fondation Safadi	Tripoli	Directrice section culture
<b>Associations locales</b>	Mayoussa Seif et équipe	Association Basmat Amal et conseil de jeunes Shabab Islah	Tripoli – Wadi an Nahl	
<b>Municipalité – Associations locales</b>	Chadi Nashabé	Municipalité de Tripoli – Association Utopia	Tripoli	Fondateur, conseiller municipal
<b>Associations locales</b>	Hind as Soufi	Youth Forum	Tripoli	Fondatrice
<b>Municipalité</b>	Rachid Jamali	Ancien maire de Tripoli	Tripoli	
<b>ONG internationales</b>	Racha Ismael	IECD	Tripoli	Coordinatrice
<b>ONG internationales</b>	Nicolas Pinton	IECD	Beyrouth	Directeur pays
<b>Associations locales</b>	Samer Dib	Les jeunes actifs du Akkar	Tikrit (Akkar)	Fondateur et directeur
<b>Associations locales</b>	Khaled Hannouf Hiba Shu3a Mustafa Mawwas	Shababuna – Fondation Safadi	Tripoli (Nahr Abu Ali)	Directeur local
<b>Associations locales</b>	Rami Saeed	Scouts du Liban	Tripoli et Nord	Coordinateur région Nord
<b>Associations locales</b>	Ramez Farri	Ar Rabita al Thaqafia (Association culturelle)	Tripoli	Directeur
<b>Associations locales</b>	Lea Baroudi	March – Qahwetna	Beyrouth et Tripoli – Tebbané	Coordinatrice
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Bassem Bakhash Mohammed Tamer	Municipalité	Tripoli	Conseillers municipaux

<b>Associations locales</b>	Yahya Harb Kadhem al Aali	Croix rouge jeunesse	Tripoli	Coordinateur section jeunesse
<b>Associations locales</b>	Rawan Yaghi	USpeak	Baalbek	Fondatrice et directrice
<b>Associations locales</b>	Ali Yaghi	Baalbek Madinati – Abna’ Baalbek	Baalbek	Membre
<b>Associations locales</b>	Elie Mansour	Scouts de l’Education nationale et Club de Raas Baalbek	Ras Baalbek	Directeur régional
<b>Associations locales</b>	Yasser Zgheib	Lebanese Youth Network	Baalbek	Fondateur et directeur
<b>Municipalité</b>	Assaad Araa	Ancien conseiller municipal, parmi les leaders de Baalbek Madinati, Abna’ Baalbek	Baalbek	Membre
<b>Associations locales</b>	Ziad al Hujeiri	Scouts de l’Education nationale	Arsal	Directeur de section locale
<b>Associations locales</b>	Ismael Chahine  Ghousoun Wahoud	Centre sportif et culturel du Hermel	Hermel	Fondateur
<b>Associations locales</b>	Manal Ghalayani	Amel	Beyrouth – Harat Hreik	Directrice du centre
<b>Associations locales</b>	Virginie Lefèbvre	Amel	Beyrouth	Coordinatrice
<b>Institutions françaises</b>	Eberhard Kienle	IFPO (Institut Français du Proche-Orient)	Beyrouth	Directeur
<b>Institutions françaises</b>	Myriam Catusse	IFPO (Institut Français du Proche-Orient)	Beyrouth	Chercheuse
<b>Institutions françaises</b>	Samuel Meme	Institut français	Zahlé-Baalbek	Directeur
<b>Institutions françaises</b>	Marc Fenoli	Institut français	Tripoli	Directeur
<b>Institutions françaises</b>	Pascaline Magne	Institut français	Saida-Tyr-Nabatie	Directrice
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Joseph Saadallah	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Beyrouth	Directeur Jeunesse
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Mazen Kobeisi	Ministère de l’Education et de l’Enseignement supérieur - Division des activités sportives et du scoutisme	Beyrouth	Directeur du service
<b>Institutions publiques libanaises</b>	George Dib	Ministère de l’Education et de l’Enseignement supérieur	Beyrouth	Responsable des Scouts de l’Education nationale
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Patrick Fadous	Ministère des Affaires Sociales – Programme national pour le volontariat	Beyrouth	Communication officer

<b>ONG internationales</b>	Lama Hatab	Generations for Peace	Centre à Amman (pas de bureau actuellement au Liban)	Directrice des programmes
	Mo'ath Alkhaldeh			Coordinateur des programmes
<b>ONG internationales</b>	Laurence Ravinet	ASMAE (Sœur Emmanuelle)	Beyrouth	Directrice pays
	Soledad André Amra			Coordinatrice des projets
	Khouzama Jawhari			Coordinatrice clubs de jeunes
<b>Institutions internationales</b>	Salem Amin Yassin	UNRWA	Saida	Superviseur
<b>Associations locales</b>	Jihan Awad	Najde	Saida (Ayn al Hilwe)	Coordinatrice
<b>Institutions palestiniennes</b>	Hassan Sarhan Dr. Abed Bu Salah	Comité populaire	Saida (Ayn al Hilwe)	Membres
<b>Associations locales</b>	May Hasbini	Moasat	Saida	Directrice exécutive
<b>Associations locales</b>	Fadlallah Hassuna	DPNA	Bureau à Saida ; activités à Saida et Sud.	Président
<b>Associations locales</b>	Salma Saoudi	Mouvement Social Libanais	Saida	Coordinatrice
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Fatima Khalil	Ministère des affaires sociales	Baysarie (Sud), SDC (Social Development Center)	Directrice
<b>Institutions publiques libanaises</b>	Mohammad Seoudi	Municipalité	Saida	Maire
<b>Associations locales</b>	Arab Kalach	Centre de lutte contre les addictions	Saida	Directrice (par ailleurs conseillère municipale)
<b>Associations locales</b>	Majed Hamadto	Centre de lutte contre les addictions et Fédération des Associations de Saida	Saida	Coordinateur Général
<b>Personnalités</b>	Sheykh Mohammad Abu Zeid	Mosquée Aicha Umm al Mu'minin	Saida	Imam, juge au tribunal religieux
<b>Associations locales</b>	Hachem Badreddin	Nuqta Fasila	Nabatie	Fondateur, directeur
<b>Associations locales</b>	Salma Fawwaz	Alfa	Tebnine	Directrice
<b>Personnalités</b>	Mahmoud Ataya	Mouvement Al Hirak et ONG Pursue		Activiste, leader
<b>ONG internationales</b>	Sylvain Lefort	Secours islamique France	Beyrouth	Directeur pays

<b>Associations locales</b>	Miriana Bader	Croix Rouge	Beyrouth	Directrice programmes jeunesse
<b>Associations locales</b>	Nayla Tabbara	Adyan foundation	Beyrouth	Directeur de l'Institut
	Michelle Moubarak			Officier Développement & relations internationales
<b>Associations locales</b>	Maysa Jasstan	Fondation pour les sciences et la culture	Saida (proximité de Ayn Hilwe et Mio mie)	Coordinatrice
<b>ONG internationales</b>	Marianne Bitar Karam	DOT (Digital Opportunity Trust)	Beyrouth	Directrice pays
Total : 80				

## 6. Entretiens en Egypte

Table 9: Entretiens en Egypte (par téléphone)

Catégorie	Nom	Organisation	Lieu
<b>Associations et fondations</b>	Regina Salanova Nourane Chalaby	Anna Lindh Foundation, <i>Youg Arab Voices</i>	Le Caire
<b>Chercheurs</b>	Victor Salma	Filière francophone de sciences politiques de l'université du Caire	Le Caire
Total : 3			

## Précédentes publications de la collection

---

<b>Notes techniques n°1</b>	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
<b>Notes techniques n°2</b>	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°3</b>	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°4</b>	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
<b>Notes techniques n°5</b>	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
<b>Technical Reports No. 6</b>	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
<b>Technical Reports No. 7</b>	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
<b>Notes techniques n°8</b>	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
<b>Technical Reports No. 9</b>	Facilitating green skills and jobs in developing countries
<b>Notes techniques n°10</b>	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
<b>Notes techniques n°11</b>	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin (novembre 2014 – juillet 2015)

<b>Notes techniques n°12</b>	Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique : potentiels et défis
<b>Notes techniques n°13</b>	Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets de développement rural et de santé
<b>Notes techniques n°14</b>	Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
<b>Notes techniques n°15</b>	Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyen d'insertion
<b>Technical Reports No. 16</b>	Supporting Access to and Retention in Employment for Women by Enhancing Child Care Services in Turkey
<b>Notes techniques n°17</b>	Méthode de suivi de l'impact climat des investissements (MRV) appliquée aux projets agricoles et forestiers des Banques Nationales de Développement
<b>Notes techniques n°18</b>	Gestion des ressources en eau souterraines comme biens communs
<b>Notes techniques n°19</b>	Eau des villes, assainissement et précarités – des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger)
<b>Technical Reports No. 20</b>	The effectiveness of an environmental credit line in Egypt: Synergies between market incentive and binding regulations
<b>Notes techniques n°21</b>	Développement rural à co-bénéfices - Gouvernance, suivi, certification
<b>Notes techniques n°22</b>	Dynamiques des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en Guinée
<b>Notes techniques n°23</b>	Évaluation de la politique d'aménagement du territoire en Tunisie de 1995 à 2010

<b>Notes techniques n°24</b>	Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire
<b>Notes techniques n°25</b>	Vulnérabilité sociophysique aux inondations au Sénégal
<b>Technical reports No. 25</b>	Socio-physical Vulnerability to Flooding in Senegal
<b>Notes techniques n°26</b>	Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ?
<b>Notes techniques n°27</b>	Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner - Grille d'analyse et premiers résultats

## Qu'est-ce que l'AFD ?

---

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement  
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12  
Tél : +33 1 53 44 48 86 – [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD